UNIVERZITA PALACKÉHO OLOMOUC
UNIVERSITÉ PALACKÝ OLOMOUC

FILOZOFICKÁ FAKULTA
FACULTÉ DES LETTRES

Katedra romanistiky
Département d´études romanes

Zuzana Navrátilová

EMPRUNTS LEXICAUX À L´ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS

Étude étymologique de quatorze dénominations de boissons et d'aliments empruntées à l'allemand, effectuée dans le cadre du programme **TLF-Étym**

GERMAN LOAN-WORDS IN FRENCH

An etymological study of fourteen drink and meal names borrowed from German, realised within the TLF-Étym program

Magisterská diplomová práce
Mémoire de Master 2

Vedoucí práce
Directeurs du Mémoire : **Mgr. Jitka Uvírová, Ph.D.**, FF UP Olomouc
Dr. Gilles Petrequin, directeur du programme TLF-Étym, ATILF (CNRS/Nancy-Université), Nancy, France

OLOMOUC 2008

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně a že jsem uvedla všechny využité prameny a literaturu.

Je déclare que le présent Mémoire est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

Remerciements

Le présent travail est le résultat d´une vive collaboration internationale. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation (dans l´ordre chronologique).

Merci d´abord à M. René Métrich d´avoir servi d´intermédiaire lors de mon premier contact avec Éva Buchi durant mon séjour Erasmus à Nancy en 2006, et à Éva Buchi de m´avoir invitée ensuite à participer au projet TLF-Étym. Merci à tous les membres de l´équipe TLF-Étym : Gilles Petrequin, Nadine Steinfeld, Éva Buchi, Marta Andronache et Pascale Baudinot, pour leur accueil chaleureux, leur aide continuelle et leurs conseils précieux. Nadine Steinfeld et Éva Buchi méritent ma grande reconnaissance pour leur formation très patiente dans le domaine de l´étymologie et de la lexicographie. Il ne faut pas oublier de nommer les relecteurs extérieurs principaux de mes notices ; Martina Pitz, Thomas Städtler, Pierre Rézeau, Otto Jänicke et Enrico Arcaini, qui apportaient des remarques toujours enrichissantes à mes notices et ont contribué considérablement à la qualité de mon travail. Enfin, merci à mes deux directeurs de Mémoire, Mme Jitka Uvírová et M. Gilles Petrequin, de m´avoir encouragée tout le long de mon stage et d´avoir ensuite surveillé soigneusement la rédaction de la présente étude.

Merci également à Benjamin Hildenbrand et à sa famille pour leur aide non négligeable dans la réalisation pratique de mon séjour à Nancy.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....2
Table des matières.....3
Abréviations, symboles et conventions typographiques.....6

INTRODUCTION 7

1) Sujet.....7
2) Le programme TLF-Étym.....8
3) Objectifs.....8

I) DEFINITION ET CLASSIFICATION DE LA NOTION D´EMPRUNT.....10

1) Définition.....10
2) Classification des termes *emprunt, calque, xénisme*.....10
3) Brève comparaison avec la nomenclature allemande.....11
4) Notion de *dérégionalisation*.....12
5) Notion de l'*emprunt* dans le programme TLF-Etym.....13

II) PRESENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL.....14

A) Choix du corpus de travail : recherche des unités lexicales traitées par le TLF(i) 14
1) Les mots considérés comme emprunts à l'allemand.....14
2) Tri des résultats de recherche.....15
3) Établissement du corpus définitif.....15

B) Description du corpus de travail résultant : une cohérence thématique.....16
1) Dénominations de boissons alcoolisées.....16
2) Régionalismes.....16

C) Présentation historico-culturelle 17
1) Avant la Révolution.....18
2) De 1789 à 1870.....19
3) De 1870 à 1918.....21
4) De 1918 à la Deuxième Guerre mondiale.....23

III) ÉTAT DE RECHERCHE.....24

1) Sur la question des emprunts à l'allemand en général.....24
2) Sur les régionalismes de l'Alsace et de la Lorraine.....27
3) Sur les dialectes allemands d'Alsace et de Moselle.....29

IV) LE TLF(i) ET LE PROGRAMME TLF-Étym 30

A) Présentation du TLF(i). Les avantages de la version informatisée et les points faibles du TLF(i) 30

B) Le programme TLF-Etym et sa méthodologie 31
1) Le « trésor dans le Trésor ».....31
2) Pourquoi TLF-Éym ? Les apport par rapport à TLF(i).....32
a) Microstructure difficilement décryptable.....33
b) Terminologie hétérogène 35
c) Désaccord entre la partie synchronique et la partie diachronique des notices.....35
d) Négligences ou confusions sémantiques.....36
e) Attestations incomplètes ou manquantes.....37
f) Insuffisance et ancienneté des sources.....39

C)Principes de la recherche étymologique adoptés par le TLF-Étym 40
1) Classe étymologique 40
2) Étymologie directe.....41
3) Étymologie-origine / étymologie-histoire.....42

D) Travail d'équipe 43

V) NOUVELLES SOURCES EXPLOITEES POUR LA REVISION DES PRESENTES NOTICES 44

1) Sources livresques et documentaires.....44
a) Sources lexicographiques et ouvrages disponibles à l´ATILF, à la Bibliothèque universitaire Nancy 2 et à la Bibliothèque municipale de Nancy44
b) « Dossiers de mots » du TLF.....45
c) DDL.....45
2) Sources informatisées.....46
3) Sources complémentaires.....46
a) Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle.....46
b) Consultation des spécialistes.....47

VI) PROBLEMES PARTICULIERS RENCONTRES LORS DE L´ETUDE DE NOTRE CORPUS ET DURANT LA REDACTION DES NOTICES CORRESPONDANTES 48

A) Raisons multiples des difficultés de la recherche des premières attestations ..48
1) Nomenclature des spécialistes différente des appellations non officielles : *sylvaner, traminer, riesling* 48
2) Recherche aventureuse de la première attestation de *quiche* 50

B) Étymologie hésitante : *vermouth* 51

C) Boisson de l´Europe de l´Est, mot allemand : *kummel* 52

D) Dialecte comme zone de passage 54
1) Nuancement de l'étymologie du TLF(i) : *frichti, nouille, quenelle, quiche, quetsche* 54
2) Sens de l'emprunt discutable : *schnick, kirsch, quetsche* 56

E) Jargon militaire, expressions argotiques ou familières : *schnick, schnaps, frichti* 60

VII) LES APPORTS DE LA PRESENTE RECHERCHE.....64

A) Nouvelles datations 64
1) Premières attestations en français.....64
a) Antédatations.....64
b) Rétrodatations.....64
c) Introduction d´un nouveau sémantisme.....64
d) Datations des sémantismes manquantes dans le TLF(i).....64

2) Premières attestations en allemand.....65
a) Antédatations.....65
b) Précisions.....65
c) Introduction d´un nouveau sémantisme 65
d) Datations des sémantismes manquantes dans le TLF(i).....65

B) Nouvelles étymologies 66
1) Changement de langue source.....66
2) Non emprunt.....66
3) Précision de la classe étymologique.....66
4) Intoduction d´une étymologie manquante dans le TLF(i).....67

CONCLUSION 68

Summary.....70
Anotace.....71

BIBLIOGRAPHIE 72
Sources primaires.....72
Sources lexicographiques.....74
Sources secondaires.....79
Sources informatisées.....83

ANNEXES 84
I) Reproduction des notices du TLF(i).....84
II) Reproduction des notices refaites et publiées sur le site TLF-Étym.....91
III) Exemlpe de notice balisée (XML) : **vermouth** 101
IV) Sources lexicographiques examinées dans les « dossiers des mots » (**quiche**)....103

ABREVIATIONS, SYMBOLES ET CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Abréviations

ca	*circa* (environ)
cf.	*confer* (voyez)
cf. supra	dans les notices refondues : voyez dans l´article correspondant du TLF(i)
ci-dessus	dans les notices refondues : voyez dans la partie Histoire de la notice refondue
éd.	édition
et al.	*et alii* (et autres auteurs)
fém.	féminin
ibid.	*ibidem* (même source)
in	dans
infra	ci-après
masc.	masculin
ms.	manuscrit
neutr.	neutre
p. ex.	par exemple
pl.	pluriel
sg.	singulier
subst.	substantif
supra	ci-dessus
s.v.	*sub voce* (dans article)

Symboles

* (après une unité linguistique)	unité traitée ailleurs dans le TLF(i)
<	provient de
>	passe à
[…]	coupure dans un texte cité
[ ]	dans les notices : précision
Ø	absent dans
« »	dans le texte : citation
	dans les notices : signifié, sémantisme
" "	citation dans une citation
/ /	phonème(s)
=	égal à
( )	élément(s) facultatif(s)

Conventions de la rédaction

Les lexèmes constituant notre corpus de travail sont écrits en *italique* lors qu´il s´agit des *mots autonymes* et en **gras** lorsqu´il est question des **articles** du TLF(i) ou des **notices** étymologiques refondues correspondantes.

INTRODUCTION

1) Sujet

> Une langue ne s'enrichit que lorsqu'elle acquiert de nouveaux symboles, correspondant à des idées qu'elles n'arrivait à exprimer jusque là que d'une façon incomplète. […] Si riche que soit une langue, elle est toujours trop pauvre. (Boulan 1934 : 1)

L'emprunt est un moyen naturel d'enrichissement des langues et la langue française ne fait pas d'exception quant à la présence abondante de ce phénomène dans son système lexical. Le vocabulaire français a connu avant tout l'influence du latin, du grec et des autres langues romanes, mais il a également subit l'influence de plusieurs langues germaniques, au premier rang desquelles la langue anglaise, qui a apporté une contribution très importante à l'enrichissement du lexique français. Néanmoins, la proximité géographique de la France et de l'Allemagne et leurs relations socioculturelles et politiques dans l'Histoire ont aussi contribué dans une mesure non négligeable aux modifications du français sur le plan lexical.

Il est difficile de trouver un chiffre précis quant au nombre actuel des emprunts du français à l'allemand : Louis Tardivel (1991 : 501-502) repère 500 mots d'origine allemande dans *l'Encyclopédie universelle française* (1960) mais seulement 167 dans le *Grand Larousse de la Langue Française* (1975), Henriette et Gérard Walter (1998 : 403 ; 270) donnent 652 mots empruntés à l'allemand (dans toutes les époques sauf le germanique ancien), Paul Fischer (1991) travaille avec 791 emprunts à l'allemand appartenant seulement au 19e siècle et Walburga Sarcher (2001), qui étudie les emprunts du 20e siècle, en cite même 1500.[1] De toute manière, que le nombre d'emprunts à l'allemand soit de 500 ou de 1500, les contributions de cette langue germanique au français restent significatives.

Dans la présente étude nous nous proposons d'examiner plus en détail une petite partie de l'ensemble des germanismes lexicaux du français, nous

[1] Il faut noter cependant que la majeure partie du lexique examiné par Fischer et Sarcher appartient dans le domaine des sciences naturelles et que les dérivés des emprunts sont également compris dans cet ensemble.

consacrant à quatorze dénominations de boissons et d'aliments empruntés à l'allemand depuis le début du XVIIe siècle.

2) Le programme TLF-Étym

Le programme TLF-Étym, lancé en mars 2004 à l'ATILF (CNRS / Université Nancy 2) par Éva Buchi et dirigé depuis novembre 2007 par Gilles Petrequin, a pour but la mise à jour des notices étymologiques du ***Trésor de la langue française*** informatisé.

> Il ne s'agit pas de réélaborer l'ensemble des 54.280 notices historico-étymologiques du TLF(i), mais d'y réinjecter les trouvailles faites par les différents chercheurs dans leur activité propre, et aussi de revoir plus systématiquement un ensemble de notices à partir d'une source nouvellement publiée, ou encore de remédier à des erreurs de méthode de l'ouvrage à ses débuts. (Buchi 2005 : 4)

Actuellement, le programme TLF-Étym se propose une révision des notices du TLF(i) plus ciblée que la mise à jour sélective quelque peu arbitraire qu'il avait menée durant les trois premières années de son existence. Le but est de délimiter dans l'ensemble des notices du TLF(i) des « ensembles lexicaux cohérents » (Petrequin 2007) qui sont justifiables « en tant qu'objets d'une investigation scientifique ». (*Ibid.*)

3) Objectifs

L'objectif de notre travail est donc double : d'une part, de réexaminer l'étymologie d'un ensemble de quinze unités lexicales empruntées à l'allemand, d'autre part, cette recherche étant ancrée dans le projet TLF-Étym, de contribuer, bien que modestement, au développement de celui-ci.

Dans un premier temps, après avoir défini la notion même de l'emprunt (chap. I), nous nous efforcerons d'éclairer notre choix du corpus de travail (chap. II. A), et de présenter ce dernier en fonction de ses traits caractéristiques sur le plan linguistique, historique et culturel (chap. II. B, C).

Dans un deuxième temps, nous résumerons l'état actuel de la recherche sur ce sujet afin de voir s'il est encore possible d'apporter des éléments nouveaux à la recherche étymologique dans ce domaine (chap. III).

Dans un troisième temps, nous présenterons le TLF(i), le programme TLF-Étym, les principes et la méthodologie de celui-ci avant de préciser les démarches que nous avons adoptées lors de la recherche et de la mise à jour des notices (chap. IV). Nous présenterons également les sources exploitées pour la révision des notices concernées (chap. V).

Nous consacrerons la partie suivante de notre étude aux problèmes particuliers que nous avons rencontrés pendant l'examen de notre corpus et pendant la rédaction même des notices étymologiques, ainsi qu'aux particularités de l'histoire des mots concernés (chap. VI).

Enfin, nous nous efforcerons de résumer les changements et les apports nouveaux de la présente recherche (chap. VII).

I) DEFINITION ET CLASSIFICATION DE LA NOTION D´EMPRUNT

1) Définition

> Il y a *emprunt* linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'*emprunts*. (*Dictionnaire de linguistique* 1994 : 177)

Pour résumer de façon moins technique, l'emprunt est un élément de langage qu'une langue adopte d'une autre langue. Il peut s'agir d'un emprunt au niveau de la prononciation, de l'accent, des traits morphologiques (p. ex. emprunts des affixes), de la syntaxe, il peut encore s'agir d'un emprunt de tournures idiomatiques et de locutions figées.

Dans notre étude il sera question d'emprunt lexical, c'est à dire de l'emprunt de nouveaux mots ; des « mots des autres » (Deroy 1956 : 21), soit, dans notre cas donc, des mots des Allemands adoptés par les Français. Un emprunt de ce type est le plus souvent motivé par l'adoption d'une nouvelle réalité matérielle ; avec une nouvelle chose on emprunte aussi sa dénomination.[2]

2) Classification des termes *emprunt, calque, xénisme*

L'*emprunt* est cependant un phénomène plus complexe qu'il pourrait sembler à la lecture du paragraphe précédent. « D'abord, il est employé avec deux sens bien distincts : "action d'emprunter" et "chose empruntée". » (Deroy 1956 : 18) Ensuite, toute une gamme de différents types et de degrés d'emprunt nécessitent une nuance de la définition.

Suivant le degré de pénétration de l'emprunt dans la langue cible on distingue : 1. la simple adoption d'un nouveau sens donné à un mot déjà existant (*calque sémantique*), 2. le ***calque*** dit *structurel*: « un emprunt par traduction » (Bally 1950 : 304, *in* Deroy 1956 : 216), c'est-à-dire un mot formé à

[2] Pour la motivation et les conditions de l'emprunt *cf.* Salverda de Grave (1907).

l'image du mot étranger, mais avec les moyens lexicaux de la langue emprunteuse, 3. l'***emprunt*** « total » (Deroy 1956 : 224), donc une adoption d'un mot complètement nouveau.

La notion même d'emprunt est encore à nuancer. On distingue : a) l'emprunt complètement naturalisé dans la langue cible et b) le ***xénisme*** c'est-à-dire une « unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue » (*Dictionnaire de linguistique* 1994 : 512), ce mot est ressenti comme étranger ou exotique et représente souvent, en fait, « le premier stade de l'emprunt » (*Ibid.*).

Or, la distinction entre ces différentes étapes de l'emprunt se révèle souvent une tâche difficile, selon Henri René Boulan voire impossible :

> Il faudrait, pour faire la distinction entre mots d'emprunt et mots exotiques, pouvoir fixer le moment où le mot "*employé par des individus isolés et ensuite par le groupe auquel ils appartiennent, tend à passer dans la langue générale*". Or, fixer ce moment est impossible et de plus, qu'est-ce que la langue générale ? (Boulan 1934 : 7)

3) Brève comparaison avec la nomenclature allemande

Malgré ces quelques termes qui permettent de nuancer la définition de l'emprunt, cette terminologie n'est pas suffisante pour classifier de façon pertinente la quantité des mots empruntés dont le degré de pénétration et d'adaptation est souvent très variable. Une forte hésitation au niveau de la terminologie se remarque dans le TLF(i) : certains mots d'origine allemande y sont classifiés comme « empr. à l'all. » (p. ex. *vermouth, nouille*), d'autres comme « mot all. » (*rollmops, kummel, traminer* ; s'agirait-il donc ici peut-être d'un xénisme ?), d'autres encore sont classés d'une manière implicite qui manque d'exactitude : « du terme alsacien équivalent à l'all. » (*frichti*), « abrév. de l'all. » (*kirsch*) etc.

L'étude de la problématique de l'emprunt lexical entre les langues française et allemande nous a amenée à constater que la nomenclature allemande de ce phénomène est, dans un certain sens, mieux structurée que la nomenclature française. Nous nous permettons donc de faire une petite parenthèse sur celle-ci en espérant que cette classification puisse apporter

plus de lumière à cette question et enrichir, au moins dans le cadre de la présente étude, la terminologie française.

En allemand, des ambiguïtés dans les définitions sont évitées par une grande richesse terminologique. L'allemand dispose de deux mots distincts équivalents au seul terme français *emprunt* : pour désigner le processus d'emprunt, le mot *Entlehnung* et, d'autre part, pour parler du résultat de ce processus le mot *Lehngut*. Le *Lehngut* est ensuite subdivisé en *äußeres Lehngut* (emprunt extérieur) et en *inneres Lehngut* (emprunt intérieur), le premier désignant les emprunts proprement dits (mots entièrement venus de l'extérieur), le deuxième représentant les calques (mots créés donc à l'intérieur de la langue même, sur un canevas emprunté).

Les éléments d'*äußeres Lehngut* sont des *Lehnwörter* (sg. *Lehnwort*, mot emprunté), les éléments d'*inneres Lehngut* sont appelés *Lehnprägungen* (influences d'une langue sur une autre au niveau de construction, sens, forme et contenu) qu'on peut ensuite encore subdiviser en *Lehnbedeutung* (emprunt de sens à un mot déjà existant), *Lehnsyntax, Lehnwendung* (emprunt de locution) et *Lehnbildung*. (Betz 1949 : 27, *in* Hasenkamp 1998 : 82) Cette dernière catégorie correspond au calque structurel en français et, selon le degré de correspondance du calque par rapport à son image, on distingue la *Lehnübersetzung* (traduction mot à mot) et *Lehnübertragung* ou *Lehnschöpfung* (traduction libre ou partielle). (Hasenkamp 1998 : 81-86)

Cependant, la notion de *xénisme* n'a pas de définition plus élaborée en allemand qu'en français. Pour établir une démarcation claire entre ces phénomènes, la nomenclature allemande elle-même, bien que parfaitement structurée, ne peut nous venir en aide.

4) Notion de *dérégionalisation*

Lors de notre recherche, nous avons souvent été amenée à étudier des mots d'origine dialectale. En effet, dans de nombreux cas, les éléments de notre corpus de travail n'ont pas été empruntés directement à la langue allemande, mais ont d'abord transité par l'un des dialectes frontaliers de

l'Alsace et de la Lorraine.[3] En étudiant les différentes attestations des mots choisis, il était possible, quasiment à chaque fois, de déterminer le moment où le mot passait de l'emploi uniquement dialectal au français commun. Dans chaque notice relevant de cette problématique, nous avons donc tenu à marquer ce passage[4] et, pour désigner ce phénomène, nous avons choisi le terme de *dérégionalisation* qui est définie par Jean-Paul Chauveau comme « processus par lequel un mot ou un sens régional entre dans le stock lexical commun ».[5]

5) Notion de l'*emprunt* dans le programme TLF-Étym

Pour ce qui est du traitement des mots d'origine étrangère dans le programme TLF-Étym, celui-ci a adopté le principe de l'*etimologia prossima*[6] et concentre donc son attention uniquement sur les emprunts faits directement à la langue donneuse. Cela veut dire qu'un mot d'origine allemande, mais qui est passé par une troisième langue avant son adoption en français ne peut pas être considéré comme emprunt à l'allemand.[7]

Dans les notices TLF-Étym, balisées par le programme *Xmetal*[8], chaque emprunt lexical est classé en deux catégories précises : soit « Transfert linguistique : emprunt à XXX[9] », soit « Transfert linguistique : calque de XXX ». Le fait qu'il soit impossible de se battre avec le système informatique préétabli peut parfois sembler peu pratique, mais il nous apporte une sorte de nomenclature parfaitement claire et univoque.

---

[3] Le chapitre II est consacré à cette problématique.
[4] *Cf.* les notices **sylvaner, traminer, riesling, quiche, quetsche**.
[5] « La difficulté (qu'il faudra un jour aborder) est de définir les critères linguistiques certains qui permettent de dire quand un lexème est dérégionalisé. » (Gilles Petrequin).
[6] *Cf.* Buchi/Baudinot/Petrequin (2005) : 9.
[7] *Cf.* le chapitre VI. D. 1.
[8] *Cf.* Buchi (2005) : 5-6.
[9] XXX = langue source.

II) PRESENTATION DU CORPUS DE TRAVAIL

A) Choix du corpus de travail : recherche des unités lexicales traitées par le TLF(i)

Les avantages de la version informatisée du ***Trésor de la langue française***[10] sont évidentes dès la première consultation de ce média : le lecteur est soulagé du feuilletage et de la lecture parfois inefficace des notices du dictionnaire dans sa version papier. Le texte du TLF(i) étant soigneusement balisé, il rend possible une consultation sélective multicritère plus ou moins experte. Les rubriques de *la recherche simple*, *assistée* et *complexe* sont mises à la disposition du lecteur de sorte qu'il puisse trouver la réponse quasiment sur n'importe quelle demande.

1) Les mots considérés comme emprunts à l'allemand

Lors de la sélection de notre corpus de travail, nous nous sommes également servi de ce système de recherche informatique. D'abord, dans le formulaire de la *recherche assistée*[11], nous avons choisi la variante « Langue empruntée » de la rubrique 5.a) et rempli la rubrique 5.b) avec le critère « allemand ». Nous avons obtenu une liste de 208 entrées faisant apparaître dans leur texte le plus souvent l'expression métalinguistique « empr. à l'all. ». Ensuite, en validant la variante « paragraphe quelconque » sous 5.a) et le critère « mot allemand » sous 5.b), nous avons trouvé 64 entrées contenant cette expression. Enfin, un résultat de 8 entrées est sorti d'une recherche suivant le critère « origine all. » sous 5.b). (Par une recherche un peu plus aléatoire, il serait sans doute possible de relever un ensemble de mots de ce type encore plus important mais le nombre d'entrées trouvées étant largement suffisant pour notre travail, nous avons arrêté notre quête ici.)

[10] Accessible à l'adresse http://atilf.atilf.fr/tlf.htm.
[11] http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/showp.exe?152;s=3375788940;p=assiste.htm.

2) Tri des résultats de recherche

L'ensemble de ces quelques 300 mots considérés comme des emprunts à l'allemand étant trop important au regard du travail qui nous était demandé, nous avons cherché à délimiter dans cette masse un ensemble sémantique restreint et présentant une unité thématique. Nous avons donc choisi de traiter des mots liés à l'art culinaire ou désignant des boissons.

Ont été écartés du corpus les mots qui, au premier coup d'œil, relevaient d'une étymologie trop ancienne (le domaine du germanique, du vieux- et moyen haut allemand nécessitant une formation spécifique, nous avons préféré laisser cette problématique aux spécialistes) ou dont l'origine était traitée d'incertaine par le TLF(i) ; p. ex. *bière, bischof(f), flan, griblette, meringue* etc.

3) Établissement du corpus définitif

Par cette sélection successive parmi les résultats de la recherche dans le TLF(i), nous avons donc obtenu notre corpus de travail définitif contenant 14 lexèmes :

frichti, kirsch, kummel, nouille, quenelle, quetsche, quiche, riesling, rollmops, schnaps, schnick, sylvaner, traminer, vermouth.[12]

[12] Les notices du TLF(i) ainsi que leurs variantes refondues sont classées dans l'annexe, dans l'ordre alphabétique. Les notices TLF-Étym sont également accessibles par le lien http://stella.atilf.fr/gsouvay/scripts/TLFETym.exe?LETTRES_ENTREES;MENU=menu_base;OUVRIR_MENU=MENU_ENTREES;s=s111039b0;ISIS=isis_TLFEtym.txt;s=s111039b0; , les deux variantes sur le lien http://www.cnrtl.fr:8080/etymologie/?showetym=1. (Il est préférable d´utiliser Mozilla Firefox.)

B) Description du corpus de travail résultant : une cohérence thématique

En cherchant à limiter notre corpus à des dénominations récentes d'aliments et de boissons, nous nous sommes retrouvée un peu par hasard devant un ensemble encore plus cohérent du point de vue sémantique et linguistique que nous l'avions imaginé au début de notre recherche. Il est en effet possible d'identifier dans notre corpus deux classes marquantes :

1) Dénominations de boissons alcoolisées

Il est à remarquer que la majeure partie de notre corpus concerne des dénominations de boissons alcoolisées : des noms de vins, *sylvaner, traminer, riesling*, et des espèces d'apéritifs ou eaux-de-vie : *kirsch, kummel, quetsche, schnaps, schnick, vermouth*. Inconsciemment, nous avons donc été conduite à confirmer l'affirmation de Paul Fischer, lorsqu'il commente l'ensemble des emprunts à l'allemand faits dans le domaine de la gastronomie : « Le grand nombre de dénominations de boissons alcoolisées est ici frappant. »[13]

2) Régionalismes

Pas moins important est le nombre de régionalismes dans notre corpus, constitué notamment de mots empruntés aux dialectes alsaciens et lorrains. Dans le TLF(i), *frichti* et *kirsch* sont classés comme des emprunts au dialecte alsacien, *quetsche* est « emprunté par les patois de l'Est », *schnick* provient d'un « dialecte allemand de Lorraine ». *Riesling, sylvaner* et *traminer* sont considérés comme des emprunts à l'allemand, mais sont présentés comme dénommant des cépages et des vins caractéristiques de la région d'Alsace. Comme on le verra plus tard, notre étude nous a amenée à rajouter encore *quenelle* et *schnick* à la liste des régionalismes de l'Alsace et *quetsche* et *quiche* à celle des régionalismes de la Lorraine.

[13] « Auffallend ist hierbei der große Anteil der Bezeichnungen für alkoholische Getränke. » (Fischer 1991 : 254).

Selon Bernd Kratz, le caractère dialectal des emprunts à l'allemand n'est pas exceptionnel, mais seule une partie restreinte des mots de cette nature a subi une dérégionalisation ; il s'agit justement de l'ensemble des mots qui sont concernés par notre recherche :

> Le groupe des emprunts à l'allemand est marquant par le fait que seulement une petite partie de ces expressions appartienne au français commun. Ce sont p. ex. les dénominations d'aliments et de boissons qui ont été connus en tant que spécialités de l'Alsace, de la Lorraine et de la Suisse […]. La partie plus importante a une « valeur de circulation » très limitée ; de nombreux mots appartiennent uniquement aux langues de spécialité et à l'argot et un Français normal les ressent comme peu courants ou totalement inconnus.[14] [15]

C) Présentation historico-culturelle

Il va sans dire que le phénomène de l'emprunt est étroitement lié aux événements historiques, à la situation politique, sociale et culturelle des pays entre lesquels l'échange des éléments linguistiques s'opère. L'arrière-plan historique de l'emprunt est souvent un des indices importants qui aident à décrypter l'étymologie de celui-ci. Ainsi notre corpus de travail est aussi à observer de ce point de vue et on peut regrouper ses éléments suivant les différentes époques auxquelles les mots choisis ont été adoptés dans le lexique français.

On constate que les premières attestations des emprunts examinés (ou de leurs sémantismes particuliers) couvrent une étendue temporelle comprise entre les années 1605 et 1932. Pour analyser ce fait de manière plus logique, on peut dire que 6 emprunts ont été faits ***avant la Révolution*** *(kirsch, nouille, quenelle, quetsche, quiche, riesling)* et 7 ***entre les années 1789 et 1870*** *(frichti, kummel, schnaps, schnick, sylvaner, traminer, vermouth)*. Les périodes suivantes sont beaucoup plus pauvres : entre 1870 et 1918, nous observons juste quelques évolutions sémantiques ou formelles des mots *quetsche* (l'évolution du sens « prune » vers le sens « eau-de-vie ») et

[14] An der Gruppe der deutschen Lehnwörter ist auffällig, dass nur ein geringer Teil der französischen Gemeinsprache angehört. Hierzu gehören z. B. die Bezeichnungen für Speisen und Getränke, die als Spezialitäten aus dem Elsaß, aus Lothringen und der Schweiz bekannt wurden […]. Der größte Teil hat einen sehr geringen „Verkehrswert"; viele Wörter gehören allein den Fachsprachen und dem Argot an und sind einem normalen Franzosen ungeläufig oder gar unbekannt. (Kratz 1968 : 473).

[15] Pour une typologie détaillée des régionalismes *cf.* l'introduction du *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace* (Rézeau 2007 : 18-19).

vermouth (création du composé *vermouth-cassis*). Entre la Ire et la IIe Guerre mondiale, nous constatons une évolution sémantique de *nouille* (apparition des sens « personne niaise » et « style nouille ») et l'emprunt du mot *rollmops*.

Afin d'éclairer au moins partiellement les circonstances dans lesquelles le transfert des mots de l'allemand au français s'est effectué, il nous semble intéressant d'esquisser un bref aperçu de ces quatre étapes de l'Histoire de France et notamment de l'Alsace et de la Lorraine.

1) Avant la Révolution

Au 17e siècle, on peut difficilement parler d'une influence importante de l'Allemagne sur la France. À cette époque, il serait plus approprié de parler de la puissance de la France qui influençait ses pays voisins. Après la guerre de Trente ans (1618-1648), les États allemands se retrouvent décimés dans tous les domaines (les villes sont dépeuplées, l'industrie et le commerce affaiblis). Le nombre d'Allemands en France n'est pas négligeable (de nombreux artisans, bourgeois et intellectuels sont installés dans les villes françaises), mais les intellectuels cherchent plutôt à s'assimiler à la culture française ; ils ont presque honte d'appartenir à la nation allemande. Il y a également de nombreux soldats servant dans les régiments français, mais ceux-ci ne se trouvent pas en contact suffisant avec les Français pour pouvoir influencer leur langue de manière remarquable. La Cour de France non plus ne manque pas de présence de princes et princesses allemandes durant le règne de Louis XIV (notamment la Princesse Palatine, Liselotte von der Pfalz, première femme de Monsieur, frère du Roi), mais leur prestige est loin d'égaler celui des nobles italiens et espagnols.[16]

Cette « impuissance culturelle » allemande se fait sentir aussi sur le plan des emprunts lexicaux : « D'une façon générale [...] la fin du 17e et la première moitié du 18e siècles sont parmi les plus avares en emprunts aux langues vivantes en général, et à l'allemand en particulier. » (Lévy 1950, I : 136)

[16] *Cf.* Boulan (1934) : 162-165.

En 1648, suivant les termes du traité de Westphalie, la majeure partie de l'Alsace, jusque-là possession du Saint Empire romain germanique, passe sous l'autorité de la France. En 1680-1681, les villes de Strasbourg et de Nancy sont également annexées. La Lorraine est entièrement attachée à la France en 1766.[17] La période qui suit représente un tournant important sur le plan linguistique et nous pourrons constater que la majorité des emprunts de notre corpus qui ont été faits avant l'an 1789 sont attestés durant cette époque. Le nombre de germanophones en France augmente considérablement ; beaucoup de nobles, militaires, savants, artistes, artisans, ouvriers et commerçants s'installent en France. Plusieurs mesures sont prises pour établir le français comme langue officielle dans ces régions annexées, mais l'allemand perdure en tant que langue administrative, judiciaire, scientifique et véhiculaire. La culture et le commerce allemands fleurissent.[18]

Malgré les changements sur le plan politique, la frontière linguistique ne change quasiment pas.[19] En Alsace, seules quelques couches restreintes de la population connaissent le français ; la plupart des habitants ne parle que le dialecte et l'infiltration du français est lente.[20] Paul Lévy résume la situation linguistique avant la Révolution comme suit :

> Les immigrés parlaient français et ignoraient l'allemand ; les masses populaires parlaient allemand et ignoraient le français ; la noblesse et la haute bourgeoisie moyenne parlaient français, mais savaient encore l'allemand ; la bourgeoisie moyenne parlait allemand, mais savait déjà le français. (Lévy 1929, I : 345)

2) De 1789 à 1870

Les événements de la Révolution de 1789 et les changements de l'organisation politique de l'État dans les huit décennies qui suivent marquent considérablement la France aussi sur le plan linguistique. « La situation linguistique est dominée par les courants politiques. » (Lévy 1950, I : 200) Les idées d'égalité et de fraternité que l'on proclame ne se marient pas bien avec l'allemand, perçu comme langue de l'ennemi, langue d'esclavage, surtout

[17] *Cf.* *GRAND LAROUSSE UNIVERSEL*, I : 361 ; IX : 6394.
[18] *Cf.* Lévy (1950), I : 140-141 ; 145-156.
[19] *Cf.* Lévy (1950), I : 196.
[20] *Cf.* Wolf (1983) : 11.

depuis le début de la guerre contre l'Autriche, en avril 1792. « Pour Rousseville, "le son rude et difficile de l'allemand ne semble destiné qu'à commander à des esclaves, à exprimer des menaces et à compter des coups de bâton". » (*Ibid.* : 212.) Parler un dialecte est également ressenti comme suspect. C'est uniquement la langue française que doit parler un vrai citoyen français, fidèle à sa patrie.

Aux temps de la Révolution et de Ire République, la présence des germanophones et leur influence sur la langue reste importante. Avec la Révolution, ce sont surtout des hommes politiques et des intellectuels qu'on retrouve nombreux en France. Les militaires allemands et notamment les troupes suisses représentent également un groupe significatif. Est formée la légion prussienne (ou germanique) qui recrute entre autres des soldats allemands, suisses, alsaciens et lorrains.[21] Même à l'époque du Premier Empire et de la Restauration, un grand nombre d'entre eux restent en France.[22]

Mais ce ne sont pas que les germanophones qui séjournent en France. Des dizaines de milliers de Français partent en émigration en Allemagne suite aux événements révolutionnaires. La majorité retourne en France soit en 1799, soit après la chute de Napoléon et naturellement, ils ramènent des éléments allemands avec eux.[23]

Les efforts d'une francisation globale de la France commencent à se multiplier dès la période révolutionnaire[24] mais prennent de l'ampleur avant tout sous la monarchie de juillet (1833-1850). En 1810, la première école normale est créée à Strasbourg. En 1833, suivant la Loi Guizot, le français devient matière d'enseignement à l'école primaire et à partir de 1853, le français est langue d'enseignement à l'école primaire. Or, la francisation procède lentement et les premiers résultats de cet effort ne seront visibles que vers les années 1870.[25]

À l'époque de la Restauration (1815/6-1830), malgré le mépris persistant envers l'allemand, certains intellectuels commencent peu à peu à se

[21] *Cf.* Lévy (1950), I : 201-208.
[22] *Cf.* Lévy (1950), I: 247.
[23] *Ibid.* : 215-216.
[24] *Cf.* Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard 2002 [1975].
[25] *Cf.* Wolf (1983) : 12.

rendre compte de l'importance et de l'utilité de la langue allemande. Le nombre de militaires, d'étudiants, d'artistes, de commerçants et d'artisans germanophones qui vivent en France à l'époque est remarquable et leur afflux s'accroît encore dans la période de la IIe République (1848-1852) et du Second Empire (1852-1870), enrichi de l'immigration importante de juifs et de lettrés.[26] De plus, le développement des chemins de fer (surtout entre 1850 et 1870) contribue non seulement aux échanges commerciaux, mais aussi à la croissance du tourisme. Il semble donc raisonnable du point de vue économique, culturel et en accord avec l'idée du développement de la fraternité entre les nations, de consacrer un certain effort au maintien des connaissances de la langue allemande en France.[27]

L'an 1829 marque donc le début de l'enseignement organisé des langues vivantes qui sera poursuivi durant les décennies suivantes. Or, l'enseignement de ce type n'est pas encore assez développé et bien organisé pour donner des résultats satisfaisants.

En Alsace et en Lorraine, l'allemand prévaut encore par rapport au français[28], mais vers 1870, la francisation connaît déjà un succès indiscutable. Ensuite, la situation reprend une importance politique :

> C'est que, pour les Allemands, le fait de la survivance de leur langue dans les deux provinces avait pris une signification politique. Identifiant langue et nationalité ils revendiquent le retour de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. (Lévy 1950, II : 142)

3) De 1870 à 1918

En juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Or, elle n'est pas capable de résister à la puissance militaire de celle-ci. En janvier 1871, suite au traité de Francfort, l'Alsace est intégrée à l'Empire allemand, de même que la Lorraine germanophone et une partie de la Lorraine francophone. Ce territoire est connu sous la dénomination « Reichsland Elsass-Lothringen », en français « l'Alsace-Lorraine »[29], ce qui correspond aujourd'hui aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans ces régions frontalières, l'allemand remplace le français comme langue

[26] *Cf.* Lévy (1950), II : 13.
[27] *Cf.* Lévy (1950), I : 257.
[28] Pour des statistiques précises *cf.* Lévy (1950), II : 143.
[29] *Cf.* Wolf (1983) : 12.

de l'enseignement primaire, et devient langue officielle de l'administration. Par ailleurs, des noms propres français sont traduits en allemand.[30]

C'est alors que se produisent de grandes turbulences démographiques : plusieurs centaines de milliers d'Alsaciens et de Lorrains quittent l'empire allemand pour rejoindre leur patrie et des dizaines de milliers d'Allemands sont forcés d'abandonner la France. C'est seulement vers 1886 que le pourcentage de la population germanophone en France se rapproche des chiffres de l'avant-guerre.[31]

Il n'est pas surprenant que la haine envers la nation et la langue allemande reste extrêmement forte. Mais en même temps, c'est à cette époque qu'on se rend compte de la nécessité de maîtriser cette langue :

> S'il y a des divergences sur de nombreux détails allant d'affirmations aussi contradictoires […] que « c'est la langue par excellence du mensonge » (Régamey) à « c'est la franche, loyale, absolue vérité » (de Morsier), il y a désormais unanimité sur un point : *l'utilité* politique, militaire, économique, voire pédagogique de la langue allemande. C'est là le résultat le plus immédiat et le plus tangible du contact de vastes couches de la population avec l'envahisseur, et donc des leçons que la guerre et la défaite avaient comportées. (Lévy 1950, II : 160)

On observe alors un essor de l'enseignement de l'allemand : les horaires sont élargis, on essaie d'améliorer l'organisation et de développer les méthodes de l'enseignement.

L'injustice que la France a subie par la prise de l'Alsace-Lorraine joue un grand rôle lors de l'éclatement de la Première Guerre mondiale, qui apporte de nouveaux moments de souffrance à ces régions frontalières. Pendant la guerre,

> les militaires tentent de forcer la germanisation de l'Alsace. Des conseils de guerre condamnent des Alsaciens pour avoir utilisé publiquement la langue française considérée comme "un signe extérieur de sentiments francophiles" (Lévy II, 486 ; 488). A l'inverse l'accent allemand des Alsaciens ainsi que leurs noms propres créent des ennuis aux Alsaciens domiciliés en France. (Wolf 1983 : 13)

[30] *Ibid.*
[31] *Cf.* Lévy (1950), II : 145-146.

4) De 1918 à la Deuxième Guerre mondiale

À la fin de la Première Guerre mondiale, suite au traité de Versailles (1919), les territoires occupés par l'Allemagne se retrouvent de nouveau rattachés à la France et leur refrancisation recommence, inspirée par le slogan « Il est chic de parler français. » (Rézeau 2007 : 8) De nombreux ouvrages, écrits pour apprendre aux locuteurs le français correct, sont publiés. Le dialecte continue néanmoins à occuper une place prépondérante.[32]

Mais l'Alsace-Lorraine est loin de retrouver la paix ; une fois de plus elle devient une partie de l'Allemagne entre 1940 et 1944 et subit « une campagne de 'défrancisation' (*Entwelschung*) par les nazis » (Wolf 1983 : 13) brutale :

> Non seulement l'usage du français est proscrit, mais même des mots français qui étaient intégrés à l'alsacien sont considérés comme une infraction et, bien sûr, prénoms et toponymes sont à nouveau germanisés ! « C'est maintenant la déclaration de guerre contre la langue française en Alsace. Les "bonjour, adieu, au revoir" sont maintenant sévèrement interdits, les "Monsieur, Madame, Mademoiselle" également » (M.-J. Bopp, *Ma ville à l'heure allemande*, 2004 [25 avril 1941], 102.) (Rézeau 2007 : 9)

Il va sans dire que ce changement perpétuel et forcé de langue officielle et de langue d'enseignement, aboutit à un mélange de langues chaotique :

> Le style des journaux alsaciens et lorrains de langue allemande est devenu à la fois vieillot et incorrect, il sent la traduction et même la très mauvaise traduction, où le traducteur ne prend même pas toujours la peine de remplacer certains termes français par leur équivalent allemand. Les articles sont ainsi farcis de mots français et souvent de gallicismes patents. […] Si le charabia a atteint un tel degré dans les textes imprimés […], on peut facilement se faire une idée de la corruption qu'a atteinte la langue parlée. (Lévy 1950, II : 241 ; 243)

Dans la vie quotidienne de la population de l'Alsace-Lorraine, le français est de plus en plus réservé aux bourgeois et aux intellectuels, tandis que l'allemand dialectal est parlé dans les couches populaires, avant tout à la campagne.[33]

Il est incontestable qu'une histoire aussi tourmentée constitue un terrain extrêmement riche pour diverses évolutions linguistiques, le plan lexical des langues concernées n'en étant pas exclu. Dans la présente étude

[32] Rézeau (2007) : 8-9.
[33] *Cf.* Lévy (1950), II : 243.

nous allons voir à quel point ces événements se reflètent dans l'étymologie de nos emprunts à l'allemand.

III) ÉTAT DE RECHERCHE

1) Sur la question des emprunts à l'allemand en général

La thématique des emprunts lexicaux à l'allemand par le français semble préoccuper plus les linguistes allemands que français, au moins d'après les résultats de notre recherche des études consacrées à ce thème. Néanmoins, la recherche des deux nations a donné naissance à des ouvrages dignes de consultation lors d'une recherche étymologique dans ce domaine. Nous voulons présenter ici brièvement les ouvrages principaux portant sur cette problématique.

Jusqu'ici, nous avons cité plusieurs fois l'ouvrage d'Henri René Boulan, *Les mots d'origine étrangère en français (1650-1700)*.[34] L'auteur se propose une étude des emprunts lexicaux à différentes langues étrangères durant la période indiquée par le titre même. La partie consacrée aux emprunts à l'allemand contient d'abord un bref résumé du contexte historique dans lequel les emprunts concernés sont attestés pour la première fois. Suit une énumération synoptique de 30 emprunts à l'allemand dont chacun a son étymologie, sa date de première attestation, chaque article étant complété par des références bibliographiques. À la fin, l'auteur donne une classification des mots empruntés suivant des ensembles sémantiques concrets (p. ex. « vie privée », subdivisé en « maison, mobilier », « nourriture, etc. », « vêtements » etc.)[35]

[34] Paris – Amsterdam 1934.
[35] 176-177.

Dietrich Behrens consacre son ouvrage *Über deutsches Sprachgut im Französischen*[36] uniquement aux emprunts à l'allemand et ne se limite pas à une époque restreinte, il apporte donc une étude beaucoup plus complète que Boulan. Il présente les unités lexicales dans le contexte de différents domaines sociaux, de divers métiers et couches culturelles. Par contre, dans la plupart des cas, il ne propose pas d'étymologie détaillée des mots ; le plus souvent il indique seulement le siècle dans lequel l'emprunt s'est opéré et dans ce sens, l'ouvrage a plutôt le caractère d'une liste de mots. Par contre, de nombreuses références bibliographiques sont données dans cet ouvrage, qui mènent parfois à une découverte étymologique précieuse.

Une étude intéressante est la publication assez ancienne de Karl Bergmann, *Die gegenseitigen Beziehungen der deutschen, englischen und französischen Sprache auf lexikologischem Gebiete*[37]. Le livre est divisé en trois parties dont chacune est consacrée à une de ces trois langues et étudie les différents aspects de leurs influences linguistiques réciproques. Or, le thème est très large et la publication succincte, l'analyse de la problématique reste donc quelque peu superficielle, au moins au niveau de l'étymologie des emprunts lexicaux traités.

Paul Lévy, *La langue allemande en France*[38] est une histoire volumineuse des influences de l'allemand sur le français d'une exhaustivité remarquable. Minutieusement structuré selon les différentes époques, cet ouvrage apporte un tableau détaillé des relations franco-allemandes dans tous les domaines. Dans chaque chapitre, l'auteur décrit dans le contexte historique et culturel quels groupes de population allemande exerçaient leur influence sur le lexique français à l'époque donnée, quels étaient les ressentiments généraux de la société envers la langue allemande, ensuite il consacre une partie importante à l'enseignement des langues, aussi qu'à la situation dans quelques régions précises (surtout Alsace, Lorraine et Flandre). À la fin de chaque chapitre, Lévy fait un résumé des mots empruntés, cependant il ne donne aucune information étymologique. Le livre nous a donc beaucoup servi quant à la situation historique de notre corpus de travail, mais

[36] Giessener Beiträge zur Romanischen Philologie, 1. Zusatzheft, Giessen 1923.
[37] Neusprachliche Abhandlungen aus den Gebieten der Phraseologie, Realien, Stilistik und Synonymik unter Berücksichtigung der Etymologie, XVIII. Heft, Dresden – Leipzig 1912.
[38] Tome I : *Des origines à 1830* ; Tome II : *De 1830 à nos jours*, Paris - Lyon 1950.

pour ce qui est de l'actualisation des notices du TLF(i), il ne pouvait pas nous venir en aide.

Parmi les ouvrages plus récents, il faut mentionner Paul Fischer, *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen Wortschatzes*[39] qui, un peu dans le style de l'ouvrage de Dietrich Behrens, observe l'ensemble des 791 emprunts à l'allemand du 19e siècle dans l'optique de différents domaines d'influence sur le plan historico-culturel. Mais à la différence de Behrens, il donne des informations sur l'étymologie des mots traités : chaque unité lexicale est d'abord définie, suivent plusieurs attestations, l'étymologie du mot et finalement des références bibliographiques. L'auteur cite 47 unités lexicales liées à la gastronomie, dont 5 correspondent à notre ensemble de mots choisi. Or, Fischer s'appuie essentiellement sur les affirmations du TLF, du FEW et d'autres dictionnaires, il ne peut donc pas nous aider à apporter des éléments nouveaux dans l'étymologie des mots choisis.

Walburga Sarcher poursuit avec son livre *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*[40] l'œuvre de Paul Fischer. Dans le même style, elle apporte une étude abondante d'environ 1500 emprunts à l'allemand faits au 20e siècle. Dans la catégorie des aliments, elle présente 39 unités lexicales, mais seulement 3 correspondent à notre corpus et leurs attestations ne sont pas autres que celles du TLF.

Il ne faut pas oublier de nommer le *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes (FEW)*[41] de Walther von Wartburg et al., dont les volumes 15, 16 et 17[42] sont consacrés aux mots ayant un étymon germanique. Cette section du FEW « se greffe clairement sur ses travaux personnels (Wartburg 1930 ; 1939)[43] » (Büchi 1996 : 27) et relève d'une complexité extraordinaire. La majorité des éléments de notre corpus est traitée par le FEW et l'étymologie que von

[39] Europäische Hochschulschriften, Série XIII, Französische Sprache und Literatur, vol. 161, Frankfurt am Main – Bern – New York – Paris 1991.
[40] Philologia. Sprachwissenschaftliche Forschungsergebnisse, vol. 46, Hamburg 2001.
[41] 25 volumes, Bâle – Zbinden 1922-2002.
[42] Publiés dans les années 1969, 1959 et 1966.
[43] Il s'agit des travaux suivants : 1930 : « Der Einfluß der germanischen Sprachen auf den französischen Wortschatz », *Archiv für Kulturgeschichte* 20, 309-325. 1939 : « Die burgundischen Wörter im Frankoprovenzalischen », *Zeitschrift für romanische Philologie* 59, 302-307.

Wartburg propose pour ces mots est rarement contestable. Le FEW a sa place dans les notices du TLF(i) et est considéré également par le programme TLF-Étym comme la référence de base. Un renvoi à la notice correspondante du FEW ne manque donc dans aucune notice TLF-Étym.

2) Sur les régionalismes de l'Alsace et de la Lorraine

On dispose d'une grande quantité d'ouvrages pratiques concernant le lexique dialectal des régions de l'Est de la France. Il existe avant tout divers dictionnaires et glossaires des patois particuliers, citons en donc au moins quelques-uns : Léon Zéliqzon, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*[44] ; Jean Lanher - Alain Litaize, *Dictionnaire du français régional de Lorraine*[45] ; Jacqueline Mougin, *Patois de Lorraine*[46] ; Lucien Adam, *Les patois lorrains*[47] ; Henri Labourasse, *Glossaire abrégé du patois de la Meuse notamment de celui des Vouthons*[48] ; Jules-Charles Varlet, *Dictionnaire du patois meusien*[49] ; Rosette Gegout, *Patois des Vosges*[50]. Il serait possible de poursuivre l'énumération des ouvrages de ce genre, or, la plupart d'entre eux, ayant essentiellement la fonction d'une sorte de dictionnaire bilingue, ne peuvent guère rendre service à un étymologiste qui cherche avant tout des attestations précises. Seuls certains de ces glossaires, de date de publication relativement ancienne, ont pu servir en tant que sources primaires, quand nous ne disposions pas d'attestation plus ancienne du mot recherché dans le parler régional en question.

Un autre groupe d'études sur les régionalismes est constitué par les ouvrages didactiques et normatifs, destinés aux interlocuteurs de ces régions de l'Est de la France pour améliorer le niveau de leur français commun. Lothar Wolf fait un inventaire détaillé de ces publications en Alsace, reste

[44] Strasbourg – Oxford 1924.
[45] Paris 1990.
[46] Haroué 2005.
[47] Nancy – Paris 1881.
[48] Nancy 1887.
[49] Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome 14, Verdun 1896.
[50] Haroué 2002.

cependant assez sceptique quant à la valeur historique ou théorique de ces livres.[51]

La publication de Lothar Wolf, *Le français régional d'Alsace. Etude critique des alsacianismes*[52] réexamine soigneusement l'étymologie d'un ensemble non négligeable des régionalismes d'Alsace, malheureusement pas une seule notice traitée ne concerne notre corpus de travail.

L'ouvrage qui, par contre, nous a beaucoup servi est le *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*[53] de Pierre Rézeau, récemment paru. Chaque entrée est clairement définie, les différentes nuances sémantiques sont signalées, les sémantismes sont illustrés de nombreux exemples dûment référencés et n'y manque jamais une liste de premières attestations en français qui, dans plusieurs cas, a remis en cause notre propre recherche.

Une vue très complexe sur l'histoire linguistique des régions concernées par la présente étude est apportée par l'ouvrage volumineux de Paul Lévy, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*[54]. À peu près dans le style de sa publication *La langue allemande en France*[55], l'auteur propose une présentation profonde, détaillée et parfaitement structurée de tous les aspects de l'évolution des dialectes frontaliers en fonction d'événements historiques précis. Sauf en ce qui concerne la situation politique et culturelle, Lévy prête beaucoup d'attention aux frontières linguistiques, à l'enseignement ainsi qu'aux particularités des différents parlers dialectaux dans des départements restreints, voire dans des villes concrètes. Néanmoins, l'auteur ne se concentrant pas sur l'échange linguistique au niveau du lexique, cet ouvrage ne peut donc pas nous aider dans le cadre de la recherche étymologique.

---

[51] *Cf.* Wolf (1983) : 15-21.
[52] Paris 1983.
[53] Strasbourg 2007.
[54] Tome I : *Des origines à la Révolution française* ; Tome II : *De la Révolution française à 1918*. Strasbourg 1929.
[55] *Cf. supra*.

3) Sur les dialectes allemands d'Alsace et de Moselle

Nous avons déjà abordé le fait que le passage des mots allemands en français s'est effectué souvent par l'intermédiaire des parlers germaniques des régions frontalières. Il conviendrait donc d'étudier également l'état actuel de la recherche sur cette question. Or, l'objet de notre travail étant avant tout la langue française et son lexique, et la problématique de l'emprunt à l'allemand étant observée surtout du point de vue du résultat de ce processus, c'est-à-dire du vocabulaire finalement adopté dans le français, nous n'avons pas prêté attention à une étude profonde de la littérature secondaire théorique concernant cette question. De plus, les dialectes allemands de l'Alsace constituent eux-mêmes une thématique riche et complexe et sont le sujet de nombreux travaux linguistiques, notre étude de cette problématique ne pourrait donc être que superficielle.

Nous avons pu constater qu'il existe avant tout un nombre significatif de publications historiques et sociolinguistiques qui portent soit sur la frontière linguistique de ces dialectes, soit sur l'identité, la culture et le sentiment de patriotisme des interlocuteurs alsaciens. Citons p. ex. : Isabelle Reichart, *Origine et histoire linguistique des dialectes alsacien et mosellan ; incidences sociologiques de leurs origines germaniques ; spécificité, particularisme et avenir*[56] ; Stéphane Froeliger, *Etude sociolinguistique des dialectes germaniques en Alsace-Moselle et de leurs implications sur le bilinguisme ; le cas du pays de Sarrebourg*[57] ; François Rosenblatt, *Le dialecte alsacien et l'identité culturelle chez l'adolescent ; enquêtes réalisées au collège de Saint-Amarin (Haut-Rhin), en 1988 et en 1995*[58]. On trouve également des dictionnaires purement pratiques, comme dans le cas des dialectes français : Claude Guizard/Jean Speth, *Dialectionnaire (alsacien, français et allemand). Dreisprachiges Wörterbuch*[59].

De même que pour les régionalismes français, dans le domaine de l'étymologie, il nous était possible de puiser des informations dans des ouvrages déjà existants seulement dans le but de pouvoir attester des étymons

[56] Nancy 1999.
[57] Nancy 1999.
[58] Strasbourg 1996.
[59] Mulhouse 1991.

d'emprunts dans des glossaires dialectaux de date de parution relativement ancienne. Dans ce cas, nous nous sommes souvent servi avant tout de : Ernst Martin/Hans Lienhart, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*[60] et Ferdinand Follmann, *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*[61].

IV) LE TLF(i) ET LE PROGRAMME TLF-Étym

A) Présentation du TLF(i). Les avantages de la version informatisée et les points faibles du TLF(i)

Il est inutile de présenter longuement le ***Trésor de la langue française (TLF)***[62], dirigé par Paul Imbs puis Bernard Quemada, ouvrage unique de la lexicographie française en seize volumes, dont la publication a pris plus deux décennies (1971-1994) et qui constitue « à ce jour le dictionnaire étymologique et historique français le plus complet » (Buchi/Baudinot/Petrequin 2005 : 2).[63]

Le **TLFi** est la version informatisée du TLF, résultat d'un long programme de numérisation achevé en 2001 à ATILF (CNRS / Université Nancy 2).[64] Il s'agit d'une transcription absolument fidèle du texte du TLF.[65]

> Le TLF informatisé se distingue des autres dictionnaires informatisés présents sur le marché par la puissance de recherche qu'il offre aux utilisateurs. Cette puissance résulte d'un traitement hautement élaboré qui a permis de décomposer le texte du TLF en objets élémentaires (définitions, exemples, indicateurs de domaine technique, indicateurs sémantiques, grammaticaux, stylistiques, etc.) et d'analyser les relations hiérarchiques liant ces objets.[66]

---

[60] 2 volumes, Straßburg 1899-1907.
[61] Leipzig 1909.
[62] *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du 19e et du 20e siècle (1789-1960)*, publié sous la dir. de P. Imbs, [puis à partir du t. 8] sous la dir. de B. Quemada, CNRS, InaLF. Paris, Gallimard - Éditions du CNRS, 1971-1994. (16 vols).
[63] *Cf.* Radermacher, R. 2004. *Le Trésor de la Langue Française: une étude historique et lexicographique*. Thèse de Doctorat dactylographiée. Strasbourg: Université Marc Bloch.
[64] Pour la présentation et l'histoire du TLF et du TLFi *cf.* http://www.atilf.fr/.
[65] Voilà pourquoi nous utilisons l'abréviation « TLF(i) ».
[66] *TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé*. [online]. [cit.20/02/2008]. Accessible sur : http://www.atilf.fr/.

Les avantages de la consultation sélective du TLFi ont déjà été abordés mais le TLFi offre encore bien d'autres facilités pour le chercheur : dans le cas du TLFi en ligne, on peut en effet profiter de l'hypernavigation vers d'autres sources informatisées (notamment vers les dictionnaires de l'Académie, Frantext, la Base Historique du Vocabulaire Français etc.). Dans la version CD-ROM du TLFi, il est également possible, par un simple clic sur le bouton « Abrév. et bibliog. », d'obtenir les données bibliographiques précises concernant principaux ouvrages cités, dont les sigles apparaissent dans les notices, ainsi que l'explication des abréviations.

Néanmoins, même un ouvrage aussi remarquable que le TLF(i) présente quelques points faibles, que ce soit un certain désaccord entre le style de rédaction des articles des premiers et des derniers volumes du dictionnaire, diverses imprécisions, confusions ou manques au niveau formel, sémantique ou structurel des notices ou au niveau de la datation, définition et exemples des entrées. Ces petits défauts sont tout à fait compréhensibles : « Si, en plus, nous avons affaire à un dictionnaire de 25.000 pages, paru en l'espace de plus de vingt ans et dont les articles ont pour auteurs un grand nombre de lexicographes, les disparités sont inévitables. » (Hausmann 1994 : 141) C'est justement là ce qui justifie l'existence même du programme TLF-Étym.

B) Le programme TLF-Étym et sa méthodologie

1) Le « trésor dans le Trésor »

Le programme TLF-Étym ne se situe en aucun cas dans la position d'un arbitre suprême, apte à déprécier dans un sens ou dans un autre les qualités du TLF(i) qui, nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, sont incontestables.

Le TLF(i) est remarquable pour son volume extraordinaire et sa complexité, mais aussi pour le fait qu'il

> se situe à la charnière entre la recherche et la vulgarisation. La rubrique étymologique du TLF(i) a en effet une fonction vulgarisatrice : elle synthétise les acquis de la recherche en lexicologie historique, et notamment ceux du FEW, dont elle représente par ailleurs une porte d'entrée privilégiée. Mais cette première mission se double d'une mission appartenant de plein droit à la recherche, puisque les notices historiques du TLF(i) comportent aussi — et comporteront de plus en plus — des étymologies et des datations inédites. Par là, le TLF(i) se distingue du reste de la lexicographie française historique, qui se situe entièrement dans le domaine de la vulgarisation, et dont l'information historique provient – sauf exception tout à fait ponctuelle – exclusivement des notices étymologiques du TLF. (Buchi 2005 : 4)

2) Pourquoi le TLF-Étym ? Les apports par rapport à TLF(i)

Néanmoins, tenant compte du « caractère éminemment progressif de la recherche scientifique » (*Ibid.*), on constate que, de nos jours, les résultats de la recherche effectuée durant la période de rédaction du TLF sont, dans de nombreux cas, perfectibles.

> Il s'ensuit que la conservation, voire la confirmation, de la position centrale du TLF(i) dans le paysage de la recherche internationale en lexicologie historique française dépend de l'aptitude du laboratoire à y répercuter les résultats de la recherche contemporaine. (*Ibid.* : 5)

Il est d'autant plus possible d'actualiser le TLF(i) que de nouveaux horizons s'ouvrent à la lexicographie par l'intermédiaire de l'informatique. La possibilité de consultation de divers corpus, la numérisation des sources et bien sûr celle du TLF lui-même, allège énormément le travail dans le domaine de la lexicographie et facilite la recherche étymologique ainsi que la correction des textes.

C'est la prise en compte de cette possibilité d'amélioration du contenu et de la méthodologie du TLF qui a motivé le lancement du programme TLF-Étym. « Il n'est pas de si petit détail qui ne contribue peu ou prou au progrès des études lexicologiques, et c'est toujours rendre hommage à un dictionnaire que de le lire la loupe à la main. » (Petrequin 2006 : 7) Allons donc voir plus en détail quels sont les apports concrets de TLF-Étym par rapport au TLF(i).

a) Microstructure difficilement décryptable

D'abord, nous pouvons constater au premier coup d'œil que les articles du TLF sont souvent perfectibles tant du point de vue formel qu'au niveau de l'organisation de leur microstructure.

1. Les marqueurs alphanumériques qui différentient plusieurs niveaux d'analyse du lexique « ont beau être en caractères gras, à défaut d'espacement vertical ou de débord […], leur volume est insuffisant pour assurer la mise en relief nécessaire. » (Hausmann 1994 : 142)

De plus, souvent, le lecteur se demande quelle est la hiérarchie et la signification de ces marqueurs. Comparons la façon de délimiter les sémantismes « cépage » et « vin » dans les articles **riesling** et **traminer** :

> **RIESLING**, subst. masc.
> *ŒNOL., VITIC.*
> **A.** — Cépage blanc aux grappes petites et aux grains menus mûrissant tardivement sur les terrains argileux et schisteux de la région du Rhin, d'Alsace et de la Moselle, et qui est cultivé aussi en Autriche, en Suisse et en Amérique.
> […]
> **B.** — Vin blanc très estimé issu de ce cépage.

> **TRAMINER**, subst. masc.
> Cépage blanc cultivé notamment en Alsace; *p. méton.*, vin blanc issu de ce cépage.

Le rapport entre les deux sémantismes est analogue dans les deux notices mais le marquage alphanumérique est complètement différent (plus précisément, dans le cas de **traminer**, il n'y en a pas).

2. « Ensuite, l'emploi des tirets et des puces n'est pas clair. » (Hausmann 1994 : 142) Normalement, le tiret devrait avoir plus d'importance que la puce. Or, cela reste souvent difficile à déterminer. On le verra sur l'exemple de **vermouth** et **kirsch** : dans la notice **vermouth** du TLF(i), on trouve un petit paragraphe particulier introduit par un tiret :

> — *Vermouth(-)cassis.* Vermouth mêlé de sirop de cassis ; *p. méton.*, verre de vermouth(-) cassis.

Dans la notice **kirsch**, on peut lire :

◆*Kirsch fantaisie.* V. *fantaisie* A 2 b ß.

Mais pourquoi le composé *vermouth(-)cassis* mérite un tiret alors que *kirsch fantaisie* seulement une puce ?

3. « L'espace horizontal intratextuel est une calamité. » (Hausmann 1994 : 142) Pour des raisons d'économie de place, les exemples d'emploi des mots définis, les diverses locutions et les citations s'enchaînent à la suite des sources primaires sans aucun marquage graphique, sauf parfois un espace plus grand qui est, dans la majorité des cas, difficilement perceptible. Il arrive donc au lecteur d'hésiter quant à savoir s'il s'agit encore des exemples forgés par l'auteur de la notice ou si a commencé la citation d'un texte littéraire, comme p. ex. dans le cas de **quetsche** :

> *BOT.* Grosse prune oblongue, violet foncé, à chair ocre pourpre. *Eau-de-vie de questche. Pour la fabrication des pruneaux, le choix se portera sur: (...) Quetsche: fruit ovoïde, rose violacé, pruiné (septembre)* (L. LANEUVILLE, *Le Parfait jardinier*, *légumes-fruits-fleurs*, 1930, p. 239). *Les fruits au sirop sont fabriqués avec des produits frais (...), prunes (mirabelles, reines-claudes, quetsches)* (*Industr. conserves*, 1950, p. 13). *Tarte aux quetsches (...); couper les quetsches dénoyautées en quarts et les disposer en cercles concentriques sur la pâte (...). La tarte aux questches peut se déguster tiède ou froide* (M. DOERFLINGER, *Pt rec. de la gastr. alsac.*, 1977, p. 47).

Le programme TLF-Étym s'efforce, dans la mesure du possible, d'unifier le sens des notices, pour autant, il ne se permet pas de modifier essentiellement la structure de la partie synchronique d'un article du TLF si celui-ci ne présente pas de défaut majeur au niveau de l'analyse sémantique du lexème. (Ceci est lié aussi à l'exigence de l'accord entre la numérotation de la partie synchronique et de la partie diachronique, dont il sera question plus tard.[67])

Pour ce qui est de l'usage des tirets et des puces, le TLF-Étym respecte leur hiérarchisation dans la mesure où le sémantisme introduit par un tiret est d'habitude attesté d'une façon plus fréquente et classifié par un marqueur alphanumérique, tandis que celui qui est introduit par une puce est attesté facultativement et ne nécessite pas de marquage spécial.

[67] *Cf.* le point c.

b) Terminologie hétérogène

1. Nous avons déjà évoqué la grande variété des expressions métalinguistiques qui classifient les mots du point de vue étymologique. Le plus souvent, il s'agit des expressions « empr. à l'all. » ou « mot all. », mais dans le texte des notices du TLF(i) qui constituent notre corpus nous avons pu également trouver : « empr. au dial. all. de Lorraine » (**schnick**), « empr. par les pat. de l'Est à l'all. » (**quetsche**), « abrév. de l'all. » (**kirsch**), « à rapprocher peut-être de l'all. » (**quiche**), ou « du terme alsacien équivalent à l'all. » (**frichti**).

2. Dans le TLF(i), des disparités terminologiques existent aussi quand il s'agit de définir le registre de langue ou le domaine de spécialité auquel le mot étudié appartient. Ainsi p. ex. les mots *quiche*, *quenelle* et *rollmops* sont introduits par l'abréviation « GASTR. », le mot *nouille* par « ART CULIN. ».

Le programme TLF-Étym cherche à classifier les unités lexicales à l'aide d'une terminologie claire et univoque. Le système *Xmetal* offre aux rédacteurs la possibilité de choix entre un nombre de classes étymologiques limité, ce qui évite d'introduire dans les notices les disparités que nous venons de décrire.[68]

c) Désaccord entre la partie synchronique et la partie diachronique des notices

Un phénomène répandu dans le TLF(i) est le manque d'harmonisation entre la partie synchronique des notices et la partie intitulée « Étymol. et Hist. ». Dans le cadre de notre corpus, nous avons repéré ce problème dans les notices **nouille, riesling, sylvaner** et **traminer**. Deux exemples suffiront (nous soulignons) :

[68] Pour la présentation d'*Xmetal*, *cf.* Buchi (2005) : 5-6. Pour un exemple de notice balisée, *cf.* l'annexe III (p. 101-102).

NOUILLE, subst. fém.
A. —*ART CULIN.*, le plus souvent *au plur.* Pâtes alimentaires de longueur moyenne, plates ou rondes, et coupées en lanières minces.
[…]
—*P. compar. V's avez pas honte d'moisir là-dedans? où qu'sont vos nerfs? v's êtes comme des nouilles?* (BENJAMIN, *Gaspard,* 1915, p.121).
—*P. anal., fam.* Personne niaise et peu énergique.
[…]
B. —*En appos., ARTS DÉCORATIFS, péj. Style nouille.*
[…]
Étymol. et Hist. 1. 1765 *noudle, nudeln* «pâte alimentaire» (*Encyclop., s.v. noudle*); 1767 *nouilles* (MALOUIN, *Descriptions et détails des arts du meunier, du vermicelier,* vol.1, p.323); **2.** 1931 *style nouille* (MORAND, *1900,* p.235); **3.** 1932 «personne molle et sans énergie» (*Lar. 20e*). Empr. à l'all. *Nudel* «pâte alimentaire» (mil. du XVIe s. ds KLUGE[20]), d'orig. incertaine.

SYLVANER, subst. masc.
ŒNOL. Cépage blanc, portant des grappes simples, serrées, de moyenne grosseur, à grains moyens et sphériques, cultivé en Autriche, en Allemagne, en Suisse et en France (Alsace); vin issu de ce cépage.
[…]
Étymol. et Hist. 1. 1852 *sylvaner* « cépage blanc » (*R. d'Alsace*, t. 3, p. 149); **2.** 1951 « vin blanc produit avec ce cépage » (G. ROUSSEAU, *loc. cit.*). Empr. à l'all. *Silvaner*, de même sens que le français.

Le programme TLF-Étym insiste sur l'accord parfait entre ces deux composantes des notices. Chaque sémantisme présenté sous un marqueur alphanumérique dans la partie synchronique doit trouver son étymologie dans la partie diachronique, bien que pas nécessairement dans le même ordre.[69]

d) Négligences ou confusions sémantiques

1. Nous pouvons nous servir de la citation du début de la notice **sylvaner** qui vient d'être évoquée pour commenter un autre phénomène problématique du TLF(i) : dans de nombreux cas, on observe une négligence dans la distinction des différents sémantismes des unités lexicales traitées. Dans la notice **sylvaner** (de même que pour **traminer**), la délimitation du sens « cépage » et du sens « vin » est faible, voire inexistante. Les deux sens sont mentionnés, mais ne sont pas étudiés séparément, sans parler d'un

[69] « Il arrive que TLF-Étym modifie l'ordre des sémantismes pour la cohérence de l'évolution sémantique. *Cf.* par ex. notice **addition** (C2, C1, A1, B, A2). Par ailleurs, TLF-Étym peut créer des entrées 0., pour ajouter un sens non décrit en synchronie, *cf.* par ex. notice **anil**. » (Gilles Petrequin).

manque complet d'un marquage graphique pertinent qui rendrait la notice plus claire pour le lecteur.

2. La situation est bien pire en ce qui concerne *schnaps*, mot considéré comme monosémique par le TLF(i), et défini comme suit :

> Eau-de-vie de pomme de terre ou de grain, fabriquée surtout dans les pays germaniques ; *p. ext., fam.* ou *région*. (Est), eau-de-vie,

alors que lors de notre recherche, nous avons découvert un autre sens, « petit verre d'eau-de-vie », qui, vu le nombre d'attestations, était apparemment assez courant et existait en français à peu près depuis la même époque que le sens « eau-de-vie ».

Il en découle donc qu'un des objectifs du TLF-Étym est, entre autres, de compléter les sémantismes manquants des mots traités par le TLF et avant tout de les distinguer, définir et organiser clairement.

e) Attestations incomplètes ou manquantes

1. Il va sans dire que si les différents sémantismes ne sont pas toujours clairement distingués dans TLF(i), ils ne sont pas non plus toujours attestés dans la continuité chronologique. D'une façon habituelle on ne trouve dans les notices du TLF(i) que les premières attestations du sens considéré comme principal, les autres nuances sémantiques étant généralement négligées. Voyons p. ex. la notice **vermouth** : Nous y trouvons trois (ou même quatre) significations différentes du mot dans la partie synchronique :

> ➡**VERMOUTH**, subst. masc.
> Apéritif à base de vin blanc dans lequel on a fait macérer diverses plantes aromatiques, amères et toniques.
> […]
> ▬*P. méton.* Verre rempli de vermouth.
> […]
> ▬*Vermouth(-)cassis.* Vermouth mêlé de sirop de cassis; *p. méton.*, verre de vermouth(-) cassis.

Or, seul le sens « apéritif à base de vin blanc » est doté de sa première attestation dans la partie diachronique :

1798 (*Ac.*). Empr. à l'all. *Wermut* « absinthe » (bot.), « vermouth », d'orig. obscure.

2. Un autre problème qu'on rencontre souvent provient des attestations de deuxième main, c'est à dire qui n'ont pas été vérifiées dans le texte source, mais copiées à partir d'un texte secondaire. C'est p. ex. le cas de l'article **frichti** où, dans la partie « Étymol. et Hist. », on trouve la donnée suivante :

1855 « repas d'extra » (ESN.)

D'abord, il faut que le lecteur sache que « ESN. » est le sigle du *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault[70], ce qui n'est pas évident s'il ne possède pas la version CD-ROM du TLFi.[71] Ensuite, il constate qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage de 1855 mais de 1965, l'attestation provient donc d'une autre source, or, celle-ci n'est pas citée par TLF qui n'a pas été capable de retrouver le texte évoqué par Esnault.[72] Le lecteur a donc devant lui une première attestation qui peut, ou bien peut ne pas nécessairement être juste, sans que lui soit donnée la possibilité de vérifier par lui-même.

3. Presque systématiquement, les premières attestations des entrées du TLF(i) manquent de citation (ou de citation suffisamment étendue) du passage du texte source où elles ont été relevées. Trouver un exemple pour illustrer ce phénomène n'est pas difficile ; regardons p. ex. la partie étymologique de la notice **rollmops** :

1923 (*Lar. univ.*). Mot all. « *id.* » (*ca* 1878, KLUGE[20]), dér. de *rollen* « rouler, enrouler », V. WEIGAND.

Le lecteur peut donc difficilement se faire une idée précise sur le contexte et sur l'emploi du mot et ne peut pas non plus vérifier s'il s'agit bien de cette signification.

---

[70] Paris, 1965.

[71] Et même s'il la possède, celle-ci est loin de contenir les données bibliographiques de tous les ouvrages cités… En effet, le caractère quelque peu mystérieux de certains sigles représente un autre problème particulier du TLF(i).

[72] L'attestation est exacte, elle est tirée des *Mémoires d'un zouave devant Sébastopol*, de Félix Maynard, Paris 1855, le passage évoqué étant le suivant : « Je vous l'ai dit, nous avions l'intention de célébrer ce soir-là notre arrivée devant l'ennemi, et de nous préparer par un grand ***frichti*** (repas d'extra) à la bataille du lendemain » (édition de 1855, page 264). On trouve dans le même ouvrage de F. Maynard « la carte de ce *frichti* était digne des zouaves » (*ibid.*, même page) ; « …juste au moment de faire *frichti* » (*ibid.*, page 265), « Le frichti fut triste » (*ibid.*, page 266) ; « je suis passé devant ton frichti sans m'arrêter » (*ibid.*, page 269)

Les notices refondues du TLF-Étym doivent comporter obligatoirement la première attestation bien vérifiée de chaque sémantisme distinct, complétée d'un sigle conventionnel de la source textuelle correspondante (avec volume et page exacte) et de la citation suffisamment large dans laquelle le mot en question est compris.[73]

f) Insuffisance et ancienneté des sources

1. Dans la majorité des cas, on retrouve dans les notices TLF(i) de notre corpus les sigles BEHRENS, BOULAN[74], COLOMB.[75], BRUNOT[76]. Tous ces ouvrages de littérature secondaire ont un trait commun important : la date relativement ancienne de leur parution, par rapport au « caractère éminemment progressif de la recherche scientifique »[77], qui a déjà été mentionné. Il va de soi que durant les décennies qui suivirent la publication de ces ouvrages, la recherche étymologique a évolué et les attestations que donnent ces études sont de nos jours souvent remises en cause.

2. De plus, les sources du TLF(i) sont souvent insuffisantes ou exploitées de manière quelque peu négligente. D'un côté, il est évidemment impossible de mener une recherche trop détaillée sur tous les plans particuliers du lexique ; p. ex. il est inenvisageable de dépouiller les archives régionales pour trouver des attestations inédites des mots d'origine dialectale. Par contre, une partie de la littérature secondaire est trop souvent négligée par le TLF(i) ; notamment divers textes métalinguistiques, comme des dictionnaires bilingues, ou des ouvrages techniques. C'est ainsi qu'il nous a été possible de trouver la première attestation lexicographique de *quetsche* au sens « eau-de-vie » dans le *Dictionnaire de la chimie et de ses applications* de Clément Duval (1959).

---

[73] Pour la siglaison des notices TLF-Étym, *cf.* Buchi (2005) : 6.
[74] Pour les références bibliographiques de Behrens et Boulan *cf. supra*.
[75] Colombani, Georges, *Les Mots d'origine allemande dans la langue française moderne (1500-1952)*. Aix-en-Provence 1952-1953. Cet ouvrage est de nos jours pratiquement inaccessible.
[76] Brunot (1905-1979).
[77] Buchi (2005) : 4.

3. Il est inutile de rappeler ici les possibilités de recherche considérablement élargies grâce à divers corpus informatisés qui étaient indisponibles au temps de la rédaction du TLF. Le programme TLF-Étym invite donc à la reprise des sources exploitées par le TLF, mais surtout à leur élargissement et à l'application de nouveaux résultats de la recherche actuelle dans le domaine de l'étymologie.[78]

C) Principes de la recherche étymologique adoptés par le TLF-Étym

Ces apports ponctuels au TLF(i) que nous venons de présenter sont étroitement liés à trois principes de base de la recherche étymologique que le programme TLF-Étym respecte strictement. Nous allons donc nous efforcer de donner un court résumé de ces piliers de la méthodologie TLF-Étym.[79]

1) Classe étymologique

« L'étymologie d'un lexème détermine la classe étymologique à laquelle il appartient. » (Buchi/Baudinot/Petrequin 2005 : 8) Chaque unité lexicale traitée doit donc obligatoirement être identifiée à une des classes étymologiques précise du lexique français.

En pratique, la majorité des mots qui constituent notre corpus sera, comme nous l'avons déjà dit[80], classée sous le type « transfert lexical : emprunt », éventuellement « transfert lexical : calque ».

La situation sera différente pour les mots dont l'origine est bien étrangère, mais qui ont pris leur forme ou leur signification finale seulement durant leur existence dans la langue française ; p. ex. *vermouth-cassis*, rangé

[78] Pour plus de suggestions aux possibilités de perfection des notices TLF(i), *cf.* Hausmann (1994), Petrequin (2006) et Steinfeld (2006).
[79] Pour la présentation détaillée de la méthodologie, de la terminologie et de la structure des notices TLF-Étym, illustrée de nombreux exemples précis, *cf.* Buchi (2005) ; Buchi/Baudinot/Petrequin (2005) et Buchi (2006).
[80] *Cf.* II. 4.

sous la classe « formation française : composé » ou *kirsch* au sens « eau-de-vie », classifié comme « formation française : apocope ».

2) Étymologie directe

« L'étymologie d'un lexème en énonce l'étymon* direct *(forme [=signifiant]* et *sens [=signifié] !) » (Buchi/Baudinot/Petrequin 2005 : 9) « Les romanistes focalisent leur attention sur l'étape la plus récente (*etimologia prossima*), les étapes antérieures (*etimologia remota*) formant l'objet de l'étymologie indo-européenne. » (*Ibid.*)

Tenant compte de ce principe, on considère donc, p. ex. dans le cas de **frichti**, que l'étymon direct de ce mot est « *fricheti* » du dialecte oïlique lorrain de la Meuse et non pas « *Früe^{h}stück* », mot du dialecte alsacien allemand (qui est l'étymon de « *fricheti* »), ni le mot allemand « *Frühstück* » (sans doute l'étymon originaire de toutes ces variantes dialectales).

En partant du même principe, le programme TLF-Étym ne va pas s'intéresser à l'étymologie du mot allemand « Frühstück », laissant ce travail aux chercheurs spécialisés en étymologie allemande.

Pourtant, on trouve dans l'ensemble de nos notices refondues un certain nombre de cas contenant des informations étymologiques relevant de *l'etimologia remota* ; p. ex. **vermouth** ou **kummel**. Nous avons pu nous permettre cette exception en méthodologie grâce à la collaboration intense de Madame Martina Pitz (université Jean Moulin Lyon III), spécialiste en étymologie germanique et elle-même d'origine allemande, qui a pu effectuer une recherche érudite et fiable sur cette question.

L'intérêt secondaire du programme TLF-Étym pour l'étymologie lointaine se reflète également dans la manière d'attester les mots traités dans la langue française et dans la langue source. Tandis que sur le plan du français, on entreprend parfois des quêtes aventureuses dans de nombreuses sources primaires afin de découvrir des attestations inédites, pour la langue donneuse, on se contente le plus souvent des premières attestations données

par des ouvrages lexicographiques réputés et fiables, dans le cas de l'allemand donc p. ex. les dictionnaires de GRIMM, KLUGE, PAUL, WEIGAND, LEXER etc.

Comme il s'agit des sources lexicographiques où l'entrée est le plus souvent facilement trouvable par l'ordre alphabétique, on renonce à noter le volume et la page exacte. De plus, à la différence de la partie consacrée à l'étymologie française, l'attestation du mot dans la langue source n'est pas illustrée par une citation.

3) Étymologie histoire / étymologie origine

« L'étymologie d'un lexème en retrace l'histoire :

● première (et éventuellement dernière) attestation de ses différents sens ;

● première (et éventuellement dernière) attestation des locutions qui le contiennent. » (Buchi/Baudinot/Petrequin 2005 : 10)

> La notion même d'étymologie est devenue ambiguë. Désormais il y aura deux sortes d'étymologies : d'une part l'étymologie au sens phonétique, traditionnel, au sens du XIXe siècle : *l'étymologie-origine*. D'autre part, l'étymologie au sens sémantique, moderne : *l'étymologie-histoire du mot*. Les travaux de Gilliéron ont ouvert la brèche. Il a déclaré la guerre à l'ancienne conception de l'étymologie en la comparant à la biographie de Balzac qui ne se composerait que de deux phrases : 'Balzac, assis sur les genoux de sa nourrice, était vêtu d'une robe bleue, rayée de rouge. Il écrivit la *Comédie humaine*.'
> L'étymologie au sens moderne, c'est donc la *biographie* du mot. Sa naissance, dont s'occupait exclusivement l'ancienne étymologie, n'en est que le point de départ.[81]

Parmi les unités lexicales qui constituent notre corpus de travail, c'est p. ex. la notice **nouille** qui illustre le mieux cette démarche étymologique moderne : la partie « Étymologie-Histoire » définie et date toutes les évolutions sémantiques du mot, la partie « Étymologie-Origine » présente son étymon même.

[81] Baldinger, Kurt, "L'étymologie hier et aujourd'hui", *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises* 11 (1959), 233-264 (p. 239), in Buchi/Baudinot/Petrequin (2005) : 10.

D) Travail d'équipe

Nous tenons à préciser que la refonte des notices du TLF(i) n'est pas un travail individuel. D'une part, le programme TLF-Étym repose sur un travail collectif mené au sein de l'équipe permanente des rédacteurs du programme TLF-Etym. Ainsi, chaque notice est refondue par un rédacteur principal (le signataire de la notice) et, après que son auteur a apporté les premières modifications, elle est examinée au sein de l'équipe TLF-Étym par les rédacteurs principaux : ***Gilles Petrequin, Nadine Steinfeld, Éva Buchi, Marta Monda Andronache*** (et ***Pascale Baudinot*** qui est responsable de la siglaison). La notice est alors parfois modifiée par le rédacteur principal en fonction des apports de chacun des membres de l'équipe TLF-Étym.

Les autres « actions de recherches » constituant l'équipe « Linguistique historique française et romane » de l'ATILF peuvent être consultées, et apporter des compléments d'information, notamment en matière de datation : l'action « Moyen français et français préclassique » (désormais dirigée par Sylvie Bazin-Tacchella), l'équipe de rédaction du FEW, (dirigée par Jean-Paul Chauveau) et l'équipe « Métalexicographie historique comparative, (dirigée par Isabelle Turcan).

Enfin, la version finale de la notice est envoyée aux collaborateurs extérieurs qui apportent les dernières corrections nécessaires avant sa publication sur le site informatique. Durant notre travail au programme TLF-Étym, nous avons eu l'honneur d'être relue principalement par ***Martina Pitz*** (qui est d'ailleurs co-auteur des notices **vermouth** et **kummel** et a contribué considérablement avant tout au développement de la partie « Origine » de nos notices), ensuite par ***Thomas Städtler*** (DEAF Heidelberg), ***Pierre Rézeau*** (Strasbourg), ***Otto Jänicke*** (Weil am Rhein) et ***Enrico Arcaini*** (Rome).[82]

---

[82] La présentation complète de l'équipe TLF-Étym est accessible sur http://stella.atilf.fr/gsouvay/scripts/TLFETym.exe?CRITERE=ACCUEIL_EQUIPE;MENU=menu_base;OUVRIR_MENU=MENU_BASE;s=s0f1605b0;ISIS=isis_TLFEtym.txt;s=s0f1605b0. Dans la rubrique « Recherches » du site TLF-Étym, il est entre outre possible d'effectuer une recherche sur les rédacteurs et les relecteurs concrets ; *cf.* http://stella.atilf.fr/gsouvay/scripts/TLFETym.exe?LETTRES_ENTREES;MENU=menu_base;OUVRIR_MENU=MENU_ENTREES;s=s0f1605b0;ISIS=isis_TLFEtym.txt;s=s0f1605b0;.

V) NOUVELLES SOURCES EXPLOITEES POUR LA REVISION DES PRESENTES NOTICES

1) Sources livresques et documentaires

Nous avons déjà abordé la nécessité de reprise et d'élargissement des sources lors de la révision des notices du TLF(i). Sur ce plan, le laboratoire ATILF semble être créé pour cette tâche.

a) Sources lexicographiques et ouvrages disponibles à l'ATILF, à la Bibliothèque universitaire Nancy 2 et à la Bibliothèque Municipale Nancy

Lors de notre recherche, nous avons pu profiter des richesses du centre documentaire du laboratoire qui dispose de la majorité des sources dont nous avions besoin pour notre étude étymologique. Sa richesse repose avant tout sur la possession de tous les ouvrages lexicographiques essentiels : les dictionnaires de la langue française comme TREVOUX, BOISTE, *Ac*, LAROUSSE, ROBERT, LITTRE, BESCHERELLE etc., les dictionnaires allemands de GRIMM, KLUGE, WEIGAND, PAUL, LEXER, SCHULZ (et d'autres), les grands dictionnaires étymologiques comme le FEW, REW, GAMILLSCHEG et cela dans de nombreuses éditions différentes.[83]

Le laboratoire ATILF est également très riche en ce qui concerne les sources documentaires spécialisées dans le domaine des variétés régionales du français ; nous avons pu consulter ici plusieurs études et dictionnaires consacrés aux dialectes de l'Alsace et de la Lorraine[84], parmi lesquels avant tout Rézeau (2001) et Rézeau (2007) ; Martin (1899/1907) et Follmann (1909).

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons cherché à élargir la recherche des ouvrages spécialisés : dans le domaine de la gastronomie, nous avons consulté p. ex. Rézeau (1997) ; LAROUSSE MENAGER ; Höfler (1996)

[83] La siglaison des œuvres ici cités correspond dans la plupart des cas à celle des notices TLF-Étym.
[84] *Cf.* chap. III. B.

(même si la consultation de ce dernier n'a pas donné de résultat). Dans le domaine de la littérature métalinguistique, nous avons examiné avant tout des dictionnaires bilingues anciens, tels que Mozin (1840-1842[2] [1811-1813[1]]) et Mozin (1826-1828[2] [1811-1812[1]]) ; *Nouveau dictionnaire françois-allemand et allemand-françois enrichi des expressions nouvellement créées en France* (1803[2] [1801-1802[1]]) ; Schwan (1787-1793) ; Haas (1786) et d'autres encore.

Le riche fonds des textes littéraires et de la documentation secondaire accessible à l'ATILF nous a permis de vérifier les attestations déjà connues ainsi que d'en découvrir d'autres. Sur ce plan, également la Bibliothèque universitaire Nancy 2 et la Bibliothèque municipale de Nancy était à notre disposition (et à travers la possibilité du « prêt inter-universitaire », un nombre considérable d'autres bibliothèques en France et dans d'autres pays).

b) « Dossiers des mots » du TLF

Notre dépouillement de la documentation lexicographique a été énormément facilité grâce aux « dossiers des mots » du TLF disponibles dans les archives de l'ATILF. Il s'agit de la documentation que les rédacteurs du TLF avaient à leur disposition lors de la rédaction de leurs notices. À chaque entrée du TLF correspond un dossier composé de deux parties, synchronique et diachronique. La partie diachronique contient des photocopies des articles concernant le mot étudié qui ont été trouvés dans les sources lexicographiques principales[85], des références bibliographiques à la documentation secondaire et quelques exemples de textes où le mot en question est attesté.[86]

c) DDL

Systématiquement, lors de la refonte des notices, nous avons consulté les DDL (*Datations et documents lexicographiques*) de Bernard Quemada et plusieurs fois, ce fut une source d'antédatations. Les DDL ont une place à part dans le laboratoire ATILF puisqu'ils sont présents aussi sous forme de

[85] Pour la liste des ouvrages dépouillés, *cf.* l'annexe IV, (p. 103).
[86] Dans sa thèse *La definizione nel Trésor de la Langue Française : studio tipologico e metalinguistico.* Verona 2007, Paolo Frassi fait une présentation détaillée des « dossiers des mots ».

« fichiers de datations » qui sont complétés au fur et à mesure par les chercheurs de la maison. En consultant ces « fichiers de datations », nous avons pu p. ex. obtenir un indice précieux pour la notice **quiche,** qui nous a amenée vers une antédatation de 200 ans[87] et qui ne figurait ni dans la version livresque du DDL, ni dans la version informatique (BHVF).

2) Sources informatisées

La connexion permanente sur Internet et donc la possibilité de consulter plusieurs serveurs librement accessibles, ainsi que des corpus à l'accès limité, ouverts uniquement aux chercheurs de l'ATILF ou aux abonnés, a facilité grandement notre recherche.[88]

Lors de l'examen de notre corpus de travail, nous avons dépouillé avant tout la base de *Frantext, Gallica, BHVF, Google Livres, In-extenso,* pour les mots qui auraient pu peut-être attestés plus anciennement, nous avons consulté aussi le *DMF2* et *7FMR*.

Pour l'allemand, nous nous sommes souvent servi de la version informatisée de GRIMM ; ainsi que de LEXER ; MARTIN et d'autres dictionnaires, tous regroupés sur le site de *Wörterbuch-Netz*. Pour la recherche de la documentation secondaire en allemand, quand il s'agissait des revues, le site *DigiZeitschriften* nous a plusieurs fois rendu service.

3) Sources complémentaires

a) Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle

Néanmoins, les sources livresques et informatisées se sont révélées insuffisantes lorsqu'il s'agissait d'attester un mot dans des textes anciens de caractère régional. C'était le cas de *quiche,* mot pour lequel nous avons été conduite à mener une recherche aux Archives départementales de la Meurthe-

[87] *Cf.* VI. A. 2.
[88] Pour les liens des sites qui vont être cités, *cf.* la partie consacrée à la bibliographie.

et-Moselle. C'est la consultation minutieuse d'un certain ensemble d'anciens manuscrits disponibles là-bas qui nous a livré l'attestation désirée.

b) Consultation des spécialistes

Le dépouillement des archives régionales caractérise entre autre le travail de ***Pierre Rézeau*** qui est spécialisé dans la recherche sur les régionalismes[89] et qui est aussi l'auteur du *Dictionnaire des noms de cépages de France*[90] que nous avons consulté lors de la refonte de nos notices **sylvaner, traminer** et **riesling**. Mais ce n'est pas seulement grâce à la recherche dans les dictionnaires de ce spécialiste que nous avons obtenu de nombreuses antédatations importantes par rapport à celles du TLF(i) ; c'est aussi par une correspondance directe avec M. Rézeau et par ses relectures enrichissantes de celui-ci que nous avons pu obtenir des attestations inédites[91].

Dans le domaine de l'étymologie allemande des mots que nous avons étudiés, nous avons eu la chance de pouvoir entrer en contact avec ***Dominik Brückner*** de l'**Institut für deutsche Sprache de Mannheim** qui nous a donné l'attestation décisive de *Wermut* en allemand (pour la notice **vermouth**) et avec ***Maria Besse***, auteur du *Wörterbuch der deutschen Winzersprache*[92], qui nous a livré de la documentation secondaire allemande importante pour l'étude de l'étymologie des trois noms de cépages (et de vins) précédemment cités.

[89] Nous rappelons ici ses ouvrages Rézeau (2007) et Rézeau (2001).
[90] Rézeau (1997).
[91] *Cf.* p. ex. la notice **quetsche**.
[92] Akademie der Wissenschaften und der Literatur Mainz, Kaiserlauten, en cours de parution. *Cf.* http://www.winzersprache.de/.

VI) PROBLEMES PARTICULIERS RENCONTRES LORS DE L'ETUDE DE NOTRE CORPUS ET DURANT LA REDACTION DES NOTICES CORRESPONDANTES[93]

A) Raisons multiples des difficultés de la recherche des premières attestations

1) Nomenclature des spécialistes différente des appellations non officielles : *sylvaner*[94]*, traminer, riesling*

Les dénominations de cépages et de vins *sylvaner*, *traminer* et *riesling* furent les premières que nous avons étudiées. Or, ces notices qui semblaient simples au début, se sont bientôt révélées comme très complexes. Ceci était dû non seulement à la nécessité de séparer la signification « cépage » et « vin » des trois mots, mais aussi à la difficulté de trouver et d'expliquer leurs premières attestations.

Dans un premier temps, la recherche que nous avons pu effectuer à ATILF s'est montrée insuffisante. Pratiquement toutes les attestations françaises qui figurent dans la version définitive des notices ont été finalement empruntées soit à Rézeau (1997), soit à Rézeau (2007), ouvrages résultants de l'étude des textes régionaux et spécialisés, comme il a déjà été dit[95].

Ensuite, en comparant les premières attestations de ces mots dans la langue française et dans la langue allemande, langue source de ces emprunts, nous nous sommes rendu compte que l'écart temporel entre les deux était très important, surtout dans le cas de *traminer* et de *riesling*. *Traminer* est attesté

[93] Pour des citations exactes, données bibliographiques etc. concernant les phénomènes qui seront présentés, *cf.* la version complète des notices dans l'annexe.
[94] Notice cosignée par Mélanie Lang.
[95] *Cf.* III. B. ; V. 3. c.

en allemand depuis le 15e siècle (en tant que nom de « cépage » ainsi que de « vin »), tandis qu'en français, la première attestation textuelle du mot apparaît seulement dans la 1ère moitié du 19e siècle, d'abord dans le sens « vin » en 1834, ensuite dans le sens « cépage » en 1848. Dans le cas de *riesling*, c'est d'abord le sens « cépage » qui est attesté en français (depuis 1750), le sens « vin » apparaît plus tardivement (depuis 1830), mais de même que pour *traminer*, les deux attestations allemandes du mot remontent au 15e siècle.

Tenant compte du fait qu'il s'agit des cépages et des vins de la région d'Alsace, qui est en contact étroit avec l'Allemagne, et que nous avons affaire aux boissons alcoolisées dont la connaissance se répand d'habitude assez rapidement, il nous semblait peu probable que ces mots n'aient pas été pas connus en France avant le 19e siècle.

Après l'étude des textes qui nous ont été signalés par Mme Besse (Hillebrand 1998[12] [1972[1]]), Aeberhard (2005), Steffens (2006)), nous avons découvert une piste qui pouvait peut-être expliquer ce phénomène : les trois dénominations de cépages possèdent un nombre important de (para)synonymes[96] qui pouvaient assez probablement servir d'appellations plus officielles de ces cépages, avant d'être évincés par les dénominations qu'on connaît depuis le 19e siècle, qui apparemment circulaient avant cette époque seulement dans les cercles restreints des viticulteurs.

Dans le cas de *sylvaner*, paradoxalement, on dispose d'attestations plus tardives en allemand (1876 et 1982) qu'en français (1848 et 1921). Néanmoins, il semble que la dénomination de ce cépage dans la langue allemande ait fait le même parcours que celui que nous supposons pour *traminer* et *riesling* en français. Selon Hillebrand (1998[12] [1972[1]] : 76), le cépage a été introduit en Allemagne dès 1665[97], il est donc possible que le mot y ait existé plus anciennement qu'à la fin du 19e (et 20e) siècle.

Il serait sans aucun doute d'un grand intérêt d'étudier les premières attestations des diverses variantes et synonymes des dénominations de ces trois cépages. Cependant, notre étude concernant concrètement les notices

[96] P. ex. *Gentile aromatique* ou *Petracine* pour *riesling* ; *Savagnin rose*, *Fromenteau rouge* pour *traminer ; Silvain vert, Gentil vert* pour *sylvaner*.
[97] « […] dass Alberich Degen, Abt der Zisterzienserabtei Erbach im Steigerwald, die Reben 1665 einführte und anpflanzen ließ. »

sylvaner, **traminer** et **riesling**, nous avons ciblé notre recherche étymologique uniquement sur ces trois dénominations.

2) Recherche aventureuse de la première attestation de *quiche*

Il a déjà été dit à plusieurs reprises que notre recherche de la première datation de *quiche* fut un procédé plus compliqué que dans le cas des autres notices étudiées. La date la plus ancienne que propose le TLF(i) est l'année 1805 (Lionnois 1811) et aucune source secondaire ne donne une antédatation.

Dans les « fichiers de datations » de l'ATILF, nous avons pu trouver une photocopie d'un article de journal, « La quiche lorraine »[98]. L'auteur propose aux lecteurs une recette pour préparer cette spécialité, résume sa brève histoire et donne aussi que quelques indications sur l'origine du mot : « Selon les recherches de l'historien Guy Cabourdin, la plus ancienne mention du mot quiche apparaît en 1605 dans les comptes de l'hôpital Saint-Julien de Nancy. » Hélas, la référence sur le texte concret où G. Cabourdin annonce (et précise) cette trouvaille manquait. Tout de suite, nous nous sommes aperçue, en consultant le catalogue de la BU Nancy 2, que les ouvrages de cet historien portant sur l'histoire de la Lorraine étaient nombreux. Nous nous sommes malgré tout lancée dans le dépouillement des publications de Guy Cabourdin pour trouver enfin, dans *Terre et hommes du milieu du XVIe siècle à la guerre de Trente ans*[99] une note en bas de page qui disait : « "Quiche" apparaît dans les comptes de l'hôpital Saint-Julien de Nancy en mars 1605 [...] MM, I E 42, mars 1605. »[100] Il restait à visiter les Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, où ce document repose (bien que déjà sous une cote nouvelle), et à feuilleter un fascicule manuscrit sans pagination, intitulé *Hôpital Saint-Julien de Nancy : comptes et P.J.*, pour pouvoir décrypter enfin, dans la partie « Quaterne de la recepte et despence pour l'hospital Sainct Julien à Nancy pour l anno 1605 », la phrase suivante : « Pour quiches et eschaudes trois gros ».

[98] Guillaume Crouzet, Le Monde, 12 avril 2000, 24.
[99] Cabourdin (1974).
[100] 1141, 4).

La quête de cette première attestation a donc été longue et compliquée, mais elle nous a permis d'antédater *quiche* de 200 ans.

B) Étymologie hésitante : vermouth[101]

La notice **vermouth** a subi de nombreux changements avant d'être publiée dans sa version finale sur le site du TLF-Étym et il est fort possible que même aujourd'hui, ce ne soit pas sa version définitive que l'on ait devant nous (pour citer une fois de plus « le caractère éminemment progressif de la recherche scientifique »). L'étymologie de ce mot est loin d'être parfaitement claire.

En cherchant l'origine de cet emprunt dans la langue source, tout d'abord, nous avons remarqué la multitude de significations du mot *Wermut* en allemand : en consultant les grands dictionnaires allemands comme ceux de GRIMM, KLUGE, WEIGAND etc., nous avons pu constater que ce mot était d'abord, en vieux haut allemand, une dénomination de la plante *artemisia absinthium*, puis d'une boisson médicinale tirée de cette plante.[102] Plus tard, de nombreux composés de type *Wermutsaft, Wermutsirup, Wermutwasser, Wermutlikör, Wermut(s)trank, Wermutbier* (boissons préparées à partir de l'essence de l'*artemisia absinthium* ou obtenues par un mélange des deux composantes)[103] ont été créés, parmi lesquels *Wermutwein* (attesté depuis 1472[104]), boisson correspondante à peu près au *vermouth* que connaît la langue française, qui était l'objet de notre étude.

Pour la forme abrégée *Wermut* (de même sens que *Wermutwein*) en allemand, nous avons trouvé seulement l'attestation de 1820[105] et nous étions donc tentée de supposer qu'il s'agissait peut-être d'un réemprunt au

[101] Notice cosignée par Martina Pitz.
[102] Nous laissons ici de côté le sens métaphorique du mot, employé avant tout dans le langage littéraire, signifiant « amertume ».
[103] *Cf.* GRIMM.
[104] *Ibid.*
[105] *Ibid.*

français.[106] Cette hypothèse a été niée à l'aide de Dominik Brückner (IDS Mannheim) qui nous a livré une attestation textuelle allemande de 1783[107].

Or, une incertitude éliminée, une autre a surgi : en suivant la piste indiquée par Mme Pitz, nous avons été conduite à vérifier que le mot *vermut* était déjà attesté en italien depuis 1773, où la boisson qu'il désignait était couramment servie en apéritif, d'après une coutume piémontaise. « Il ne semble donc pas impossible que le mot français soit emprunté à un germanisme italien » (Martina Pitz). Grâce à la recherche plus détaillée de Mme Pitz (que nous allons citer), il est même possible que

> après qu'on a inventé l'apéritif à Turin en s'inspirant de la boisson médicinale allemande dont on a repris le nom, en l'orthographiant d'abord avec <u> en italien, la nouvelle boisson s'est fait connaître en France par le biais de la maison de Savoie, le mot a été emprunté en français et orthographié <ou>, puis les Français ont commencé à produire des boissons similaires mais un peu plus sucrées que les boissons italiennes. Ces boissons françaises ont ensuite été connues en Italie, ce qui devrait donner en italien, à un moment donné, des attestations avec <ou> pour les vermouths français et avec <u> pour les vermouths produits en Italie ...

Bien que cette hypothèse semble très probable, tenant compte de toutes les nuances possibles de l'étymologie de ce mot et sachant qu'une remise en cause définitive de l'étymologie actuelle demanderait une recherche profonde et une vérification minutieuse, nous avons, tant que nous n'avons pas de preuve incontestable, gardé l'étymologie « emprunt à l'allemand » en première position.

C) Boisson de l´Europe de l´Est, mot allemand : *kummel*[108]

En étudiant l´étymologie du mot *kummel*, dénomination d'une liqueur, nous nous sommes rendu compte de l´ambiguïté de l´origine de ce mot. Il n´était pas difficile d´en trouver l´étymon direct : le mot allemand *Kümmel,*

[106] C'est d'ailleurs l'hypothèse de GRIMM et PAUL.
[107] Nicolai (1783—1796) : 244. Le mot apparaît dans le contexte d'une description de nouvelles salles de danse construites à Vienne et il est question du « véritable vermouth hongrois » (« ächter ungarischer Wermuth »). S'agirait-il donc d'une boisson d'origine autrichienne ou hongroise ?
[108] Notice cosignée par Martina Pitz.

désignant d´abord l´épice *cumin*[109] et ensuite dénommant aussi depuis 1798 et par apocope de *Kümmelbranntwein*, la liqueur considérée comme fabriquée à partir de la plante, le terme allemand étant attesté bien avant le mot français *kummel*.

Or, nous avons pu constater que, dans la totalité des premières attestations qui étaient à notre disposition, il était question d´une boisson d´origine russe ou de l´Europe de l´Est. Voici deux attestations dans ce contexte, qui figurent dans notre notice (nous soulignons) :

> Attesté depuis 1857 [en Russie] (CONSIDERANT, *Russie*, volume 2, page 111, *in* DDL 16 : on apporte d'abord, pour aiguiser l'appétit, du caviar, du fromage et des harengs frais, que l'on assaisonne d'un coup de **kummel**, espèce de liqueur aromatisée d'un goût assez peu séduisant).[110]
>
> [...]
>
> Première attestation dans la lexicographie : 1890 (LAROUSSE[1], *Supplement*[2] : KUMMEL s. m. (ku-mel — nom allemand du cumin). Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin : *Le meilleur* KUMMEL *est fabriqué à Riga*).

Comment expliquer que ce mot, dont l´étymon semble avoir des traits allemands caractéristiques, qui a été emprunté presque sans modification à l´allemand et qui est une apocope de *Kümmelbranntwein*, comme *Wermut* est issu de *Wermutwein* et *Kirsch* de *Kirsch(brannt)wein,* comment expliquer donc que ce mot allemand puisse désigner une boisson vraisemblablement d'origine russe ? Nous avons cherché des liens entre l´allemand et le russe dans la documentation secondaire des deux langues, mais nous n´avons pas trouvé d´explication à ce phénomène.

[109] D´après la majorité des sources secondaires, *kummel* est aromatisé à cette épice. Cependant, la recherche de Mme Pitz a prouvé que cette définition est inexacte parce que la liqueur n´est pas aromatisée au *cumin* mais au *carvi*.
[110] Considérant (1857). Il s´agit de l´ouvrage intitulé *La Russie en 1856. Souvenirs de voyage.*

D) Dialecte comme zone de passage

1) Nuancement de l´étymologie du TLF(i) : *frichti, nouille, quenelle, quiche, quetsche*

Dans de nombreux cas, l´étymologie des mots d´origine allemande que propose le TLF(i) est inexacte. Certes, toutes les unités lexicales qui constituent notre corpus sont issues de cette langue germanique mais les mots allemands originels ne sont pas les étymons directs des mots français. Nous avons pu mettre en évidence que l´emprunt de ces dénominations s´est effectué par l´intermédiaire des dialectes frontaliers de l´Alsace, de la Lorraine et éventuellement d´autres régions voisines de l´Allemagne.

Frichti

L´étymologie de *frichti* que donne le TLF(i) est vague : « Du terme alsacien équivalent à l´all. *Frühstück* ». Cependant, avant d´être emprunté par le français standard et de donner *frichti* (attesté depuis 1855), ce mot est d´abord passé par le dialecte alsacien allemand (*Früe^{h}stück*, attesté depuis 1907 seulement) et ensuite par le dialecte oïlique lorrain de la Meuse (*fricheti,* attesté depuis 1834).[111]

Nouille

L´étymologie de *nouille* est encore moins évidente que celle de *frichti*. Le TLF(i) a raison de dire qu´à l´origine de ce lexème français se trouve le mot allemand *Nudel* (pl. *Nudeln*). Les emprunts *noudles* ou *nudeln,* très fidèles à la forme allemande, sont attestés en français depuis 1765 et sont restés dans le lexique français jusqu´au début du 20e siècle[112].

Néanmoins, le lecteur se demande comment s´est opérée l´évolution phonétique de *noudle/nudeln* vers *nouille* (attesté depuis 1767). En consultant divers dictionnaires et glossaires des dialectes de l´Est de la France, nous avons découvert des formes intermédiaires du mot *nouille* : Rézeau (2007)

[111] *Cf.* aussi IV. C. 2.
[112] Surtout en Alsace ; *cf.* Rézeau (2007) *s.v. nouille*.

cite la variante « *noules* » en français d'Alsace, Haillant (1885) donne la variante « *nouyes* » du patois vosgien. Le FEW mentionne encore d´autres formes du mot dans d´autres dialectes frontaliers.

L´hypothèse que nous avons formulée que *nouille* soit un « emprunt au dialecte oïlique oriental (lorrain, champenois, franc-comtois) » est d´ailleurs soutenue par l´étude d´Otto Jänicke qui parle d´une évolution phonétique [dl] > [gl] > [ʎ], courante au 18e siècle dans les dialectes de l´Est de la France.[113]

Quenelle

Pour le mot *quenelle*, que le TLF(i) considère également comme un emprunt direct à l´allemand, nous ne disposons pas d´attestation suffisamment ancienne dans un texte régional pour pouvoir prouver le passage du mot par les dialectes oïliques de l´Est de la France.[114] Nous ne présentons donc qu´une hypothèse dans l´état actuel des connaissances.

Néanmoins, tenant compte du nombre de variétés de cet aliment connues en Alsace et de la multitude des dénominations que donne Pierre Rézeau dans son *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*[115] en français régional d´Alsace (« quenelle à la/de moelle, de potage, de fromage blanc, de pomme de terre, de semoule »[116] etc.) ainsi qu´en allemand (p. ex. « Markknödel, Leberknödel, Grießknödel »[117]), il est possible d´affirmer avec une grande certitude que cet emprunt du français central s´est opéré également par l´intermédiaire de ces parlers frontaliers.

Quiche

Le lexème *quiche* est présenté dans le TLF(i) comme un « mot d´orig. inc., à rapprocher peut-être de l´all. *Kuchen* ». Vu la nature de l´aliment que cette dénomination désigne et compte tenu de la manière dont les Français

[113] « Fr. *noudle*[…] verdankt seine perfekt französierte Form wahrscheinlich ostfranzösischen Mundarten, wo *[nudlə]* an der dort üblichen Entwicklung von *[gl]* > *[ʎ]* teilgenommen hat. » (Jänicke 1987 : 337)
[114] Le mot est attesté en français général déjà depuis 1750.
[115] Rézeau (2007) *s.v. quenelle*.
[116] *Ibid*. : 452-457.
[117] *Ibid*. : 457.

prononcent l´allemand, l´étymon *Kuchen* nous semble probable. Or là, une fois de plus, il n´est pas question dans TLF(i) de l´étymon direct du mot français *quiche*.

Celui-ci est à chercher dans le dialecte oïlique lorrain : le mot *quiche* est attesté dans un texte dialectal depuis 1853 seulement (dans les *Poésies populaires de la Lorraine* de l´abbé Marchal), mais on le rencontre néanmoins dans le français régional de Lorraine déjà depuis 1605, dans les *Comptes de l'Hôpital Saint-Julien de Nancy,* qui ont déjà été évoqués.[118]

Quetsche au sens de « sorte de prune »

Dans le cas de *quetsche* au sens de « sorte de prune », le TLF(i) propose déjà une étymologie plus détaillée : « empr. par les pat. de l´Est à l´all. *Quetsche*, var. région. de *Zwetschge* "prune" ; le mot est relevé plus anciennement comme terme pat. : 1775 *quoetches, coitches* [...], 1777 *couetches* [...], 1822 *quouètche* [...] ».

Le fait que cette première attestation dialectale du mot se trouve concrètement dans un glossaire du dialecte lorrain, faisant partie de l´*Essai sur le patois lorrain* (Oberlin 1775 : 252), nous a permis de préciser l´origine de *quetsche* 1. comme également un « emprunt au dialecte oïlique lorrain ».

2) Sens de l´emprunt discutable : *schnick, kirsch, quetsche*

Lors de notre recherche, nous avions souvent affaire à des mots évidemment empruntés aux dialectes de l´Est de la France mais qui, paradoxalement, étaient attestés plus tôt en français général que dans le dialecte dont ils sont issus. Même si ce phénomène peut perturber le lecteur, il n´est pas si exceptionnel et illogique qu´il semble être puisque les textes régionaux sont d´habitude plus rares et moins disponibles et la documentation secondaire portant sur les variétés régionales du français est plus restreinte que celle consacrée au français général.

[118] *Cf.* VI. A. 2.

Or, lors de notre étude, nous avons relevé trois mots qui incitent à se poser la question du sens dans lequel ils ont été empruntés : était-ce vraiment le français qui a adopté ces mots depuis la langue allemande ? Ou bien était-ce au contraire l´allemand qui a réemprunté ces mots au français?

Schnick

Ce mot issu de l´argot militaire[119], attesté en français depuis 1795 et désignant une « (mauvaise) eau-de-vie », est attesté en allemand depuis le début du 19e siècle seulement, au sens de « mouvement rapide ». La signification française du mot (« mauvais alcool ») n'est attestée en allemand que depuis 1897 et se rencontre uniquement dans les dialectes frontaliers de l´Ouest de l´Allemagne. Ce n´est pas une situation atypique dans le domaine des emprunts lexicaux de ce genre.

En revanche, il faut noter certains aspects spécifiques de la formation des termes du langage populaire au 19e siècle que souligne Otto Jänicke (1997: 87-89). Selon Jänicke, le lexique du langage populaire ou argotique est inspiré entre autres par des langues étrangères. Cependant, dans de nombreux cas, des néologismes, qui ressemblent parfaitement à ces mots étrangers au niveau formel, sont créés dans le langage argotique et sont souvent considérés comme emprunts, mais cette impression est fausse.

Concrètement, dans le français populaire du 19e et du début du 20e siècle régnait la croyance selon laquelle la substitution de /s-/ par /ʃ-/ donnait aux mots plus d´expressivité[120], ainsi que les mots commençant par /ʃ + consonne/[121]. Il existe donc des mots comme *chleu, schnick, schnouff, schnock, chtard, chtibe(s), chtouille, schproum* etc.[122], qu´on est tenté de prendre globalement pour des emprunts à l´allemand, or, ils ne le sont pas tous. Une des raisons de cette confusion est aussi le fait que de nombreux

[119] Il en sera question dans le chapitre suivant.
[120] « […] vor allem die Ersetzung des /s-/ durch /ʃ-/ haben dazu beigetragen, dass /ʃlɛge/ gegenüber /sɛgle/ denselben Begriff mit mehr Expressivität ausdrückt. » (Jänicke 1997: 88).
[121] « […] dass der Nexus /ʃ +Kons./ im Verlaufe des 19. Jahrhunderts im Substandard Fuβ gefasst hat und hier als besonders expressiv empfunden worden ist. » (Jänicke 1997: 89).
[122] *Ibid*.

mots, connus d´abord uniquement sous leur forme orale, ont été transcris fautivement d´après le modèle graphique allemand.[123] [124]

« Il n´est donc pas impossible que l´emprunt du mot *schnick* entre les parlers français de l´Est et les dialectes allemands avoisinants se soit opéré dans l´autre sens. Ceci pourrait expliquer l´attestation tardive du mot en allemand. »[125]

<u>*Kirsch*</u>

Dans le cas de *kirsch*, il est incontestable que la forme ancienne du mot, *kirsch(-)wasser,* est un emprunt à l´allemand. D´abord, il s´agit d´un composé dont la nature allemande est évidente, ensuite, le mot est attesté en allemand déjà depuis la fin du 16e siècle (sous la forme *Kirschenwasser*), tandis qu´en français, il apparaît dans la langue écrite depuis 1775 seulement.

Il semble logique que la forme abrégée *kirsch* soit également empruntée à la langue allemande, d´autant plus qu´en allemand, il existe plusieurs composés avec *kirsch-* qui pourraient théoriquement donner la base de cette apocope : *Kirschwasser, Kirschgeist, Kirsch(brannt)wein*. Cependant, *Kirsch* au sens de « eau-de-vie » y est attesté plus tardivement qu´en français ; depuis 1860 seulement. Il existe donc une éventualité qu´il s´agisse encore d´un réemprunt au français.

Le fait qu´en allemand contemporain, on connaît deux mots quasiment identiques mais de genre différent, *die Kirsche* (cerise) et *der Kirsch* (eau-de-vie de cerises), rend notre hypothèse, que la formation de ce mot allemand ait subi une influence du français, encore plus probable.

---

[123] « Die vielfach verwendeten Graphien mit *sch- (schelinguer, schlinguer)*, die auch bei anderen volkssprachlichen Bezeichnungen anzutreffen sind, stehen sicher unter dem Einfluss des Deutschen, bzw. von Wörtern, die aus dem Deutschen entlehnt worden sind (*schlague, schloff,* […]), sprechen aber keineswegs in jedem einzelnen Falle für Herkunft des Wortes aus dem Deutschen. Da die Verschriftung des Substandards in der Regel von Gebildeten oder gar sprachegschichtlich Gebildeten vorgenommen worden ist, haben diese Wörter auf /ʃ +Kons./ auf Grund einzelner tatsächlich aus dem Deutschen stammender Wörter […] automatisch mit dem Deutschen in Verbindung gebracht, was die Graphierung mit *sch-* zur Folge hatte. » (Jänicke 1997: 89).

[124] À l´époque de la rédaction de l´article cité, M. Jänicke considérait encore *schnick* comme un vrai emprunt à l´allemand, or, aujourd´hui il attache ce mot plutôt à l´ensemble des lexèmes français avec la graphie pseudoallemande. (Communication personnelle du 25/01/2008).

[125] *Cf.* la notice refondue.

Quetsche au sens de « eau-de-vie »

Au niveau formel, *quetsche / quetsche-wasser* est parfaitement analogique à *kirsch / kirsch(-)wasser,* mais la situation est encore plus compliquée que dans le cas précédent : le composé *Quetschenwasser* est attesté d´abord en allemand (depuis 1777[126]) et seulement après en français (sous la forme *koetschwasser*, depuis 1828[127]). Il est donc évident que ce composé français est une adaptation du composé allemand.

Mais dans laquelle des deux langues s´est opérée l´apocope ? Était-ce en français, où *quetsche* au sens de « eau-de-vie » est attestée depuis 1886, ou en allemand, où ce mot de même sens est attesté depuis 1906 ? Deux arguments nous amènent à constater que très probablement, aucune des deux possibilités n´est juste :

En français, le composé *quetsche-wasser* n´est attesté que dans quelques sources lexicographiques ; p. ex. dans le dictionnaire bilingue franco-allemand de Mozin[128] ou dans LITTRE (en 1869). Une attestation textuelle manque, ce qui permet d´affirmer que le mot *quetsche-wasser* n´a pas connu une adaptation parfaite dans la langue française courante. L´hypothèse que ce composé ait subi une apocope lors de son existence dans le lexique français est donc improbable.

En allemand, la forme abrégée *Quetsche* est attestée, comme dans le cas de *schnick*, uniquement dans les dialectes frontaliers, concrètement dans celui du Luxembourg et de la Lorraine. L´allemand général contemporain ne connaît pas non plus *Quetsche* au sens de « eau-de-vie », seuls les composés *Zwetschgenwasser, Zwetschgenschnaps*, éventuellement *Zwetschgengeist* sont possibles.[129]

Tenant compte de ces deux constats, nous étions donc conduite à classifier le sens 2. de *quetsche* comme « formation française : issu par évolution sémantique du substantif *quetsche* (ci-dessus 1.). »

---

[126] GRIMM *s.v. Quetsche*.
[127] Mozin [1811-1812] 1826-1828.
[128] *Cf.* note précédente.
[129] Résultat d´une communication personelle avec Thomas Städtler (03/03/2008).

E) Jargon militaire, expressions argotiques ou familières : *schnick, schnaps, frichti*

C´est dans la période comprise entre 1789 et 1870[130], période de tournants politiques importants, qu´apparaissent en français de nouvelles expressions issues du contact intense avec la langue allemande, qui est dû notamment à la forte présence des troupes militaires germanophones en France ainsi que de l´armée française en Allemagne.

> Toutes les circonstances étaient réunies pour que se créât un parler militaire ayant son caractère propre. Il a certainement existé, et il était probablement bien fourni. [...] Malheureusement nous connaissons mal ce parler. Personne, à l´époque, n´en a fait l´inventaire, et la plupart de ceux qui auraient pu en offrir le tableau à la curiosité ne sont pas revenus [...]. Pendant leur service un petit nombre de soldats seulement correspondaient personnellement avec leurs familles : beaucoup faisaient écrire, et souvent le camarade plus instruit qui prêtait sa plume habillait le langage de celui auquel il servait de secrétaire. Quant aux Mémoires des chefs, ils sont en beau style, et ne citent qu´accidentellement une expression de la troupe. [...] Enfin beaucoup de récits ont été rédigés tardivement. (Brunot 1905-1979, IX, 2 : 990-991)

Néanmoins, notre corpus restreint contient trois mots liés au contexte militaire de l´époque.

Schnick

La totalité des premières attestations de *schnick* apparaît dans un contexte militaire, dont la toute première que nous avons pu trouver est de 1795. Même les attestations lexicographiques soulignent l´appartenance de ce terme exclusivement au domaine du jargon militaire.[131] Une attestation dans un contexte non marqué n´est pas facile à trouver, nous en avons identifié une presque cent ans plus tard par rapport à la première attestation absolue ; en 1877.

Nous avons déjà constaté qu´en allemand, le mot *Schnick* est attesté uniquement dans les dialectes germaniques frontaliers. Walther von Wartburg commente les circonstances probables de l´adoption du mot en français comme suit :

> Le mot allemand *schnick* vit dans les dialectes germaniques de l´Alsace, de la Lorraine et de la Moselle. C´est probablement là qu´il a été adopté avant tout par les soldats français et

[130] *Cf.* chapitre II. C. 2.
[131] *Cf.* l´attestation lexicographique de 1834 (BOISTE[8]) dans notre notice refondue.

ramené en France centrale. La première attestation est liée aux réalités allemandes : *Leur boisson est de la bonne biere et du chenik.*[132]

Cependant, il ne faut pas négliger l´hypothèse de Jänicke[133] qui n´exclut pas l´éventualité qu´on ait affaire à une formation française, inspirée par l´allemand seulement au niveau formel. Ce phénomène ne serait pas étonnant vu la haine des Français envers « la langue de l´ennemi » qui régnait à l´époque. La langue allemande devenait souvent le sujet des plaisanteries et des imitations ironiques.

Schnaps

Dans le cas de *schnaps*, emprunt issu à l´origine du verbe allemand *schnappen* (« happer, aspirer ») et qui signifiait d´abord « gorgé, petite quantité d´alcool » [TLF(i)][134], l´appartenance du mot au jargon militaire est moins flagrante que celle de *schnick*. Seule l'une de nos premières attestations se trouve dans un contexte clairement classable comme militaire : l´attestation du sens « eau-de-vie », relevée dans les *Mémoires du sergent Bourgogne* (1812/1813).

Néanmoins, dans la documentation secondaire, *schnick* et *schnaps* sont souvent traités comme deux variantes dénommant une eau-de-vie quelconque, aussi les dates de leurs premières attestations sont assez proches, et Ferdinand Brunot commente les deux lexèmes comme suit : « "Schnick", "schnaps", s´ils ne sont pas antérieurs, ont été sans doute adoptés lorsque nos armées ont vécu en terre allemande. De toutes façons, le séjour qu´elles y firent contribua à généraliser ces mots. » (Brunot 1905-1979, IX, 2 : 995).

Par contre, *schnaps* montre d´autres traits caractéristiques importants : une marque diatopique forte et l´appartenance au registre de langue populaire.

---

[132] « D. *schnick* lebt im els. lothrd. moselfränk. Es ist von da wohl hauptsächlich durch die französischen soldaten aufgenommen und nach dem inneren Frankreich gebracht worden. Der älteste beleg bezieht sich auf deutsche verhältnisse : *Leur boisson est de la bonne bière et du chenik.* » (FEW 17, 47b)

[133] *Cf.* VI. D. 2.

[134] D´ici proviennent sans aucun doute les deux significations « eau-de-vie » et « petit verre d´ eau-de-vie » en allemand ainsi qu´en français, dont la chronologie est néanmoins difficile à déterminer, vu la proximité de leurs premières attestations.

Dans la plupart des attestations qui figurent dans notre notice refondue, soit le mot apparaît dans un contexte allemand[135], soit sa nature allemande est marquée par des moyens graphiques[136], éventuellement soulignée explicitement[137].

Le caractère familier du mot est évident dans sa première attestation (en 1810) au sens de « petit verre d´eau-de-vie », mais le discours d´une adolescente dans lequel le mot se trouve est malheureusement presque incompréhensible. Le langage populaire est évoqué également dans l´article de LAROUSSE, cette fois en parlant de *schnaps* au sens « eau-de-vie » : « Mot allemand, qu´on emploie quelquefois en français par plaisanterie. »

Frichti

En français général, *frichti* est d´abord attesté dans un contexte militaire (depuis 1855, dans les *Souvenirs d´un zouave devant Sébastopol* de F. Maynard) et est considéré comme un terme réservé à l´argot des troupiers également par des sources lexicographiques[138]. Néanmoins, très rapidement (depuis 1859), on constate la pénétration de cette expression aussi dans le langage familier.[139]

Ferdinand Brunot n´est pas absolument affirmatif quant à la provenance du mot de l´argot militaire :

> On est, à vrai dire, assez embarrassé au sujet de la voie de pénétration qu´ont suivie plusieurs de ces mots, car ils se disaient dans nos propres provinces, tels "frichti" ou "crompire" ; ils ont pu se répandre, sans que les régiments étrangers y fussent pour rien. (Brunot 1905-1979, IX, 2 : 986)

Il est vrai que la première attestation française absolue du mot que nous avons trouvée (1834) ne contient aucune mention du contexte militaire : il s´agit du *Vocabulaire des mots patois en usage dans le département de la Meuse* où, dans une sorte de glossaire, on peut lire : « *Fricheti*, s. gala, festin. R. *Frigere*, lat. fricasser. » (443)

Or, lors de notre étude de l´étymologie de ce mot, les attestations incontestablement liées au milieu des soldats étaient majoritaires. Von

[135] *Cf.* 0. Boufflers (1810) ; 1. Stendhal (1807).
[136] *Cf. ibid.* et 1. Bourgogne (1812/1813).
[137] *Cf.* 1. LAROUSSE.
[138] *Cf.* LAROUSSE[1] SUPPLEMENT[2].
[139] *Cf.* 2.

Wartburg, qui d´ailleurs prend *frichti* pour un « emprunt direct à l´allemand *frühstück* », considère que « les intermédiaires furent probablement les Alsaciens qui servirent dans l´armée française comme soldats et sous-officiers. Le mot fut ensuite particulièrement courant aussi dans l´argot des casernes, avant son adoption dans la langue générale. L´emprunt à l´alsacien est à supposer avant tout à cause du changement du *ü* allemand en *i*. »[140]

Cependant, notre recherche nous a conduite à constater que la première attestation de 1834 appartient au domaine du dialecte oïlique lorrain de la Meuse. De toutes façons, nous avons donc affaire à une étape intermédiaire entre le français et le dialecte alsacien germanique.[141]

[140] « Die formen unter 1 sind direkte entlehnungen aus d. *frühstück* ; sie sind etwa von der mitte des 19. jhs. an bezeugt. Vermittler waren wohl die Elsässer, welche als soldaten und unteroffiziere im französischen heer dienten. Das wort hatte denn auch besonders in der kasernensprache kurs, bevor es allgemein gebräuchlich wurde. Auf etlehnung aus dem els. weist vor allem die wiedergabe des deutschen *ü* als *i*. » (FEW 15, 182a)
[141] *Cf.* la partie Origine de la notice.

VII) LES APPORTS DE LA PRESENTE RECHERCHE

La recherche que nous avons menée nous a permis d´améliorer de nombreuses datations des lexèmes choisis et cela, non seulement dans le domaine du français mais également dans celui de l´allemand, de donner des précisions sur l´histoire des mots étudiés et d´introduire des informations étymologiques inédites dans les notices concernées. Voici un bref aperçu des résultats de notre étude.

A) Nouvelles datations

1) Premières attestations en français

a) Antédatations

1. *quetsche* : 1869 > 1748 (« sorte de prune ») ; 1929 > 1886 (« eau-de-vie »)
2. *quiche* : 1805 > 1605
3. *riesling* : 1832 > *ca* 1750 (« cépage ») ; 1926 (1852) > 1830 (« vin »)
4. *sylvaner* : 1852 > 1848 (« cépage ») ; 1951 > 1921 (« vin »)
5. *traminer* : 1867 > 1848 (« cépage ») ; 1962 > 1834 (« vin »)
6. *vermouth* : 1798 > 1795 (« vin liquoreux aromatisé aux plantes amères et toniques ») ; 1933 > 1873 (« verre rempli de vermouth »)

b) Rétrodatations

1. *schnaps* : fin du 18e siècle > 1807 (« eau-de-vie »)

c) Introduction d´un nouveau sémantisme

1. *schnaps* : 1810 (« petit verre d´eau-de-vie »)

d) Datations des sémantismes manquantes dans le TLF(i)

1. *kirsch* : 1973 (*kirsch fantaisie*)

2) Premières attestations en allemand

a) Antédatations

1. *Kirsch* (« eau-de-vie ») : 1873 > 1860
2. *Riesling* : 1565 (1490) > 1435 (« cépage »)
3. *Schnick* (« eau-de-vie ») : 1909 > 1897
4. *Traminer* : 1587 > 1425/1444 (« vin »)

b) Précisions

1. *Kümmel* (« liqueur ») : ca 1800 > 1798
2. *Nudel (nouille)* : milieu du 16e siècle > 1575
3. *Schnaps* : fin du 18e siècle > 1770 (« eau-de-vie »)

c) Introduction d´un nouveau sémantisme

1. *Schnaps* : 1770 (« petit verre d´eau-de-vie »)

d) Datations des sémantismes manquantes dans le TLF(i)

1. *Frühstück (frichti)* : début du 15e siècle
2. *Knödel (quenelle)* : 16e siècle
3. *Quetsche* (« sorte de prune ») : 1597
4. *Silvaner* : 1876 (« cépage ») ; 1982 (« vin »)
5. *Wermuth* (« vin liquoreux aromatisé aux plantes amères et toniques ») : 1873

B) Nouvelles étymologies

1) Changement de langue source

1. *frichti* : « du terme alsacien équivalent à l´all. *Frühstück* » > « transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain (de la Meuse) *fricheti* »
2. *nouille* : « empr. à l´all. *Nudel* » > « transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique oriental (lorrain, champenois, franc-comtois) *nouyes* »
3. *quenelle* : « empr. à l´all. *Knödel* » > « transfert linguistique : emprunt au français régional d´Alsace *quenelle* »
4. *quetsche* (« sorte de prune ») : « empr. par les pat. de l´Est à l´all. *Quetsche* » > « transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain *quoetche* »
5. *quiche* : « mot d´orig. inc., à rapprocher peut-être de l´all. *Kuchen* » > « transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain *quiche* »
6. *schnick* : « empr. au dial. all. de Lorraine [...] ou d´Alsace *schnick* » > « transfert linguistique : emprunt au dialecte germanique d´Alsace et de Moselle *Schni(c)k* »

2) Non emprunt

1. *quetsche* (« eau-de-vie ») : « empr. à l´all. *Quetschenwasser*, var. de *Zwetschgenwasser* » > « formation française : issu par évolution sémantique du substantif *quetsche* »

3) Précision de la classe étymologique

1. *kirsch* : « abrév. de l´all. *Kirschwasser* » > 1. « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Kirschwasser* » ; 2. « formation française : apocope du substantif *kirschwasser*, *kirsch-wasser* »
2. *kummel* : « mot all. *Kümmel* » > « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Kümmel* »
3. *riesling* : « mot all. » > « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Riesling* »

4. *rollmops* : « mot all. "*id*." » > « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Rollmops* »
5. *schnaps* : « mot all. de même sens que le fr. » > « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Schnapps*, *Schnaps* »
6. *traminer* : « mots all. de mêmes sens » > « transfert linguistique : emprunt à l´allemand *Traminer* »

4) Introduction d´une étymologie manquante dans le TLF(i)

1. *vermouth-cassis* : « formation française : composé du substantif *vermouth* et du substantif *cassis* »

CONCLUSION

À la lumière des trouvailles qui ont été faites lors de notre recherche, nous pouvons constater que toutes les notices du TLF(i) que nous avons examinées étaient perfectibles.

C´était avant tout l´étymologie des mots étudiés qu´il était possible de nuancer et de clarifier, donc leur passage du lexique allemand vers le lexique français : nous avons pu constater que dans la majorité des cas, il était question soit de dénominations des spécialités culinaires ou de boissons provenant des régions frontalières (Alsace, Lorraine etc.), soit de mots qui ont été créés dans un contexte historique, typique pour ces provinces. Nous avons pu observer le passage de ces lexèmes par les dialectes français et allemands correspondants, avant d´être adoptés dans le français général.

Outre les précisions sur l´étymologie des mots étudiés, notre recherche a permis de nombreuses antédatations, ainsi qu´une clarification des emprunts concernés sur le plan sémantique et donc également une meilleure organisation sémantique des notices correspondantes.

Lors de notre travail, nous nous sommes rendu compte de l´importance de l´étude des corpus délimités et thématiquement cohérents. Non seulement notre recherche s´est révélée homogène et nous a permis de procéder de manière plus organisée et parfois plus efficace que lors de la révision arbitraire des notices du TLF(i) (*cf.* Petrequin 2007), mais ce travail a pu donner également un résultat concret et contribuer au progrès de la lexicographie dans un domaine précis.

Malgré certains apports de notre étude que nous venons d´évoquer, nous ne pouvons pas conclure sans dire que nous avons conscience de la progression perpétuelle de la science et nous supposons que, un lexicographe n´étant que « le jouet éternel d´illusions » (Steinfeld 2006 : 18), toute notice étymologique, même soigneusement revue et retravaillée dans le cadre du programme TLF-Étym, est sans doute encore perfectible.

Néanmoins, nous osons espérer que notre contribution, bien que modeste et probablement passagère, peut représenter un petit pas en avant dans la lexicographie et dans l´étymologie française.

> [...] on fait une successon de mini-découvertes qui apportent toutes un petit élément à la connaissance de la langue et de l´histoire. C´est ainsi, pierre à pierre, que s´édifient les monuments. Avoir été l´un des ouvriers ayant contribué par quelque matériau nouveau à la construction donne un certain sentiment de satisfaction, à peu de frais. Même si l´indication fournie n´est que bien rarement absolue, et sera tôt ou tard rendue caduque par une nouvelle trouvaille, on aura du moins fourni une marche à l´infinie escalade du savoir. (Enckell 1989 : 119 *in* Steinfeld 2006 : 2)

SUMMARY

GERMAN LOAN-WORDS IN FRENCH

An etymologic study of fourteen drink and meal names borrowed from German, realized within the TLF-Étym program.

The present work is an etymological study of german loan-words in French and it was realized within the scientific program TLF-Étym (ATILF/CNRS, Université Nancy 2, France). Its main objective is a selective revision of the etymological part of entries in the dictionary *Trésor de la langue française (informatisé).*

During my five months internship in ATILF/CNRS, I occupied myself especially with the etymology of fourteen relatively recent german loan-words in the field of gastronomy (17th - 20th century): *frichti, kirsch, kummel, nouille, quenelle, quetsche, quiche, riesling, rollmops, schnaps, schnick, sylvaner, traminer, vermouth.*

During the research, I realised that in many cases the loan-words represented culinary specialities of the border regions (Alsace, Lorraine etc.) or were borrowed on the historical background typical for these provinces. Frequently, it was possible to observe that these lexical units passed through various German or French dialects of these border regions, before they were adapted in the common French.

Thanks to my research I could specify the etymology of the fourteen words which constituted my corpus and I could also update the first written attestations of these lexical units and make a transparent semantic structuring of the concerned entries of TLF(i).

ANOTACE

Příjmení a jméno autora: Navrátilová Zuzana

Název katedry a fakulty: Univerzita Palackého, Filozofická fakulta, Katedra romanistiky

Název diplomové práce:
EMPRUNTS LEXICAUX A L´ALLEMAND DANS LE FRANÇAIS
Étude étymologique de quatorze dénominations de boissons et d'aliments empruntées à l'allemand, effectuée dans le cadre du programme TLF-Étym

Vedoucí diplomové práce: Mgr. Jitka Uvírová, Ph.D. (FF UP Olomouc)
Dr. Gilles Petrequin (ATILF/CNRS/Nancy-Université, France)

Počet znaků: 121 698

Počet příloh: 4 (20 stran)

Počet titulů použité literatury: 131 (+ 8 elektronických zdrojů)

Klíčová slova:

a) francouzké lexikum
etymologie
lexikální výpůjčky z německého jazyka
názvy nápojů a pokrmů přejatých z něm. jaz.
regionalismy

b) lexikografie
Trésor de la langue française (informatisé)
program **TLF-Étym (ATILF/CNRS)**
14 hesel: frichti, kirsch, kummel, nouille, quenelle, quetsche, quiche, riesling, rollmops, schnaps, schnick, sylvaner, traminer, vermouth

Charakteristika diplomové práce:

Práce se zabývá německými lexikálními výpůjčkami ve francouzském jazyce a vznikla v rámci práce na programu TLF-Étym (ve výzkumném centru ATILF/CNRS, Université Nancy 2). Cílem programu TLF-Étym je revize etymologické části vybraných hesel slovníku *Trésor de la langue francaise (informatisé)*. Během pětiměsíční stáže v ATILF/CNRS se autorka zabývala konkrétně etymologií 14 německých výpůjček z oblasti gastronomie. V průběhu výzkumu se ukázalo, že v mnoha případech jde o speciality z pohraničních regionů (Alsasko, Lotrinsko aj.), popř. že výrazy byly přejaty na pozadí historických událostí v této oblasti, a než došlo k jejich adaptaci do obecné francouzštiny, prošly tedy nejprve příslušnými německými či francouzskými dialekty. Kromě upřesnění etymologie zkoumaných slov bylo také možno zpřesnit datace jejich prvních písemných dokladů a zpřehlednit sémantické členění odpovídajících hesel TLF(i).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Affiches = 1752—1782. *Affiches, annonces et avis divers ou Journal général de France*, Paris.

Boufflers (1810) = BOUFFLERS, *Ah ! si*

BOUFFLERS, *Ah ! si* = Boufflers, Stanislas de (1878). *Ah ! Si… Nouvelle allemande*, *in* : *Contes du Chevalier De Boufflers*, Paris, Quantin. Date du texte : 1810.

Bourgogne (1812/1813) = BOURGOGNE, *Mémoires*

BOURGOGNE, *Mémoires* = Bourgogne, Adrien (1910[6] [1812—1813[1]]). *Mémoires du sergent Bourgogne*, Paris, Hachette.

CAHUN, *Vie* = Cahun, Léon (1886). *La Vie juive*, Paris, E. Monnier/de Brunhoff.

CHAMPFLEURY, *Mascarade* = Champfleury, Jules Fleury dit (1859). *La mascarade de la vie parisienne*, Paris, Dubuisson.

Comptes Hôp. Saint-Julien = 1605. *Hôpital Saint-Julien de Nancy : Comptes et P. J. Quaterne de la recepte et despence pour l'hospital Sainct Julien à Nancy pour l anno 1605*, Archives hospitalières, H-dépôt Nancy 74 ; I E 42 (Archives départementales de la Meurthe et Moselle).

Considérant (1857) = CONSIDERANT, *Russie*

CONSIDERANT, *Russie* = Considérant, Nestor (1857). *La Russie en 1856. Souvenirs de voyage*, 2 volumes, Bruxelles/Leipzig, Schnée.

CORDIER, *Vocabulaire* = Cordier, François-Simon (1834). "Vocabulaire des mots patois en usage dans le département de la Meuse", *in* : *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société Royale des Antiquaires de France*, Paris, au Secrétariat de la Société et chez Renouard, volume 10, 416-446.

CURNONSKY, *France* = Curnonsky, Maurice Edmond Sailland dit/Rouff, Marcel (1921). *La France gastronomique. Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises* […], Paris, F. Rouff.

DEMACHY, *Art* = Demachy, Jacques-François (1775). *L'art du distillateur liquoriste contenant le bruleur d'eaux-de-vie, le fabriquant de liqueurs, le débitant ou le cafetier-limonnadier*, *in* : *Descriptions des arts et métiers, faites ou approuvées par messieurs de l'Académie Royale des Sciences*, édité par l'Académie des Sciences, Paris (Descriptions des arts et métiers).

FRICASSE, *Journal* = Fricasse, Jacques (1882). Journal de marche du sergent Fricasse de la 127e demi-brigade. 1792-1802. Publié pour la première fois par Loredan Larchey d'après le manuscrit original, Paris, Aux frais de l'éditeur.

GRAFFIGNY, *Correspondance* = Graffigny, Françoise Du Buisson d'Issembourg d'Happoncourt (1985—2007). *Correspondance de Madame de Graffigny*, 11 volumes, édité sous la direction de J. A. Dainard, Oxford, Voltaire Foundation. Date du texte : 1716—1751.

HUYSMANS, *Sœurs* = Huysmans, Joris-Karl (1928). *Les Sœurs Vatard*, *in* : *Œuvres complètes*, volume 3, Paris, Les Éditions G. Crès et Cie. Date du texte : 1879.

KIRSCHLEGER, *Viticulture* = Kirschleger, Frédéric (1848). *Statistique de la viticulture dans le département du Bas-Rhin*, Strasbourg, Berger-Levrault.

LIONNOIS, *Histoire* = Lionnois, Jean-Jacques Bouvier, dit Abbé (1811). *Histoire des villes vielle et neuve de Nancy, depuis leur fondation jusqu'en 1788, 200 ans après la fondation de la ville-neuve, par le sieur J.-J. Lionnois*, 3 volumes, Nancy, Haener père.

MALOUIN, *Description* = Malouin, Paul-Jacques (1767). *Description et détails des arts du meunier, du vermicelier et du boulenger, avec une historire abrégée de la boulengerie & un dictionnaire de ces arts*, édité par l'Académie des Sciences, Paris, Saillant et Nyon (Descriptions des arts et métiers).

MANCHETTE, *Morgue* = Manchette, Jean-Patrick (1973). *Morgue pleine*, Paris, Gallimard. Date du texte : 1973.

MARCHAL, *BullSocArcheolLor* 4 = Marchal, abbé Laurent (1853). "Poésies populaires de la Lorraine", *Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine* 4, 383-540.

MAYNARD, *Souvenirs* = Maynard, Félix (1856). *Souvenirs d'un zouave devant Sébastopol recueillis par le docteur Félix Maynard, ex-médecin sanitaire*, Paris, Librairie Nouvelle. Date du texte : 1855.

MORAND, *1900* = Morand, Paul (1931). *1900 par Paul Morand*, Paris, Éditions de France (Collection Marianne).

Nicolai (1783-1796) = NICOLAI, *Reise*

NICOLAI, *Reise* = Nicolai, Friedrich (1783—1796). *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz, im Jahre 1781 : nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten*, 12 volumes, Berlin, Stettin.

Oberlin (1775) = OBERLIN, *Patois*

OBERLIN, *Patois* = Oberlin, Jérémie Jacques (1775). *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de La Roche*, Strasbourg, Stein.

PITON, *Outre-Forêt* 3/4 = Piton, Frédéric (1973). "Journal de voyage à travers l'Outre-Forêt en 1834", *L'Outre Forêt* 3/4.

Stendhal (1807) = STENDHAL, *Journal*

STENDHAL, *Journal* = Stendhal, Henri Beyle dit (1923—1934). *Journal*, édité par Henry Debraye et Louis Royer, 5 volumes, Paris, Champion. Date du texte : 1801—1817.

Touring-Club = 1897—1914. *Revue mensuelle du Touring-Club de France*, Paris, Siège Social du Touring-Club.

ZOLA, *L'Assommoir* = Zola, Émile (1961). *L'Assommoir*, *in* : *Les Rougon-Macquart*, édité par Armand Lanoux et Henri Mitterand, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade : 154). Date du texte : 1877.

ZOLA, *Rougon* = Zola, Émile (1961). *Son Excellence Eugène Rougon*, *in* : *Les Rougon-Macquart*, édité par Armand Lanoux et Henri Mitterand, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade : 154). Date du texte : 1876.

ZOLA, *Ventre* = Zola, Émile (1960). *Le Ventre de Paris*, *in* : *Les Rougon-Macquart*, édité par Armand Lanoux et Henri Mitterand, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade : 146). Date du texte : 1873.

SOURCES LEXICOGRAPHIQUES

Ac^{5} = Académie Française (1798^{5} [1694^{1}]). *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, 2 volumes, Paris, Smits.

Ac^{6} = Académie Française (1835^{6} [1694^{1}]). *Dictionnaire de l'Académie Françoise*, 2 volumes, Paris, Didot.

Adam (1881) = Adam, Lucien (1881). *Les patois lorrains*, Nancy/Paris, Maisonneuve et Cie.

BESCHERELLE = Bescherelle, Louis-Nicolas (1845). *Dictionnaire national, ou Dictionnaire universel de la langue française*, 2 volumes, Paris, Simon/Garnier.

BOISTE^{6} = Boiste, Pierre-Claude-Victor/Nodier, Charles (1823^{6} [1800^{1}]). *Dictionnaire universel de la langue française ; Manuel encyclopédique de grammaire, d'orthographe, de vieux langage, de néologie* [...], Paris, Verdière.

BOISTE^{8} = Boiste, Pierre-Claude-Victor/Nodier, Charles (1834^{8} [1800^{1}]). *Dictionnaire universel de la langue française ; Manuel encyclopédique de grammaire, d'orthographe, de vieux langage, de néologie* [...], Paris, chez Lecointe et Pougin.

BRIAND, *Alimens* = Briand (1750). *Dictionnaire des alimens, vins et liqueurs : leurs qualités, leurs effets, relativement aux differens ages, & aux differens temperamens avec la*

maniere de les appreter, ancienne et moderne, suivant la methode des plus habiles chefs-d'office & chefs de cuisine, de la cour, & de la ville […], 3 volumes, Paris, Gissey.

DDL = Quemada, Bernard (dir.) (1970—1998). *Datations et documents lexicographiques. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire francais*, 48 volumes, Paris, Klincksieck. (Ces *Datations et Documents lexicographiques* sont devenus la BHVF = *Base Historique du Vocabulaire Français*, Besançon/Nancy, ATILF, site internet : http://atilf.atilf.fr/jykervei/ddl.htm).

DEI = Battisti, Carlo/Alessio Giovanni (1950—1957). *Dizionario etimologico italiano*, 5 volumes, Florence, Barbèra.

DELI[2] = Cortelazzo, Manlio/Zolli, Paolo (1999[2] [1979—1988[1]]). *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana*, Bologne, Zanichelli.

Dictionnaire de linguistique 1994 = Dubois, Jean *et al*. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

DRF = Rézeau, Pierre (dir.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

DUDEN, *Fremdwörterbuch* = Müller, Wolfgang (dir.) (1982[4] [1960[1]]). *Duden Fremdwörterbuch*, Mannheim/Vienne/Zurich, Dudenverlag.

DUVAL, *Chimie* = Duval, Clément *et al.* (1959[2] [1935[1]]). *Dictionnaire de la Chimie et de ses applications*, Paris, Presses Scientifiques Internationales.

Encyclopédie = 1966—1988 [1751—1780[1]]. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, édité par Denis Diderot et par Jean Le Rond d'Alembert, 35 volumes, Stuttgart/Bad Cannstatt, F. Frommann. (Pour la date de publication des volumes, *cf*. Frank A. Kafker/Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as individuals : a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie, Studies on Voltaire and the eighteenth century* 257 (1988), p. xxv, site internet : http://portail.atilf.fr/encyclopedie/index.htm).

ESNAULT, *Argots* = Esnault, Gaston (1965). *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (1922—2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

Follmann (1909) = FOLLMANN, *Mundarten*

FOLLMANN, *Mundarten* = Follmann, Michael Ferdinand (1909). *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten*, Leipzig, Quelle & Meyer (Quellen zur lothringischen Geschichte : 12).

GAMILLSCHEG = Gamillscheg, Ernst (1969[2] [1928[1]]). *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, Carl Winter.

Gegout (2002) = Gegout, Rosette (2002). *Patois des Vosges. Le parler de chez nous à Gérardmer…*, Haroué, Gérard Louis.

GRAND LAROUSSE UNIVERSEL = Willerval, Bernard *et al.* (1987[2] [1982[1]]). *Grand Larousse universel*, 15 volumes, Paris, Larousse.

GRIMM = Grimm, Jacob/Grimm, Wilhelm (1999 [1854—1971]). *Deutsches Wörterbuch*, réimpression en 33 volumes, Munich, Deutscher Taschenbuch Verlag, , site internet : http://www.mediaevum.de.

Guizard (1991) = Guizard, Claude/Speth, Jean (1991). *Dialectionnaire (alsacien, français et allemand). Dreisprachiges Wörterbuch*, Mulhouse, Éditions du Rhin.

Haas (1786) = Haas, Jean Geofroy (1786). *Dictionnaire des langues françoise et allemande nouvellement accommodé à l'usage des jeunes gens*, Leipzic, Engehardt Beniamin Schwickert.

Indic Strasbourg = 1828—1857. *Indicateur pour la ville de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin*, 20 volumes, Strasbourg, P.-H. Dannbach. (Parution 2 fois par semaine).

KLUGE[20] = Kluge, Friedrich (1967[20] [1883[1]]). *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, édité par Walther Mitzka, Berlin, de Gruyter.

KLUGE[23] = Kluge, Friedrich (1995[23] [1883[1]]). *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, édité et revu complètement par Elmar Seebold, Berlin/New York, de Gruyter.

LABOURASSE, *Glossaire* = Labourasse, Henri-Adolphe (1887). *Glossaire abrégé du patois de la Meuse notamment de celui des Vouthons*, Arcis-sur-Aube, chez l'auteur.

Lanher (1990) = Lanher, Jean/ Litaize, Alain (1990). *Dictionnaire du francais régional de Lorraine,* Paris, Éditions Bonneton.

LAROUSSE[1] = Larousse, Pierre (1866—1876). *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle (français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.)*, 15 volumes, Paris, Administration du "Grand dictionnaire universel". (Pour la datation de ce dictionnaire, *cf.* A. Rétif, « Essai de datation du Grand Dictionnaire de Pierre Larousse », *Cahiers de lexicologie* 22 [1973], 108-112).

LAROUSSE[3] = Augé, Paul (1928—1933). *Larousse du XXe siècle*, 6 volumes, Paris, Larousse

LAROUSSE ILLUSTRÉ[1] = Augé, Claude (1898—1907). *Nouveau Larousse Illustré. Dictionnaire Universel Encyclopédique*, 8 volumes dont un supplément, Paris, Larousse.

LAROUSSE MÉNAGER = 1926. *Larousse ménager : Dictionnaire illustré de la vie domestique*, édité par E. Chancrin et F. Faideau, Paris, Larousse.

LAROUSSE[1], *Supplément*[2] = Larousse, Pierre (1890). *Grand dictionnaire universel du XIX*[e] *siècle (français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.). Supplément*, volume 17, Paris, Administration du "Grand dictionnaire universel".

LAROUSSE UNIVERSEL = Augé, Claude (dir.) (1922—1923). *Larousse universel en 2 volumes. Nouveau dictionnaire encyclopédique*, 2 volumes, Paris, Larousse.

LEXER = Lexer, Matthias (1872—1878). *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch*, 3 volumes, Leipzig, Hirzel.

LITTRE = Littré, Émile (1863—1872). *Dictionnaire de la langue française*, 4 volumes, Paris, Hachette.

Martin (1899/1907) = MARTIN, *Mundarten*

MARTIN, *Mundarten* = Martin, Ernst/Lienhart, Hans (1899/1907). *Wörterbuch der deutsch-elsässischen Mundarten*, 2 volumes, Strasbourg, Trübner.

Mougin (2005) = Mougin, Jacqueline (2005). *Patois de Lorraine*, Haroué, Gérard Louis.

Mozin (1840-1842[2] [1811-1813[1]]) = Mozin, Dominique Joseph *et al.* (1840-1842[2] [1811-1813[1]]). *Neues vollständiges Wörterbuch der deutschen und französischen Sprache : nach den neuesten und besten Quellen, über Sprache, Künste und Wissenschaften*, [...], 2 volumes, Stuttgart/Tübingen, J. G. Cotta.

Mozin (1826-1828[2] [1811-1812[1]]) = Mozin, Dominique Joseph *et al.* (1826-1828[2] [1811-1812[1]]). *Nouveau dictionnaire complet à l'usage des Allemands et des Français : composé d'après les meilleurs ouvrages qui ont paru sur les langues, les arts et les sciences, contenant la définition des divers objets, une explication de tous les mots, la prononciation de ceux qui peuvent offrir quelque difficulté, un choix d'exemples propres à en faire connoître l'emploi et les différentes acceptions ; les principaux synonymes des deux langues, les termes du Code Napoléon ; les monnaies, poids, mesures des divers Etats ; les noms propres de personnes les plus usités, et un vocabulaire géographique très-étendu, qui renferme les dénominations de la géographie ancienne et moderne, et celles qui ont un rapport aux derniers partages de plusieurs pays*, 2 volumes, Stuttgart/Tübingen, J. G. Cotta.

Nouveau dictionnaire françois-allemand et allemand-françois enrichi des expressions nouvellement créées en France (1803[2] [1801-1802[1]]) = 1803[2] [1801-1802[1]]. *Nouveau dictionnaire françois-allemand et allemand-françois enrichi des expressions nouvellement créées en France : édition considérablement augmentée et enrichie des expressions nouvellement créées en France. On y a joint des tables des verbes irréguliers & des nouvelles mesures, poids & monnoies de la République françoise*, 2 volumes, Lausanne, André Fischer et Luc Vincent.

PAUL = Paul, Hermann (1966[5] [1897[1]]). *Deutsches Wörterbuch*, édité par Werner Betz, Tübingen, Niemeyer.

PFEIFER = Pfeifer, Wolfgang (1993). *Etymologisches Wörterbuch des Deutschen*, Berlin, Akademie Verlag.

RAYMOND[1] = Raymond, François (1832). *Dictionnaire général de la langue française et vocabulaire universel des sciences, des arts et des métiers*, 2 volumes, Paris, André.

REW = Meyer-Lübke, Wilhelm (1935[3] [1911—1920[1]]). *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter (Sammlung Romanischer Elementar- und Handbücher).

Rézeau (1997) = REZEAU, *Cépages*

Rézeau (2001) = DRF

Rézeau (2007) = REZEAU, DRFA

REZEAU, *Cépages* = Rézeau, Pierre (1997). *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et Étymologie*, Paris, CNRS Éditions.

REZEAU, DRFA = Rézeau, Pierre (2007). *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

ROBERT[1] = Robert, Paul (1958—1964 [1951—1964]). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 6 volumes, Paris, Société du Nouveau Littré.

ROBERT, Suppl. = Rey, Alain/Rey-Debove, Josette (1970). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française par Paul Robert. Les mots et les associations d'idées. Supplément*, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert.

Schwan (1787-1793) = Schwan, Chrétien Frédéric (1787-1793). *Nouveau dictionnaire de la langue françoise et allemande : composé sur le dictionnaire de l'Académie françoise, et sur celui de M. Adelung. Enrichi des termes propres des sciences et des arts. Ouvrage utile et même indispensable à tous ceux qui veulent traduire, ou lire les ouvrages de l'une et l'autre langue. Par Chrétien Frédéric Schwan...Tome premier[-tome quatrième] qui contient les lettres A-C de l'alphabet françois expliqué par l'allemand*, 4 volumes, Mannheim, C. F. Schwan et M. Fontaine.

Steffens (2006) = STEFFENS, *Weinbau*

STEFFENS, *Weinbau* = Steffens, Rudolf (2006). *Wörterbuch des Weinbaus. Historischer Fachwortschatz des Weinbaus, der Kellerwirtschaft und des Weinhandels*, Mayence, Verlag für Landeskunde und Regionalgeschichte, Akademische Verlagsunion.

TLF = Imbs, Paul/Quemada, Bernard (dir.) (1971—1994). *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789—1960)*, 16 volumes, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard.

TRÉVOUX = 1771[8] 1752[7] 1743[6] 1732[5] [1704[1]]. *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue* […] *avec des remarques d'érudition et de critique*, 8 volumes, Paris, Compagnie des libraires associés.

VALMONT, *Dictionnaire* = Valmont de Bomare, Jacques-Christophe (1775). *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, et celle des corps célestes, des météores et autres principaux phénomènes de la nature, avec l'histoire et la description des drogues simples tirées des trois règnes et le détail de leurs usages dans la médecine, dans l'économie domestique et champêtre et dans les arts et métiers, par M. Valmont de Bomare*, nouvelle édition revue et considérablement augmentée par l'auteur, 9 volumes, Paris, chez Brunet.

Varlet (1896) = Varlet, Jules-Charles (1896). *Dictionnaire du patois meusien*, Verdun, L. Laurent fils (Mémoires de la Société philomatique de Verdun (Meuse) : XIV).

Walter (1998) = Walter, Henriette/ Walter, Gérard (1998). *Dictionnaire des mots d´origine étrangère*, Paris, Larousse.

WbLuxMundart = 1906. *Wörterbuch der luxemburgischen Mundart*, Luxembourg, Huss.

WEIGAND, *Wörterbuch* = Weigand, Friedrich Ludwig Karl (1909—1910). *Deutsches Wörterbuch*, édité par Herman Hirt après la mort de l'auteur, 2 volumes, Giessen, Töpelmann.

Zéliqzon (1924) = Zéliqzon, Léon (1924). *Dictionnaire des patois romans de la Moselle,* Strasbourg/Oxford, Oxford University Press.

SOURCES SECONDAIRES

Aeberhard (2005) = AEBERHARD, *Traubensorten*

AEBERHARD, *Traubensorten* = Aeberhard, Marcel (2005). *Geschichte der alten Traubensorten : ein historisch-ampelographischer Rückblick*, Solothurn, Arcadia-Verlag.

Baldinger (1959) = Baldinger, Kurt (1959). "L'étymologie hier et aujourd'hui", *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises* : 11, 233-264 (p. 239).

Bally (1950) = Bally, Charles (1950). *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke Verlag.

BARTH, *Rebbau* = Barth, Médard (1958). *Der Rebbau des Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine. Ein geschichtlicher Durchblick*, 2 tomes en un volume, Strasbourg/Paris, Leroux.

BEHRENS, *Sprachgut* = Behrens, Dietrich (1927). *Über engliches Sprachgut im Französischen*, édité par Otto Meyer, Giessen, Giessener Beiträge zur Romanischen Philologie.

Bergmann (1912) = Bergmann, Karl (1912). *Die gegenseitigen Beziehungen der deutschen, englischen und französischen Sprache auf lexikologischem Gebiete*, Dresden/Leipzig, C. A. Kochs Verlagsbuchhandlung.

Betz (1949) = Betz, Werner (1949). *Deutsch und Lateinisch. Die Lehnbildungen der althochdeutschen Benediktinerregel*, Bonn, Bouvier & Co. Verlag.

Boulan (1934) = Boulan, Henri-René (1934). *Les Mots d'origine étrangère en français (1650–1700)*, Amsterdam, H. J. Paris.

Brunot (1905—1979) = Brunot, Ferdinand (1905—1979). *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, 22 volumes, Paris, A. Colin.

Buchi (1996) = Buchi, Éva (1996). *Les structures du <Französisches Etymologisches Wörterbuch> : recherches métalexicographiques et métalexicologiques*, Tübingen: Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie : 268).

Buchi (2005) = Buchi, Éva (2005). *Projet TLF-Étym: mise à jour des notices étymologiques du* Trésor de la langue française informatisé, Dossier de présentation, 16 décembre 2005, ATILF (CNRS/UNIVERSITÉ 2/UHP).

Buchi (2006) = Buchi, Éva (2006). ATILF : *Thématique de recherche « Histoire de la langue ». Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique. Bilan : la méthodologie du prijet TLF-Étym*, 28 juin 2006, ATILF (CNRS/UNIVERSITÉ 2/UHP).

Buchi/ Baudinot/ Petrequin (2005) = Buchi, Éva/ Baudinot Pascale/ Petrequin Gilles (2005): *Atelier de découverte: Initiation à l'étymologie à travers le projet TLF-Étym*, Atelier organisé à l'occasion des Journées de rentrée 2004/2005 du laboratoire ATILF (13/14 septembre 2004), puis repris en « édition bis » dans le cadre du « Séminaire de l'ATILF » (21 janvier 2005), ATILF (CNRS/ UNIVERSITÉ 2/ UHP), publication électronique: http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Atelier_Etymologie.pdf.

Cabourdin (1974) = Cabourdin, Guy (1974). *Terre et hommes du milieu du XVIe siècle à la guerre de Trente ans : Toulois et Comté de Vaudémont,* Thèse de Lettres, 2 volumes, Nancy, Université Nancy II.

Certeau (2002 [1975]) = Certeau, Michel de/Julia, Dominique/Revel, Jacques (2002 [1975]). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.

Crouzet (2000) = Crouzet, Guillaume (2000). "La quiche Lorraine", Le Monde, 12 avril 2000, 24.

DAUZAT, *Argots* = Dauzat, Albert (1929). *Les argots. Caractères - évolution - influence*, Paris, Delagrave (Bibliothèque des Chercheurs et des Curieux).

Deroy (1956) = Deroy, Louis (1956). *L´Emprunt linguistique*, Paris, Société d´Édition « Les Belles Lettres » (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l´Université de Liège : CXLI).

Enckell (1989) = Enckell, Pierre (1989). *La datation sans peine*, *in* : Arm Helmy Ibrahim (coord.). *Lexiques*, Paris, Hachette, 118-119.

Fischer (1991) = Fischer, Paul (1991). *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des französischen Wortschatzes*, Frankfurt am Main, Verlag Peter Lang (Europäische Hochschulschriften, Reihe XIII, Französische Sprache und Literatur : 161).

Frassi (2007) = Frassi, Paolo (2007). *La definizione nel Trésor de la Langue Française: studio tipologico e metalinguistico,* Thèse de doctorat, Verona, Università degli Studi di Verona.

Froeliger (1999) = Froeliger, Stéphane (1999). *Étude sociolinguistique des dialectes germaniques en Alsace-Moselle et de leurs implications sur le bilinguisme ; le cas du pays de Sarrebourg,* Nancy, Université Nancy 2.

GRÖGER, *Kompositionsfuge* = Gröger, Otto (1911). *Die althochdeutsche und altsächsische Kompositionsfuge mit Verzeichnis der althochdeutschen und altsächsischen Composita*, Zürich, Zürich & Furrer (Gesellschaft für deutsche Sprache in Zürich : 11).

HAILLANT, *Patois* = Haillant, Nicolas (1885). *Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Épinal). Quatrième section. Dictionnaire phonétique et étymologique*, Épinal, Imprimerie V. Collot.

Hasenkamp (1998) = Hasenkamp, Wiltrud (1998). *Deutsche Entlehnungen im Französischen. Beiträge zur Entstehung der sprachwissenschaftlichen Terminologie im 19. Jahrhundert,* Hamburg, Verlag Kovač (Schriftenreihe Philologia, Sprachwissenschaftliche Forschungsergebnisse : 26).

Haussmann (1994) = Hausmann, Franz Josef (1994): „Le souhaitable et le possible: la microstructure du TLF“, *Le Français Moderne* 62/2, 141-153.

Hillebrand (1998^{12} [1972^{1}]) = HILLEBRAND, *Rebsorten*

HILLEBRAND, *Rebsorten* = Hillebrand, Walter/Lott, Heinz/Pfaff, Franz (1998^{12} [1972^{1}]). *Taschenbuch der Rebsorten*, Mayence, Fraund.

Höfler (1996) = Höfler, Manfred (1996). *Dictionnaire de l'art culinaire français : étymologie et histoire*, Aix-en Provence, Edisud.

JÄNICKE, *Mél. Pfister* = Jänicke, Otto (1997). "Etymologische Anmerkungen zu einigen Bezeichnungen des französischen Substandars", *in* : *Italica et Romanica. Festschrift für Max Pfister zum 65. Geburstag*, édité par Günter Holtus, Johannes Kramer und Wolgang Schweickard, Tübingen, Niemeyer, volume 1, 85-96.

JÄNICKE, *VRom* 46 = Jänicke, Otto (1987). Compte rendu *TLF* 12, *Vox Romanica* 46, 335-339.

Kratz (1968) = Kratz, Bernd (1968). "Deutsch-französischer Lehnwortaustausch", in : Mitzka (Walther). *Wortgeographie und Gesellschaft*, Berlin, Walter de Gruyter & Co, 446-487.

Lévy (1929) = Lévy, Paul (1929). *Histoire linguistique de l´Alsace et de Lorraine*, Thèse pour le doctorat ès lettres, 2 volumes, Strasbourg, Publications de la faculté des Lettres.

Lévy (1950) = Lévy, Paul (1950). *La langue allemande en France. Pénétration et diffusion des origines à nos jours*, 2 volumes, Lyon/Paris, IAC (Bibliothèque de la Société des études germaniques : IV ; VII).

Petrequin (2006) = Petrequin, Gilles (2006). „Pour une révision des notices historico-étymologiques consacrées aux anglicismes dans le TLF(i): pistes et réflexions“, *in*: Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude „Lexicographie historique française: autour de la mise à jour des notices étymologiques du* Trésor de la langue française informatisé“ *(Nancy/ ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique: http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Petrequin.

Petrequin (2007) = Petrequin, Gilles (2007). *Bulletin de Liaison n°2*, 19 décembre 2007, Nancy/Paris.

Radermacher (2004) = Radermacher, Ruth (2004): *Le Trésor de la langue française : une étude historique et lexicographique*, 2 volumes, sous la dir. de M.-D. Glessgen, W. Schweickard, Strasbourg: Université Marc Bloch.

Reichart (1999) = Reichart, Isabelle (1999). *Origine et histoire linguistique des dialectes alsacien et mosellan ; incidences sociologiques de leurs origines germaniques ; spécificité, particularisme et avenir,* Nancy, Université Nancy 2.

Rosenblatt (1996) = Rosenblatt, francois (1996). *Le dialecte alsacien et l'identité culturelle chez l'adolescent ; enquêtes réalisées au collège de Saint-Amarin (Haut-Rhin), en 1988 et en 1995,* Thèse de doctorat, Lille, A.n.r.t.

Salverda de Grave (1907) = Salverda de Grave, Jean Jacques (1907). "Quelques observations sur les Mots d´emprunt", *in* : Vollmöller (Karl) (éd.). *Romanische Forschungen* XIII, 1. Chabaneau (Camille). *Mélanges Chabaneau zur Vollendung seines 75. Lebensjahres*, Erlangen, Verlag von Fr. Junge, 145-153.

Sarcher (2001) = Sarcher, Walburga (2001). *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*, Hamburg, Verlag Kovač (Schriftenreihe Philologia, Sprachwissenschaftliche Forschungsergebnisse : 46).

Steinfeld (2006) = Steinfeld, Nadine (2006). "Observations méthodologiques sur la traque des premières attestations en étymologie et histoire du lexique (domaine français)", *in* : Buchi (Éva) (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), site internet : http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Steinfeld_2005-11.pdf.

Tardivel (1991) = Tardivel, Louis (1991). *Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères*, Sillery/ Québec, Septentrion.

Wolf (1983) = Wolf, Lothar (1983). *Le francais régional d´Alsace. Étude critique des alsacianismes*, Paris, Klincksieck.

SOURCES INFORMATISEES

7FMR = ATILF, (2006—). 7FMR. *Corpus de Textes de Français Médiéval et de la Renaissance*, ATILF/Nancy Université, CNRS, site internet : http://stella.atilf.fr/gsouvay/7fmr/.

DigiZeitschriften = DFG (2002—). *DigiZeitschriften. Das deutsche digitale Zeitschriftenarchiv*, site internet : http://www.digizeitschriften.de/, Göttingen.

DMF2 = ATILF/Équipe « Moyen français et français préclassique » (2007). *Dictionnaire du Moyen Français (DMF2)*, site internet : http://www.atilf.fr/dmf

Frantext = INaLF, puis ATILF (1992—). *Frantext* (outil de consultation de ressources informatisées sur la langue française, site internet : http://www.frantext.fr), Nancy, CNRS/ATILF.

Gallica = Bibliothèque nationale de France (1999—). *Gallica, la bibliothèque numérique*, site internet : http://gallica.bnf.fr, Paris.

Google Livres = 2008. *Google recherche des livres*, site internet : http://books.google.fr/books.

In-extenso = CLEO Revues.org, Édition électronique scientifique. Fédération de revues en sciences humaines et sociales (2007—). *In-extenso.org. Moteur de recherche scientifique*, site internet : http://in-extenso.org/, Marseille, CNRS/EHESS/UP/UAPV.

Wörterbuch-Netz = Kompetenzzentrum für elektronische Erschließungs- und Publikationsverfahren in den Geisteswissenschaften an der Universität Trier (2006/2007). *Das Wörterbuch-Netz,* site internet : http://germazope.uni-trier.de/Projects/WBB/woerterbuecher, Trier.

ANNEXES

I) REPRODUCTION DES NOTICES DU TLF(i)

H FRICHTI, subst. masc.

FRICHTI, subst. masc.
Pop. Repas, mets qui est cuisiné. *Je vais vous faire un frichti que vous vous en pourlécherez les babouines* (BRUANT, 1901, p. 388). *Ça sent bon le frichti! Vous n'ętes pas fatigué de cuisiner tout le temps?* (DABIT, *Hôtel Nord,* 1929, p. 146).
Prononc. : [fʀiʃti]. **Étymol. et Hist.** 1834 *fricheti* « gala, festin » (*Mém. de la Société des Antiquaires de France,* p. 443); 1855 « repas d'extra » (ESN.); 1864 « fricot, régal » (LARCH.). Du terme alsacien équivalent ŕ l'all. *Frühstück* « petit déjeuner » (E. MARTIN, H. LIENHART, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten,* Strasb., 1907, p. 587b). **Fréq. abs. littér. :** 8. **Bbg.** COLOMB. 1952/53, p. 92, 119; pp. 315-316. ─DARM. 1877, p. 259. ─DAUZAT Ling. fr. 1946, p. 304.

H KIRSCH, subst. masc.

KIRSCH, subst. masc.
Eau-de-vie provenant de la fermentation et de la distillation de cerises ou de merises, fabriquée surtout en Foręt-Noire et dans l'Est de la France. *Une bouteille de kirsch; gâteau au kirsch. Clarisse (...) s'était adossée contre un mur afin de boire tranquillement un verre de kirsch* (ZOLA, *Nana,* 1880, p. 1186). *Mathurine apporta le kirsch. On trinqua. Mésange ne trouva pas ça mauvais. L'aubergiste fit de nouveau remplir les verres* (QUENEAU, *Pierrot,* 1942, p. 167).
◆*Kirsch fantaisie.* V. *fantaisie* A 2 b ß.
REM. Kirschwasser, kirsch-wasser, subst. masc. (formes vieillies). *J'ai reçu hier une caissette de kirschwasser de Fribourg-en-Brisgau* (STENDHAL, *L. Leuwen,* t. 2, 1835, p. 197). *Au café.* ─*Pris du café et du kirsch-wasser* (BARB. D'AUREV., *Memor. 1,* 1836, p. 22).
Prononc. et Orth. : [kiʀʃ]. Att. ds *Ac.* dep. 1835. STENDHAL, *L. Leuwen,* t. 1, 1835, p. 107 et CATACH-GOLF. *Orth. Lexicogr.* 1971 : *kirch.* **Étymol. et Hist.** 1835 *(Ac., s.v. kirsch-wasser).* Abrév. de l'all. *Kirschwasser* « eau-de-vie de cerises » (XVIe s. *Kirschenwasser;* 1741 *kirschwasser* d'apr. WEIGAND, *s.v. Kirsche*) composé de *Kirsche* « cerise » et de *Wasser* « eau », attesté en Alsace et en Lorraine germ. dčs la fin du XVIIIe s. (1775 *Kirsch-wasser,* VALM., *s.v. cerisier* [*Keyserwaser* dans l'éd. de 1764]; 1775 *Kirschwasser,* DEMACHY ds *DG*). La forme abrégée *Kirsch,* non attestée av. 1873 en all. (*cf.* KLUGE[20]) semble due au français. **Fréq. abs. littér. :** 73. **Bbg.** BEHRENS D. 1923, p. 58.

KUMMEL, subst. masc.

KUMMEL, *subst. masc.*
Liqueur aromatisée au cumin, trčs alcoolisée et de saveur trčs prononcée, originaire de l'Europe de l'Est. *Les dosages oů il excelle de divers alcools, sa science pour corriger l'épaisseur doucereuse du kummel avec le dépouillement d'une eau-de-vie antique, voilŕ par quoi il atteint tels états de béatitude propres ŕ l'intelligence des génies inintelligibles* (MAURIAC, *Préséances,* 1921, p. 135). *Passavant avait fait apporter trois nouveaux verres, qu'il remplit de kummel. Tout quatre burent ŕ la santé d'Olivier* (GIDE, *Faux-monn.,* 1925, p. 1168).
Prononc. et Orth. : [kymɛl]. Att. ds *Ac.* 1935. **Étymol. et Hist.** 1857 (N. CONSIDÉRANT, *La Russie en 1856,* let. X, t. II, 111 ds QUEM. *DDL* t. 16). Mot all., *Kümmel* « cumin » (« kummel » dep. *ca* 1800 ds PAUL-BETZ). **Fréq. abs. littér. :** 11. **Bbg.** COLOMB. 1952/53, p. 388. - QUEM. *DDL* t. 16.

NOUILLE, subst. fém.

NOUILLE, subst. fém.
A. —*ART CULIN.*, le plus souvent *au plur.* Pâtes alimentaires de longueur moyenne, plates ou rondes, et coupées en laničres minces. *Il y eut des plats ŕ ravir ŕ la pensée!... des nouilles d'une délicatesse inédite, des éperlans d'une friture incomparable* (BALZAC, *Cous. Pons,* 1847, p.76). *D'innombrables cuisines, d'oů, derričre l'étalage des bols pleins de nouilles ou de bouillon, s'échappe un cri de friture* (CLAUDEL, *Connaiss. Est,* 1907, p.31). *Comme il se montrait d'une superbe indifférence aux nécessités quotidiennes, quand il recevait un colis c'était un camarade qui se chargeait de cuire ses nouilles* (AMBRIČRE, *Gdes vac.,* 1946, p.248).
—*P. compar. V's avez pas honte d'moisir lŕ-dedans? oů qu'sont vos nerfs? v's ętes comme des nouilles?* (BENJAMIN, *Gaspard,* 1915, p.121).
—*P. anal., fam.* Personne niaise et peu énergique. *Quelle nouille! ce qu'il est nouille; un vrai plat de nouilles. Mon pčre, elle l'avait en haine. Elle pouvait pas le voir avec son instruction, ses grands scrupules, ses fureurs de nouille* (CÉLINE, *Mort ŕ crédit,* 1936, p.69).
B. —*En appos., ARTS DÉCORATIFS, péj. Style nouille.* „Exubérances végétales qui ornementaient les décorations de l'art nouveau et rappelaient les nouilles cuites`` (BÉG. *Dessin* 1978). *On a souci du style décoratif fin de siččle, ou encore modern-style, ou 1900 (...), les meubles de Majorelle (...) ou les ferronneries des entrées de métro, ont mérité ŕ ce style son autre nom: le style nouille* (CASSOU, *Arts plast. contemp.,* 1960, p.20).
Prononc. et Orth.: [nuj]. Att. ds *Ac.* dep. 1835, au plur. LITTRÉ, *Lar. Lang. fr.* également vedette au plur. **Étymol. et Hist. 1.** 1765 *noudle, nudeln* «pâte alimentaire» (*Encyclop., s.v. noudle*); 1767 *nouilles* (MALOUIN, *Descriptions et détails des arts du meunier, du vermicelier,* vol.1, p.323); **2.** 1931 *style nouille* (MORAND, *1900,* p.235); **3.** 1932 «personne molle et sans énergie» (*Lar. 20e*). Empr. ŕ l'all. *Nudel* «pâte alimentaire» (mil. du XVIe s. ds KLUGE[20]), d'orig. incertaine. **Fréq. abs. littér.:** 56. **Bbg.** BOULAN 1934, p.172. —COLOMB. 1952/53, pp.427-428.

H QUENELLE, subst. fém.

QUENELLE, subst. fém.
GASTR. Préparation, en forme de boulette ou de petit cylindre, ŕ base de viande, d'abats, ou de poisson finement hachés, incorporée ŕ une pâte de farine ou de mie de pain, que l'on sert telle quelle accompagnée d'une sauce ou dans une garniture de pâté chaud: vol-au-vent, bouchée ŕ la reine. *Quenelle de brochet, de veau, de volaille, de gibier; farce ŕ quenelle; pocher des quenelles; tourte aux quenelles. L'entrée prochaine des Prussiens n'étant plus un doute pour personne, chacun se disposait ŕ les bien recevoir. Les brasseries s'approvisionnaient de saucisses, de quenelles* (A. DAUDET, *Contes lundi*, 1873, p. 314). *Alors, Octave, qu'est-ce que vous nous recommandez? —Prenez donc de nos quenelles de poisson ŕ la niçoise... C'est une spécialité du chef* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1938, p. 152).
Prononc. et Orth.: [kənɛl]. Att. ds *Ac.* dep. 1878. **Étymol. et Hist.** 1750 ([BRIAND], *Dict. des alimens, vins et liqueurs*..., Paris, t. 1, Avis, p. XI: **quenelles** de poulardes). Empr. ŕ l'all. *Knödel* « aliment en forme de boulette, quenelle ». **Fréq. abs. littér.:** 12.

H QUETSCHE, subst. fém.

QUETSCHE, subst. fém.
BOT. Grosse prune oblongue, violet foncé, ŕ chair ocre pourpre. *Eau-de-vie de questche. Pour la fabrication des pruneaux, le choix se portera sur: (...) Quetsche: fruit ovoďde, rose violacé, pruiné (septembre)* (L. LANEUVILLE, *Le Parfait jardinier*, *légumes-fruits-fleurs*, 1930, p. 239). *Les fruits au sirop sont fabriqués avec des produits frais (...), prunes (mirabelles, reines-claudes, quetsches)* (*Industr. conserves*, 1950, p. 13). *Tarte aux quetsches (...); couper les quetsches dénoyautées en quarts et les disposer en cercles concentriques sur la pâte (...). La tarte aux questches peut se déguster tičde ou froide* (M. DOERFLINGER, *Pt rec. de la gastr. alsac.*, 1977, p. 47).
—*P. méton.* Eau-de-vie blanche, obtenue par distillation du jus fermenté de cette prune. *Il disait: « Ne me parlez donc pas de vos sacrées liqueurs de femme ». Lui, pourvu qu'il eût son marc ou sa quetsche, il était content* (ARLAND, *Ordre*, 1929, p. 348).
Rem. Dans ce sens, *quetsche* s'emploie parfois au masc., avec ou sans *e* final ou au fém. sans *e* final: *Qu'est-ce que vous voulez boire (...)? (...) Moi, je prends de la quetsch. Ils en ont de la bonne* (ROMAINS, *Hommes bonne vol.*, 1932, p. 219). *Un quetsche alsacien assez mordant parfumait mon silence* (ARNOUX, *Paris*, 1939, p. 78). *Ŕ partir des prunes, des abricots, des cerises, on retire respectivement, aprčs fermentation et distillation, du* questch, *du* brandy, *du* kirsch (BRUNERIE, *Industr. alim.*, 1949, p. 83).
REM. Quoiche, subst. fém., synon. région. (Lorraine). *L'automne (...) suspendant aux branches des vergers les longues quoiches violettes* (MOSELLY, *Joson Meunier, hist. d'un paysan lorr.*, 1910, p. 93). *Producteurs de fruits oů ils avaient acheté et parfois cueilli les mirabelles et les quoiches* (R. BAILLARD, *Le Grillon dans la hotte*, 1982, p. 52).
Prononc. et Orth.: [kwɛtʃ]. Att. ds *Ac.* 1935. Prop. CATACH-GOLF. *Orth. Lexicogr.* 1971, p. 291: *quetche*. **Étymol. et Hist. 1.** 1869 *quetche* bot. (LITTRÉ); **2.** 1869 *quetsche-wasser* « eau-de-vie de quetsches » (*ibid.*); 1929 *quetsche* « *id.* » (ARLAND, *loc. cit.*). 1 empr. par les pat. de l'Est ŕ l'all. *Quetsche*, var. région. de *Zwetschge* « prune »; le mot est relevé plus anciennement comme terme pat.: 1775 *quoetches, coitches* (J.-J. OBERLIN, *Essai sur le pat. lorr. des environs du comté du Ban de la Roche*, Strasbourg, p. 252), 1777 *couetches* (*Encyclop. Suppl.* t. 4, p. 547b, *s.v. prunier*), 1822 *quoučtche* (*Annuaire de la Marne*, p. 159 ds ROLL. *Flore* t. 5, p. 380);

2 empr. ŕ l'all. *Quetschenwasser*, var. de *Zwetschgenwasser*; *cf. koetschwasser* en 1842 (MOZIN-BIBER).
DÉR. Quetschier, subst. masc., bot. Prunier cultivé surtout dans l'Est de la France et qui fournit les quetsches. *Les branches torses des quetschiers* (GENEVOIX, *Boue*, 1921, p. 26). — [kwɛtʃje]. — 1re attest. 1844 (*Maison rustique 19e* t. 5, p. 84a); de *quetsche*, suff. *-ier**; *cf.* dčs 1775 *quoechié* ŕ Lunéville d'apr. J.-J. OBERLIN, *loc. cit.*

HQUICHE, subst. fém.

QUICHE, subst. fém.
GASTR. Tarte généralement faite de pâte brisée, au fond garni de lames de lard fumé (parfois de jambon, de gruyčre), largement recouvert d'une préparation ŕ base d'śufs battus en omelette, de crčme ou de lait, et qui se consomme en entrée chaude, notamment en Lorraine et en Alsace. *La renommée de la quiche a dépassé les frontičres de notre région. On trouve les traces de son origine en 1586 (...). La quiche lorraine était faite autrefois de pâte levée (ou pâte ŕ pain) et recouverte d'śufs et de crčme. Plus tard (...), elle fut faite en pâte feuilletée ou pâte brisée* (J.-M. CUNY, *La Cuis. lorr.*, 1975, p. 42). *La véritable recette de la quiche lorraine (...) ne comporte pas de gruyčre (...). On peut remplacer le lait par la męme quantité de crčme: la quiche est encore plus moelleuse (...). L'utilisation de jambon, męme fumé, en guise de lard, n'est pas conforme ŕ la tradition* (*La Cuis. de A ŕ Z*, Paris, Le Livre de poche, 1978, p. 151).
Rem. 1. „Dans certaines régions, on appelle quiche toutes les préparations ŕ base de pâte et de migaine [mélange d'śufs et de lait ou de crčme] passées au four, exemples: la quiche ŕ l'oignon, au fromage blanc, au potiron ou autres`` (J.-M. CUNY, *loc. cit.*). **2.** Chez Moselly, *quiche* désigne une tarte aux fruits: *Une servante étalait le dessert sur la table, les quiches aux « quetsches » dont le jus coulait parfumé* (*Terres lorr.*, 1907, p. 42).
Prononc. et Orth.: [kiʃ]. Att. ds *Ac.* 1935. **Étymol. et Hist.** 1805 (J.-J. LIONNOIS, *Hist. des villes vieille et neuve de Nancy...*, Nancy, t. 1, p. 80). Mot d'orig. inc., ŕ rapprocher peut-ętre de l'all. *Kuchen* « gâteau, tarte ». **Bbg.** QUEM. *DDL* t. 6.

HRIESLING, subst. masc.

RIESLING, subst. masc.
OENOL., VITIC.
A. — Cépage blanc aux grappes petites et aux grains menus męrissant tardivement sur les terrains argileux et schisteux de la région du Rhin, d'Alsace et de la Moselle, et qui est cultivé aussi en Autriche, en Suisse et en Amérique. *Parmi les cépages fins et demi-fins de deuxičme époque nous rangerons cependant deux variétés propres au vignoble rhénan: le riesling (...) et le sylvaner (...), qui occupent une place de choix en Alsace et donnent, surtout le premier, des vins de grande qualité* (LEVADOUX, *Vigne*, 1961, p. 40).
B. — Vin blanc trčs estimé issu de ce cépage. *Bouteille, verre de riesling; coq au riesling. Un Riesling de Sélestat qui enveloppera votre repas de sa robe dorée* (*Rustica*, 3-9 juin 1981, n° 597, p. 13, col. 2). *Le riesling alsacien est un vin sec, nerveux et parfumé, qui a la réputation de ne pas monter ŕ la tęte* (COURTINE *Gastr.* 1984).

Prononc.: [Rislin]. **Étymol. et Hist. 1.** 1832 « cépage blanc » (RAYMOND); **2.** 1926 « vin blanc sec que donne ce cépage » (*Lar. mén., s.v. Alsace*); peut-ętre déjŕ en 1852 (J.-L. STOLTZ, *Notices hist. et topogr. sur les vignobles et les vins d'Alsace* ds *R. d'Alsace*, t. 3, p. 153). Mot all. att. d'abord sous la forme Rußlinge (en 1490), Rißling (en 1565), d'orig. inc., v. WEIGAND et KLUGE[20].

H ROLLMOPS, subst. masc.

ROLLMOPS, subst. masc.
GASTR. Hareng entier fendu par le milieu et dépouillé de ses arętes, roulé autour d'un cornichon et conservé dans une marinade ŕ base de vin blanc ou de vinaigre pour ętre consommé en hors d'śuvre. *Pour le hareng, aprčs fumage, il est préparé sous forme de filets ŕ l'huile ou de rollmops (filets roulés dans une sauce vinaigrée et aromatisée)* (BOYER, *Pęches mar.*, 1967, p. 110).
Prononc.: [Rolmops]. **Étymol. et Hist.** 1923 (*Lar. univ.*). Mot all. « *id.* » (*ca* 1878, KLUGE[2]0), dér. de *rollen* « rouler, enrouler », v. WEIGAND.

H SCHNAPS, subst. masc.

SCHNAPS, subst. masc.
Eau-de-vie de pomme de terre ou de grain, fabriquée surtout dans les pays germaniques; *p. ext., fam.* ou *région.* (Est), eau-de-vie. *Les postillons* [*ŕ Brunswick*] *s'arręten t toujours au milieu de la station (...) pour prendre un* schnaps*: c'est de l'eau-de-vie assez mauvaise* (STENDHAL, *Journal,* t. 2, 1807, p. 437). *Le dernier client avait transporté ŕ ma table son petit verre de schnaps* (THARAUD, *Rose de Sâron,* 1927, p. 282).
Prononc. et Orth.: [ʃnaps]. Prop. CATACH-GOLF. *Orth. Lexicogr.* 1971, p. 298: *chnaps.* **Étymol. et Hist.** Fin du XVIIIe s. (BOUFFLERS, p. 151 ds GOHIN, p. 330), *cf.* aussi BRUNOT t. 9, p. 995, note 6. Mot all. de męme sens que le fr., de *schnappen* « happer, aspirer », mais ayant d'abord signifié « gorgée, quantité (de vin, d'alcool) que l'on peut avaler en une fois »; le sens mod. n'apparaît qu'ŕ la fin du XVIIIe s. en all. (KLUGE).

SCHNICK, subst. masc.

SCHNICK, subst. masc.
Pop., vieilli. Eau-de-vie de qualité médiocre. *Deux chevaux de dix mille francs qui n'ont coûté que vingt petits verres de schnick* (BALZAC, *Vautrin,* 1840, III, 3, p. 63). [*Piboulet*] *avait besoin (...) d'une lampée de schnick* (ARNOUX, *Zulma,* 1960, p. 104).
Prononc.: [ʃnik]. **Étymol. et Hist.** 1795 (FRICASSE, *Journal de marche* [...] *1792-1802,* éd. L. Larchez, Paris, 1882, p. 57: **chenik**). Empr. au dial. all. de Lorraine (M. F. FOLLMANN, *Wörterbuch der deutsch-lothringischen Mundarten,* Leipzig, 1909) ou d'Alsace *schnick* « eau-de-vie », issu du verbe dial. all. *schnicken* « effectuer un mouvement rapide avec les mains ou les jambes » (D. BEHRENS, *Beiträge zur fr. Wortgeschichte und Grammatik,* Halle, 1910, pp. 48-49). **Bbg.** COLOMB. 1952/53, pp. 494-495. — QUEM. *DDL* t. 13.

SYLVANER, subst. masc.

SYLVANER, subst. masc.
ŚNOL. Cépage blanc, portant des grappes simples, serrées, de moyenne grosseur, ŕ grains moyens et sphériques, cultivé en Autriche, en Allemagne, en Suisse et en France (Alsace); vin issu de ce cépage. *Le* Sylvaner [*alsacien*] *donne des vins blancs communs* (P. PACOTTET, *Vitic.*, Paris, J.-B. Bailličre et fils, 1905, p. 128). *Les sylvaners* [*d'Alsace*] *sont des vins secs, élégants et pétillants, recherchés pour leur goût parfait bien que moins bouquetés que les précédents* [*les rieslings*] (G. ROUSSEAU, *Vignobles et vins de l'Est et du Nord-Est*, Chauny, Baticle, 1951, p. 89). V. *riesling* A ex. de Levadoux.
Prononc. et Orth.: [silvanɛ:R]. ROB. 1985: *silvaner* ou *sylvaner*. Plur. *des sylvaners*. **Étymol. et Hist. 1.** 1852 *sylvaner* « cépage blanc » (*R. d'Alsace*, t. 3, p. 149); **2.** 1951 « vin blanc produit avec ce cépage » (G. ROUSSEAU, *loc. cit.*). Empr. ŕ l'all. *Silvaner*, de męme sens que le français.

TRAMINER, subst. masc.

TRAMINER, subst. masc.
Cépage blanc cultivé notamment en Alsace; *p. méton.*, vin blanc issu de ce cépage. *Le traminer (...) et le savagnin (...) sont cultivés en Alsace et dans le Jura en raison du parfum pénétrant de leurs vins* (LEVADOUX, *Vigne*, 1961, p. 38). *Le* traminer *tantôt sec, tantôt moelleux, est un vin corsé, généreux (...), le plus souvent extręmement aromatisé avec un goût de fleur, de jasmin notamment* (*Ac. Gastr.* 1962).
Prononc.: [tRaminɛ:R]. LITTRÉ *Suppl.* 1877 [-ne]. **Étymol. et Hist. 1.** 1867 « cépage blanc d'Alsace » (*Lar. 19e, s.v. cépage*); **2.** 1962 « vin fabriqué avec ce cépage » (*Ac. Gastr.*). Mot all. de męmes sens (XVe s., *Tramminer* ds WEIGAND; 1587 *Trauminner Wein, ibid.*); de *Tramin*, localité du Sud du Tyrol. On note en 1848 chez Fr. Kirschleger, *Stat. de la vitic. dans le département du Bas-Rhin*, p. 18: « Vitis eugenia, *Traminer*, les Fromentaux ou Durets » et l'angl. connaît le subst. *Traminer*, comme nom de cépage en 1851 (v. *NED Suppl.*[2]) et comme nom de vin en 1872 (*ibid.*).

H VERMOUTH, subst. masc.

VERMOUTH, subst. masc.
Apéritif ŕ base de vin blanc dans lequel on a fait macérer diverses plantes aromatiques, amčres et toniques. *Vermout(h) blanc, rouge; vermouth(-)dry, sec; vermouth de Chambéry/de Turin; verre de vermouth; prendre le vermouth. M. Chenet offrit le vermout au café du Globe* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 1, En fam., 1881, p. 342). *Sur une table des bouteilles de cognac et de vermouth, des verres, des assiettes, des petits gâteaux* (BEAUVOIR, *Mém. j. fille*, 1958, p. 345). V. *anis* ex. 3, *bibine* ex. 2, *chromo* ex. 1, *picon* ex. de Fargue.
—*P. méton.* Verre rempli de vermouth. *Commander, servir, se verser un vermouth. Je préfčre boire des vermouths et manger des anchois avec le patron de ce bar singulier* (T'SERSTEVENS, *Itinér. esp.*, 1933, p. 34).
—*Vermouth(-)cassis.* Vermouth męlé de sirop de cassis; *p. méton.*, verre de vermouth(-) cassis. *Les estaminets déversent (...) des torrents d'odeurs suaves (...) oů sont (...) dosées les délicatesses du vermouth-cassis et la poésie des pipes qu'on culotte* (*Touring-Club de France*, mai 1902, p. 194a ds QUEM. *DDL* t. 17). *Au café (...) il retrouva Yvonne et Léonie qui buvaient des vermouths cassis* (QUENEAU, *Pierrot*, 1942, p. 206).
Prononc. et Orth.: [vɛRmut]. *Ac.* 1798-1878: *vermout*; 1935: *vermouth.* LITTRÉ, *Lar. Lang. fr.: vermout* ou *vermouth*; ROB. 1985: *vermouth* ,,on a écrit *vermout*``. Plur. *des vermouths* . Prop. CATACH-GOLF. *Orth. Lexicogr.* 1971, p. 314: *vermout.* **Étymol. et Hist.** 1798 (*Ac.*). Empr. ŕ l'all. *Wermut* « absinthe » (bot.), « vermouth », d'orig. obscure. **Fréq. abs. littér.:** 52. **Bbg.** BEHRENS D. 1923, p. 58.

II) REPRODUCTION DES NOTICES REFAITES ET PUBLIEES SUR LE SITE TLF-Étym

frichti, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

1. Dans l'argot militaire. Attesté depuis 1855 [en mention] (Maynard, *Souvenirs*, page 264 : nous avions l'intention de célébrer ce soir-là notre arrivée devant l'ennemi, et de nous préparer par un grand ***frichti*** (repas d'extra) à la bataille du lendemain). Première attestation dans la lexicographie générale : 1890 (Larousse[1], *Supplément*[2] : **FRICHTI** s. m. (fri-chti). Fricot, dans l'argot des troupiers). -

2. En français familier. Attesté depuis 1859 (Champfleury, *Mascarade*, page 73 : Voilà ce que je te conseille : c'est de payer un petit ***frichti*** au garni-modèle du quartier des Abattoirs). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain de la Meuse *fricheti* subst. masc. « gala, festin » (attesté depuis 1834, Cordier, *Vocabulaire*, page 443), lui-même emprunté au dialecte alsacien allemand *Früeʰstück* subst. neutre (attesté depuis 1907 seulement, Martin, *Mundarten*, *s.v. Stück*) qui est une variante de l'allemand *Frühstück* « petit déjeuner » (attesté depuis le début du 15e siècle [*vruostücke, vrüestück*], Kluge[20] ; Grimm). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 15, 181a, frühstück, *cf.* aussi Dauzat, *Argots*, page 84 ; Esnault, *Argots*.

Rédaction TLF 1980 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2008 : Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Pierre Rézeau ; Nadine Steinfeld.

kirsch, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

1. *kirschwasser, kirsch-wasser* subst. masc. (formes anciennes). Attesté depuis 1775 (Demachy, *Art*, page 49 : c'est la liqueur appellée ***Kirch-Wasser*** ou *Eau de cerise*). Première attestation dans la lexicographie : 1775 [en Lorraine allemande] (Valmont, *Dictionnaire* *s. v. cerisier* : Celle qu'on nomme dans la Lorraine Allemande ***kirsch-wasser***, est faite avec des merises). -

2. *kirsch* subst. masc. Attesté depuis 1835 (*Ac*[6] : KIRSCH-WASSER. s. m. […] On dit souvent, par abréviation, ***Kirsch***. *Boire du* ***kirsch***. *Un verre de* ***kirsch***). — *Kirsch fantaisie*, subst. masc. « imitation du kirsch ». Attesté depuis 1973 (Manchette, *Morgue*, page 31, *in* Frantext : un flacon de **kirsch fantaisie** à moitié plein). -

Origine :
1. Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Kirschwasser* subst. neutre « eau-de-vie de cerises » (attesté depuis la fin du 16e siècle sous la forme *Kirschenwasser* et depuis 1741 sous celle de *Kirschwasser*, Paul *s. v. Kirsch* ; Grimm). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 16, 327a, kirschwasser.
2. Formation française : apocope du substantif *kirschwasser, kirsch-wasser** (*cf.* ci-dessus 1.). En allemand, la forme abrégée *Kirsch*, apocope de *Kirschwasser, Kirschgeist* ou *Kirsch(brannt)wein* (*cf.* Weigand, *Wörterbuch* ; Kluge[20]), est attestée depuis 1860 seulement (Paul), il n'est donc pas impossible que sa formation ait été influencée par le français. Étant donné qu'un changement de genre a eu lieu entre allemand *Kirsche* subst. fém. « cerise » et *Kirsch* subst. masc. « eau-de-vie de cerises », cette hypothèse semble probable.

Rédaction TLF 1983 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2008 : Thomas Städtler ; Nadine Steinfeld ; Enrico Arcaini.

kummel, subst. masc.

Étymologie
Histoire :
Attesté depuis 1857 [en Russie] (Considérant, *Russie*, volume 2, page 111, *in* DDL 16 : on apporte d'abord, pour aiguiser l'appétit, du caviar, du fromage et des harengs frais, que l'on assaisonne d'un coup de **kummel**, espèce de liqueur aromatisée d'un goût assez peu séduisant). Première attestation dans un contexte français : 1876 (Zola, *Rougon*, page 340, *in* Frantext : Alors, elle lui énuméra rapidement des liqueurs : fine champagne, rhum, curaçao, kirsch, chartreuse, anisette, vespétro, **kummel**). Première attestation dans la lexicographie : 1890 (Larousse[1], *Supplement*[2] : **KUMMEL** s. m. (ku-mel — nom allemand du cumin). Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin : *Le meilleur* **KUMMEL** *est fabriqué à Riga*). La plante servant à aromatiser cette boisson est le carvi (*Carum carvi*), à distinguer du cumin (*Cuminum cyminum*, lat. *cumīnum* > all. [*Kreuz-*]*Kümmel*) ; sur ce point, cette définition est donc imprécise. -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Kümmel* subst. masc. « boisson alcoolisée au cumin » (attestée depuis 1798, par apocope de *Kümmelbranntwein*, GRIMM 11, 2591). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 16, 430a, kümmel.

Rédaction TLF 1983 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová ; Martina Pitz. - Relecture mise à jour 2007 Nadine Steinfeld ; Enrico Arcaini ; Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Gilles Petrequin.

nouille, subst. fém.

Étymologie
Histoire :

A. 1. Art culinaire : « pâte alimentaire ». Attesté depuis 1767 [au pluriel et avec marque diatopique] (Malouin, *Description*, page 323 : **NOUILLES**, espece de pâte d'Allemagne, qu'on nomme en Lorraine des *Pivots*). On relève un peu antérieurement, dès 1765, les formes *noudles* ou *nudeln* qui sont plus proches de l'allemand : *Encyclopédie s.v. noudles ou nudeln* : **NOUDLES** *ou* **NUDELN**, (*Cuisine*) c'est un ragoût fort usité en Allemagne, dont la base est une bonne pâte faite avec de la fleur de farine, du lait & du beurre. Ces variantes perdurent en français jusqu'au début du 20e siècle, avant tout en Alsace (*cf.* Rézeau, DRFA *s.v. nouille*). Dernière attestation lexicographique : 1903 (Larousse illustré[1] : **NOUDLES** (de l'allem. *nudeln*) n. f. pl. Art culin. Syn. peu usité de NOUILLES). Première attestation de *nouille* sans marque diatopique : 1879 (Huysmans, *Sœurs*, page 118 = Frantext : - dis donc, veux-tu faire une partie de bataille ? Proposa Céline en étalant sur la table un paquet de cartes, grasses à assaisonner des **nouilles**). -

A. 2. Par analogie : « personne niaise et peu énergique ». Attesté depuis 1932 (Larousse[3] : **NOUILLE** [*nouy'*] n. f. (allem. *nudeln*). — *Pop*. Personne molle et sans énergie). — Remarque : depuis 1959 on relève l'emploi adjectival du mot (Robert[1] : — Adjectivt. *Ce qu'il peut être* ***nouille***). -

B. Arts décoratifs ; en apposition : *style nouille* loc. nom. masc. « élément ornemental de l'art nouveau (péjoratif) ». Attesté depuis 1931 (Morand, *1900*, page 235 : Au **style-nouille** en architecture et en littérature correspond la morale-nouille). Première attestation dans la lexicographie : 1970 (Robert, *Suppl.* : *Loc. fam*. (Plaisant.). ***Style nouilles*** [sic] : style décoratif à la mode vers 1900 et après (modern style), caractérisé par une décoration (végétale, etc.) de formes longues et flexibles). -

Origine :

Transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique oriental (lorrain, champenois, franc-comtois) *nouyes* subst. fém. plur. « pâtes alimentaires » (attesté depuis 1829 [*noules*], Rézeau, DRFA ; *cf.* aussi Haillant, *Patois s.v. nouyes* ; FEW 16, 603b), issu par évolution phonétique [dl] > [gl] > [ʎ], courante au 18e siècle dans les dialectes de l'Est de la France (Jänicke, *VRom* 46, page 337), de *noudles* (attesté depuis 1765, *cf.* ci-dessus). Le lexème est lui-même emprunté à l'allemand *Nudel(n)* subst. fém. (pl.) « morceaux de pâte de forme cylindrique, oblongue, ronde ou autre » (attesté depuis 1575 [*nutel, nudel, nottel*], Kluge[20] ; Grimm). Durant la 1ère moitié du 20e siècle, le lexème a acquis un sens secondaire métaphorique (A. 2.) et s'est fixé dans la locution nominale *style-nouille*(B.) *Cf.* von Wartburg *in* FEW 16, 603b, nudeln.

Rédaction TLF 1986 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2008 : Nadine Steinfeld ; Thomas Städtler ; Éva Buchi ; Enrico Arcaini.

quenelle, subst. fém.

Étymologie
Histoire :

Attesté depuis 1750 (Briand, *Alimens*, volume 1, Avis, page XI : *Quatre Hors d'oeuvres* […] **Quenelles** de poulardes). Première attestation dans la lexicographie : 1823 (Boiste[6] : **QUENELLE**, *s. f.* ragoût de viande, de pâte et de pommes). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt au français régional d'Alsace *quenelle* subst. fém. désignant diverses préparations culinaires (*cf.* Rézeau, DRFA, pages 453-457), adaptation de l'allemand *Knödel* subst. masc. « boulette de farine et de divers ingrédients » (attesté depuis le 16e siècle, Lexer). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 16, 339a, knödel ; *cf.* aussi Rézeau, DRFA et DRF (qui analyse des emprunts et des calques du français régional d'Alsace). Notons cependant que selon Behrens, *Sprachgut*, page 92, cette étymologie (< KNÖDEL) est difficilement justifiable du point de vue phonétique et que le mot serait plus probablement à rapprocher de *Knöllen* ou *Knollen* (variantes de *Knolle* « bulbe, bosse », attesté depuis le 13e/14e siècle, Grimm 11, 1466 ; Lexer). Nous écartons cette étymologie pour des raisons sémantiques.

Rédaction TLF 1990 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2008 : Éva Buchi ; Otto Jänicke ; Thomas Städtler ; Nadine Steinfeld ; Gilles Petrequin.

quetsche, subst. fém.

Étymologie
Histoire :

1. « sorte de prune ». Attesté depuis 1748 [6 août ; en français régional de Lorraine] (Graffigny, *Correspondance*, tome 9, page 214, lettre n° 1279 : Souviens-toi sur ta tete des confiture de **questsche** – coët, comment cela s'ecrit-il ?). Première attestation en français central : 1869 (Littré : **QUETSCHE** (kouè-tch'), *s. f.* Sorte de prune. — ÉTYM. Allem. *Quetsche* ou *Zwetsche*). -

2. « eau-de-vie de prune ». Attesté depuis 1886 (Cahun, *Vie*, page 106, *in* Rézeau, DRFA, page 460 : se faire offrir un petit verre de **quetsch** pour se remettre le coeur). Première attestation dans la lexicographie : 1959 (Duval, *Chimie* : **quetsch**, n. f. — Eau-de-vie due à la fermentation de certaines prunes). -

Origine :
1. Transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain *quoetche* subst. fém. « sorte de prune » (attesté depuis 1775, Oberlin, *Patois*), lui-même emprunté au dialecte germanique de Lorraine *Quetsche* subst. fém. « sorte de prune » (attesté depuis 1597, Grimm), variante dialectale de l'allemand *Zwetschge*. Entre la fin du 18e et la fin du 19e siècle, le lexème s'est dérégionalisé en même temps que le produit s'est commercialisé en dehors de sa région d'origine, notamment grâce au développement du chemin de fer. Il s'agit donc, du point de vue de l'étymologie française, d'un emprunt à un dialecte roman, ce qui va à l'encontre du sentiment épilinguistique de la plupart des locuteurs (*cf.* le témoignage de Littré, ci-dessus 1.).

Cf. von Wartburg *in* FEW 16, 429a, quetsche .
2. Formation française : issu par évolution sémantique du substantif *quetsche** (ci-dessus 1.). L'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un emprunt à l'allemand est à écarter, car le lexème allemand n'est connu que dans les dialectes allemands du Luxembourg et de la Lorraine (WbLuxMundart *s.v. Kuètsch* m. ; Follmann, *Mundarten* *s.v. Kwetsch* I), où il peut s'agir d'un calque du français.

Rédaction TLF 1990 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Pierre Rézeau ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Gilles Petrequin.

quiche, subst. fém.

Étymologie
Histoire :
Attesté depuis 1605 [mars ; dans un livre de comptes rédigé en Lorraine] (*Comptes Hôp. Saint Julien* (sans pagination) : Pour **quiches** et eschaudes [sorte de pâtisserie], trois gros). Première attestation dans un texte en français central : 1805 (Lionnois, *Histoire*, tome 1, page 80 : que le boulanger avoit droit de faire les échaudés et les **Quiches** […] On remarquera l'ancienneté des ***Quiches*** à Nancy). Première attestation dans la lexicographie générale : 1845/1846 [sous la forme d'un substantif masculin] (Bescherelle : **QUICHE**. s. m. Art culin. Sorte de flan d'oeufs). Première attestation présentant le genre féminin : 1869 (Littré : **QUICHE** (ki-ch'), *s. f.* Sorte de flan d'oeufs et de fromage ; la chose et le mot sont lorrains). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt au dialecte oïlique lorrain *quiche* subst. fém. « galette, tarte » (attesté depuis 1853 seulement, Marchal, *BullSocArcheolLor* 4, 511 ; FEW 21, 478b ; *cf.* aussi Labourasse, *Glossaire* et Haillant, *Patois*) ; le lexème dialectal est lui-même d'origine inconnue. Cet emprunt a été fait dans le français régional de Lorraine (*cf.* ci-dessus l'attestation de 1605) ; c'est seulement au 19e siècle que la dérégionalisation s'est opérée. Le mot allemand *Kuchen* subst. masc. « gâteau, tarte » est peut-être l'étymon du terme lorrain, mais ne peut être celui du lexème français. *Cf.* Hoffert/Hubschmid/Lüdtke *in* FEW 21, 478b, gâteau.

Rédaction TLF 1990 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2008 : Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Pierre Rézeau ; Martina Pitz ; Nadine Steinfeld ; Gilles Petrequin.

riesling, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

A. « variété de cépage blanc cultivé surtout en Alsace ». Attesté depuis *ca* 1750 [dans un texte traitant de l'histoire de la viticulture en Alsace] (Barth, *Rebbau*, page 91, *in* Rézeau, *Cépages*, page 311 : 300 pieds gentil rouge, 2 000 pieds rouge [= pinot], 3 000 pieds muscat, 700 pieds **Riesling**, 500 toquer et chasselas, 7 700 pieds petit Raeuschling). Première attestation dans la lexicographie générale : 1832 (Raymond[1] : **RIESLING** s. m. Nom d'un raisin blanc qui croît dans le département du Bas-Rhin). — Remarque : On relève de nombreux parasynonymes de ce nom de cépage, par exemple *Riesling blanc, Petit Riesling, Gentile Aromatique, Petracine* (Hillebrand, *Rebsorten*, page 59). Les attestations tardives dans la lexicographie générale du nom *riesling* peuvent s'expliquer par le fait qu'il est longtemps resté confiné au milieu viticole d'Alsace. -

B. « vin issu de cette variété de cépage ». Attesté depuis 1830 [13 février ; en Alsace] (*IndicStrasbourg*, page 3, *in* Rézeau, DRFA, page 479 : environ 500 hectolitres de vin de Wolxheim [Zwicker et **Risling**] des années 1818, 1819, 1825 et 1828). Première attestation dans la lexicographie générale : 1970 (Robert, *Suppl.* : **RIESLING** [Rislin], *n. m.* […] II 2° Vin blanc sec fait avec ce cépage. *Spécialt*. (En France) Vin d'Alsace fait avec du raisin riesling). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Riesling* subst. masc. « variété de cépage blanc » (attesté depuis 1435, Steffens, *Weinbau*, page 288 ; kluge[20]) (ci-dessus A.), « vin issu de cette variété de cépage » (attesté depuis 1490 [*rüßling* ; vraiment dans ce sens ?], kluge[20]) (ci-dessus B.). L'emprunt s'est fait d'abord, vers le milieu du 18e siècle, en français régional d'Alsace. La commercialisation des vins d'Alsace a fortement contribué à la diffusion du mot, dont la dérégionalisation est amorcée dès la première moitié du 19e siècle (*cf.* ci-dessus A.). Ajouter FEW 16, 707b un nouvel article riesling ; *cf.* Rézeau, *Cépages* 311-312.

Rédaction TLF 1990 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Pierre Rézeau ; Maria Besse ; Martina Pitz ; Enrico Arcaini ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Gilles Petrequin.

rollmops, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

Attesté depuis 1923 (Larousse universel : **rollmops** n. m. (m. allem.). Hareng fendu, roulé et traversé par une brochette en bois, puis mariné au vinaigre et au vin blanc). Au vu de l'attestation de 1967 (*cf. supra*), l'emprunt n'est pas encore parfaitement intégré avant les années 1970. -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Rollmops* subst. masc. « roulade de hareng fendu remplie de cornichons, d'oignons et d'épices et marinée au vinaigre et au vin blanc » (attesté depuis 1878, Kluge[23] ; Ø Grimm). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 16, 734b, rollmops.

Rédaction TLF 1990 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Martina Pitz ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Gilles Petrequin.

schnaps, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

0. « petit verre d'eau-de-vie ». Attesté depuis 1810 [dans un contexte marqué] (boufflers, *Ah! si...*, page 173 : et puis Monsieur le Comte est avec eux, qui les réveille, da, comme il vous a endormie cette nuit ; car il ne leux [= leur] y plaint pas [« il n'est pas avare de »] les ***schnaps***). Le texte assigne à la forme *schnaps*, donnée en italique, le statut d'une insertion d'un mot allemand. — Remarque : Le sens est quelque peu difficile à cerner, la phrase faisant partie du discours d'une adolescente qui parle un langage familier. Première attestation dans la lexicographie générale : 1870/1871 (Littré : **SCHNAPS** (chnaps'), *s. m.* Coup d'eau-de-vie, petit verre). -

1. « eau-de-vie ». Attesté depuis 1807 [à Brunswick ; en mention] (stendhal, *Journal*, page 437, *cf. supra*). Première attestation dans un contexte non marqué : 1812/1813 (Bourgogne, *Mémoires*, page 304 : Enfin, je [sergent Bourgogne] lui [à un paysan russe blessé] appliquai des compresses trempées dans le ***schnapps***). Le texte assigne à la forme *schnapps*, donnée en italique, le statut d'une insertion d'un mot allemand. Première attestation dans la lexicographie générale : 1875 (Larousse[1] : **SCHNAPS** s. m. (chnapss). Eau-de-vie. II Mot allemand, qu'on emploie quelquefois en français par plaisanterie). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Schnapps, Schnaps* subst. masc. attesté au sens « petit verre d'eau-de-vie » depuis 1770 et au sens « eau-de-vie » depuis 1780 (Weigand, *Wörterbuch* ; GRIMM). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 17, 46a, schnaps.

Rédaction TLF 1992 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Enrico Arcaini ; Martina Pitz ; Gilles Petrequin.

schnick, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

Attesté depuis 1795 [dans un contexte militaire] (Fricasse, *Journal*, page 57 : Nous sommes partis d'Aix-la-Chapelle le 11 ventose pour aller cantonner aux environs d'Aix-la-Chapelle, au bourg nommé Eschviller. […] Je dirai que dans les campagnes de ces pays, ils sont assez à leur aise. […] leur boisson est de la bonne bière et du ***chenik***). Première attestation dans un contexte non marqué : 1877 (Zola, *L'Assommoir*, page 555, *in* Frantext : Mais elle se retourna : c'était bien Coupeau qui se jetait son petit verre de **schnick** dans le gosier, d'un geste familier déjà). Première attestation dans la lexicographie : 1834 (Boiste[8] : **SCHNICK**, *s. m.* eau-de-vie de grains, de genièvre, de pommes de terre, de raisin de la dernière qualité. *[inus., soldatesque]*). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt au dialecte germanique d'Alsace et de Moselle *Schni(c)k* subst. masc. « (mauvaise) eau-de-vie » (attesté depuis 1897 seulement, Martin, *Mundarten* ; Follmann, *Mundarten* ; Ø Grimm). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 17, 47b, schnick. Cependant, vu quelques aspects spécifiques de la formation des termes du langage populaire au 19e siècle qui commencent par /ʃ+consonne/ (*cf.* Jänicke, *Mél. Pfister*, page 89), il n'est pas impossible que l'emprunt du mot *schnick* entre les parlers français de l'Est et les dialectes allemands avoisinants se soit opéré dans l'autre sens. Ceci pourrait expliquer l'attestation tardive du mot en allemand.

Rédaction TLF 1992 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Nadine Steinfeld ; Otto Jänicke ; Thomas Städtler ; Gilles Petrequin.

sylvaner, subst. masc.

Étymologie
Histoire :
1. « variété de cépage blanc cultivé surtout en Alsace ». Attesté depuis 1848 [dans un texte d'agriculture d'Alsace] (Kirschleger, *Viticulture*, page 24, *in* Rézeau, *Cépages* 343 : *Vitis austriaca*, l'*Autrichien* ou le *Sylvain,* ***Sylvaner***). On relève deux attestations antérieures (1816 : *salvener* ; 1845 : *sylvaner noir*), qui témoignent d'une lexicalisation encore hésitante (*cf.* Rézeau, *Cépages*, page 343). Première attestation dans la lexicographie générale : 1867 (LAROUSSE[1] *s.v. cépage* : L'Autriche a […] les ***silvaners*** ou *szirifandls*, assez agréables en général comme raisins de table). — Remarque : Il existe de nombreux synonymes de cette variété de cépage en France, par exemple *Silvain vert, Gentil vert, Picardon blanc, Gamay blanc, Clozier* (Hillebrand, *Rebsorten*, page 77), *Feuille ronde* (Aeberhard, *Traubensorten*, page 45). Les attestations tardives dans la lexicographie générale du nom *sylvaner* peuvent s'expliquer par le fait qu'il est longtemps resté confiné au milieu viticole d'Alsace. -
2. « vin issu de cette variété de cépage ». Attesté depuis 1921 (Curnonsky, *France*, page 30, *in* Rézeau, DRFA, pages 571-572 : le ***Sylvaner*** *de Barr*). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Silvaner* subst. masc. « variété de cépage blanc » (attesté depuis 1876 seulement, Rézeau, *Cépages*, page 343 ; Grimm) (ci-dessus 1.), « vin issu de cette variété de cépage » (attesté depuis 1982 seulement, Duden, *Fremdwörterbuch* ; Ø Grimm ; Ø Pfeifer) (ci-dessus 2.). Malgré ces attestations tardives, il n'est pas impossible que le mot ait existé plus anciennement en Allemagne, le cépage y ayant été introduit dès 1665 (Hillebrand, *Rebsorten*, page 76). L'emprunt s'est fait d'abord, durant la première moitié du 19e siècle, en français régional d'Alsace. La commercialisation des vins d'Alsace a fortement contribué à la diffusion du mot, dont la dérégionalisation est amorcée dès le milieu du 19e siècle (*cf.* ci-dessus 1.). *Cf.* von Wartburg *in* FEW 17, 69a, silvaner ; Rézeau, *Cépages* 342-343.

Rédaction TLF 1992 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová ; Melanie Lang. - Relecture mise à jour 2007 : Martina Pitz ; Pierre Rézeau ; Maria Besse ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi.

traminer, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

1. « variété de cépage blanc cultivé surtout en Alsace ». Attesté depuis 1848 [dans un texte d'agriculture d'Alsace] (Kirschleger, *Viticulture*, page 18, *in* Rézeau, *Cépages*, page 196 : *Vitis eugenia,* ***Traminer***, les *Fromentaux* ou *Durets*). Première attestation dans la lexicographie : 1867 (Larousse[1] *s.v. cépage* : Passons maintenant à l'Allemagne. [...] Les ***traminers*** ou *fromentés* ont aussi quelque analogie avec nos pinots). — Remarque : On relève de nombreux synonymes de cette variété de cépage, par exemple *Savagnin rose, Fromenteau rouge, Fromenté rose, Traminer musqué, Traminer parfumé, Traminer aromatique, Gentin rose aromatique* (Hillebrand, *Rebsorten*, page 105). Les attestations tardives du nom *traminer* peuvent s'expliquer par le fait qu'il est longtemps resté confiné au milieu viticole. -

2. « vin issu de cette variété de cépage ». Attesté depuis 1834 [en Alsace] (piton, *Outre-Forêt* 3/4, page 9, *in* Rézeau, DRFA, page 597 : une colline qu'il avait transformée en vignoble [à Cleebourg] et dont le premier rapport donnait l'excellent "**Traminer** de 1834"). Première attestation dans la lexicographie : 1970 (robert, *Suppl.* : **TRAMINER** [tʀaminɛʀ]. *n.m.* Cépage blanc cultivé notamment en Alsace. — Vin fabriqué avec ce cépage). -

Origine :
Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Traminer* subst. masc. « variété de cépage blanc » (attesté depuis le 15e siècle, Rézeau, *Cépages*, page 357 ; Grimm) (ci-dessus 1.), « vin issu de cette variété de cépage » (attesté depuis 1425/1444, Grimm) (ci-dessus 2.). L'emprunt s'est fait d'abord, durant la première moitié du 19e siècle, en français régional d'Alsace. La commercialisation des vins d'Alsace a fortement contribué à la diffusion du mot, dont la dérégionalisation est amorcée dès le milieu du 19e siècle (*cf.* ci-dessus 1.). Ajouter FEW 17, 351a un nouvel article traminer ; *cf.* Rézeau, *Cépages* 196 ; 356-358.

Rédaction TLF 1994 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2007 : Zuzana Navrátilová. - Relecture mise à jour 2007 : Pierre Rézeau ; Maria Besse ; Martina Pitz ; Enrico Arcaini ; Otto Jänicke ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Gilles Petrequin.

vermouth, subst. masc.

Étymologie
Histoire :

1. a. « vin liquoreux aromatisé de plantes amères et toniques ». Attesté depuis 1795 [frimaire an IV/27 novembre] (*Affiches*, n° 87, page 2187, *in* DDL 42 : Vente de VINS [.] savoir, le 29, Vins vieux et Liqueurs, premiere qualité, en Volnay, Chambertin [.] Malaga, Madere, **Vermouth**, Chéres). Première attestation dans la lexicographie : 1798 (*Ac*[5] : **VERMOUT**. s. m. Vin dans lequel on a mêlé de l'absinthe). L'apéritif ainsi désigné peut servir de base à toutes sortes de boissons alcoolisées dont l'une des plus connues est le vermouth cassis (*cf.* ci-dessous 2.). -

1. b. Par métonymie : « verre rempli de vermouth ». Attesté depuis 1873 (zola, *Ventre*, page 676, *in* Frantext : ils entraient prendre un **vermout** chez M. Lebigre). -

2. *vermouth-cassis* subst. masc. « vermouth mêlé de sirop de cassis ». Attesté depuis 1902 [mai] (*Touring-Club*, page 194a, *in* DDL 17, *cf. supra*). -

Origine :
1. Transfert linguistique : emprunt à l'allemand *Wermuth* subst. masc. « vin liquoreux aromatisé de plantes amères et toniques » (attesté depuis 1783, Nicolai, *Reise*, volume 5, page 244). Caractérisé en frühneuhochdeutsch (*proto-nouveau-haut-allemand*) comme boisson médicinale à prendre de préférence au petit déjeuner (Grimm 29, 441), il tire son nom de celui de la plante (*artemisia absinthium*, vieux-haut-allemand *weramōte*, attesté depuis le début du 9e siècle : Gröger, *Kompositionsfuge*, page 472). La coutume de servir ce type de boisson en apéritif, qui semble constituer la motivation immédiate de cet emprunt, apparaît au 18e siècle dans le Piémont : italien *vermut* subst. masc. « apéritif à base de vin blanc ou rouge aromatisé aux herbes » (attesté depuis 1773 [*vermuth*] ; < allemand ; DELI[2] ; DEI) ; il ne semble donc pas impossible que le mot français soit emprunté à un germanisme italien.*Cf.* von Wartburg *in* FEW 17, 565a, wermut.
2. Formation française : composé du substantif *vermouth** (*cf.* ci-dessus 1. a.) et du substantif *cassis*[1]*.

Rédaction TLF 1994 : Équipe diachronique du TLF. - Mise à jour 2008 : Zuzana Navrátilová ; Martina Pitz. - Relecture mise à jour 2007 : Dominik Brückner (IDS Mannheim) ; Jean-Paul Chauveau ; Nadine Steinfeld ; Éva Buchi ; Thomas Städtler ; Elda Morlicchio ; Enrico Arcaini ; Gilles Petrequin.

III) EXEMPLE DE NOTICE BALISEE (XML) : vermouth

TLF.Etym Notice ReferenceTLF Entree ***vermouth*** /Entree Categorie, subst. masc. /Categorie Lexemes Lexeme vermouth /Lexeme /Lexemes
ÉTYMOLOGIE /ReferenceTLF
EtymolHistoire **Histoire :**
Datation Numerotation Numero **1. a.** /Numero « vin liquoreux aromatisé de plantes amères et toniques ». /Numerotation PremiereDatation Attesté date.depuis depuis date 1795 /date Precision [frimaire an IV/27 novembre] /Precision Source (ComplementSource Sigle I *Affiches* /I /Sigle, n° 87, page 2187, I *in* /I Sigle DDL /Sigle 42 : Citation Vente de VINS [.] savoir, le 29, Vins vieux et Liqueurs, premiere qualité, en Volnay, Chambertin [.] Malaga, Madere, G **Vermouth** /G, Chéres /Citation /ComplementSource). /Source /date.depuis /PremiereDatation ComplementDatatio
Première attestation dans la lexicographie : 1798
(Sigle I *Ac* /I EXP [5] /EXP /Sigle : Citation G C **VERMOUT** /C /G. s. m. Vin dans lequel on a mêlé de l'absinthe /Citation). L'apéritif ainsi désigné peut servir de base à toutes sortes de boissons alcoolisées dont l'une des plus connues est le vermouth cassis (I *cf* /I. ci-dessous 2.). /ComplementDatation - /Datation
Datation Numerotation Numero **1. b.** /Numero Par métonymie : « verre rempli de vermouth ». /Numerotation PremiereDatation Attesté date.depuis depuis date 1873 /date Source (ComplementSource Sigle C ZOLA /C, I *Ventre* /I /Sigle, page 676, I *in* /I Sigle Frantext /Sigle : Citation ils entraient prendre un G **vermout** /G chez M. Lebigre /Citation /ComplementSource). /Source /date.depuis /PremiereDatation - /Datation
Datation Numerotation Numero **2.** /Numero I *vermouth-cassis* /I subst. masc. « vermouth mêlé de sirop de cassis ». /Numerotation PremiereDatation Attesté date.depuis depuis date 1902 /date Precision [mai] /Precision Source (ComplementSource Sigle I *Touring-Club* /I /Sigle, page 194a, I *in* /I Sigle DDL /Sigle 17, I *cf. supra* /I /ComplementSource). /Source /date.depuis /PremiereDatation - /Datation /EtymolHistoire

EtymolOrigine **Origine :**
Origine Numerotation Numero **1.** /Numero /Numerotation TransfertLinguistique Transfert linguistique : emprunt Langue à l'allemand /Langue Etymon *Wermuth* /Etymon Categorie subst. masc. /Categorie ComplementEtymon « vin liquoreux aromatisé de plantes amères et toniques » (attesté depuis 1783, Sigle C NICOLAI /C, I *Reise* /I /Sigle, volume 5, page 244). Caractérisé en frühneuhochdeutsch (I *proto-nouveau-haut-allemand* /I) comme boisson médicinale à prendre de préférence au petit déjeuner (Sigle C GRIMM /C /Sigle 29, 441), il tire son nom de celui de la plante (I *artemisia absinthium* /I, vieux-haut-allemand I *weramōte* /I, attesté depuis le début du 9 EXP e /EXP siècle : Sigle C GRÖGER /C, I *Kompositionsfuge* /I /Sigle, page 472). La coutume de servir ce type de boisson en apéritif, qui semble constituer la motivation immédiate de cet emprunt, apparaît au 18 EXP e /EXP siècle dans le Piémont : italien I *vermut* /I subst. masc. « apéritif à base de vin blanc ou rouge aromatisé aux herbes » (attesté depuis 1773 [I *vermuth* /I] ; < allemand ; Sigle C DELI /C EXP 2 /EXP /Sigle ; Sigle DEI /Sigle) ; il ne semble donc pas impossible que le mot français soit emprunté à un germanisme italien. FEWOui *Cf.* AuteurFEW VON WARTBURG /AuteurFEW VolTomPagCol <I>in</I> FEW 17, 565a /VolTomPagCol EtymonFEW, WERMUT /EtymonFEW /FEWOui /ComplementEtymon. /TransfertLinguistique /Origine
Origine Numerotation Numero **2.** /Numero /Numerotation FormationFrancaise Formation française : Composes composé etymon du substantif *vermouth* /etymon entree.tlf.oui/ * ff.commentaire (I *cf* /I. ci-dessus 1. a.) /ff.commentaire etymon du substantif *cassis* exp 1 /exp /etymon entree.tlf.oui/ * /Composes. /FormationFrancaise /Origine /EtymolOrigine
Signature SignatureTLF Rédaction TLF 19 Date 94 /Date SignatureEquipe/ : Équipe diachronique du TLF. . - /SignatureTLF SignatureMAJ Mise à jour 20 Date 07 /Date SignatureUne : Zuzana Navrátilová /SignatureUne SignatureUne ; Martina Pitz /SignatureUne. /SignatureMAJ RelectureMAJ - Relecture mise à jour 20 Date 07 /Date SignatureUne : Dominik Brückner (IDS Mannheim) /SignatureUne SignatureUne ; Jean-Paul Chauveau /SignatureUne SignatureUne ; Nadine Steinfeld /SignatureUne SignatureUne ; Éva Buchi /SignatureUne SignatureUne ; Thomas Städtler /SignatureUne SignatureUne ; Elda Morlicchio /SignatureUne SignatureUne ; Enrico Arcaini /SignatureUne SignatureUne ; Gilles Petrequin /SignatureUne. /RelectureMAJ /Signature /Notice /TLF.Etym

IV) SOURCES LEXICOGRAPHIQUES EXAMINEES DANS LES « DOSSIERS DES MOTS » (quiche)

6-3-84

PHOTOCOPIE DES DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX ET CLASSEMENT

série : Q

I

1 - Ac. 1694
2 - Ac. 1718
3 - Ac. 1740
4 - Ac. 1762
5 - Ac. 1798
6 - Ac. Suppl. 1798
7 - Ac. 1835
8 - Ac. 1878
X 9 - Ac. 1935

II

10 - GDF.
11 - GDF. Compl.
12 - T.-L.
13 - HUG
14 - NICOT 1606
15 - COTGR. 1611
16 - POMEY 1671
17 - RICH. t.2 1688 [1679]
18 - FUR. 1690
19 - BOISTE 1823
20 - BOISTE Hist. nat. 1823
21 - RAYMOND 1832
22 - BOISTE 1834
23 - BOISTE Hist. nat. 1834
X 24 - LITTRÉ (1869) (perdre-redresser)
(1870-1871) (redresser-scieur)
25 - LITTRÉ Add. 1872
26 - LITTRÉ Suppl. 1877
27 - LITTRÉ Suppl. Add. 1877
X 28 - LITTRÉ
X 29 - GUÉRIN 1892
30 - DG (1893)
31 - GUÉRIN Suppl. 1895
X 32 - ROB. (1962) (Oracle-Recouvrir)
(1964) (Recracher-Zymotique)
X 33 - DUB. (1967)
X 34 - ROBERT G. t.7 1972 (proéminence-rénover)
t.8 1973 (renseignement-séditieux)
35 - RéZ.-TUAILLON 1969
36 - RéZEAU (P.).- Notes sur le lexique d'Ernest Pérochon.- R. Ling. rom. 1978, t.42
37 - TUAILLON Région. 1978
38 - ROB. Suppl. 1970
X 39 - DAVAU-COHEN 1972
X 40 - Lexis 1975
X 41 - Lar. Lang. fr. (1977) (Pso-Sur)
X 42 - DUB. (1980)
X 43 - Pt ROB. 1980
• 44 - REY-GAGNON Anglic. 1981

III a)

45 - Trév. 1704
46 - Trév. 1732
47 - Trév. 1740
48 - Trév. Suppl. 1752
49 - Trév. 1752
50 - Trév. 1771

III b)

• 51 - Ac. Compl. 1842
X 52 - BESCH. 1845-46
• 53 - BESCH. Suppl. 1845-46
X 54 - Lar. 19e (1875) (Pourpre-R.)
55 - Lar. 19e Suppl. 1878
56 - Lar. 19e Suppl. 1890
X 57 - Nouv. Lar. ill. (1904) (Pr-Z)
X 58 - Pt Lar. 1906
59 - Nouv. Lar. ill. Suppl. (1907)
60 - Nouv. Lar. ill. Compl. (1907)
X 61 - Lar. 20e
• 62 - Lar. 20e Suppl. 1953
X 63 - Lar. encyclop. (1963) (mali-Rals
(1964) (Ram-Stre)
X 64 - QUILLET 1965
65 - Lar. encyclop. Suppl. 1968
66 - QUILLET Suppl. 1971
67 - Lar. encyclop. Suppl. 1975
X 68 - HACHETTE 1980